

Tableau 1 : Autorisations d'emplois

Budget initial 2026

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

		Emplois sous plafond Etat* (A)	
		Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	2 745
		CDI	9
	Non permanents	CDD	771
S/total EC		3 525	3 525

Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS	-	-
--	---	---

BIATSS	Permanents	Titulaires	1 923	1 916
		CDI	203	206
	Non permanents	CDD	391	395
	S/total Biatoss		2 517	2 517
Totaux		6 042	6 042	(1)

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat	6 042	6 042	(3)
---	-------	-------	-----

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Emplois financés hors SCSP (B)	
Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026
En ETPT	En ETPT
34	36
458	506
492	542

-	-
250	255
505	540
755	795
1 247	1 337

Global (C) = (A) + (B)	
Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026
En ETPT	En ETPT
2 745	2 740
43	46
1 229	1 281
4 017	4 067

-	-
---	---

1 923	1 916
453	461
896	935
3 272	3 312
7 289	7 379

Plafond global des emplois voté par le CA** (2)

Tableau 2 : Autorisations budgétaires du Budget Principal
Budget initial 2026

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dépenses									Recettes					
	Compte financier 2024		Budget rectificatif 2025		Budget initial 2026		Ecart entre BR et BI		Compte financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026	Ecart entre le BR et le BI		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP						
Personnel	552 290 400	552 290 400	573 576 722	573 576 722	587 900 000	587 900 000	14 323 278	14 323 278	635 661 422	648 307 775	651 721 273	3 413 498	Recettes globalisées	
<i>dont contribution CAS pension</i>	148 548 391	148 548 391	153 065 694	153 065 694	161 065 694	161 065 694	8 000 000	8 000 000	538 336 825	546 586 267	545 546 000	-1 040 267	Subvention pour charges de service public	
Fonctionnement	114 568 266	104 361 903	113 157 840	108 196 389	118 606 666	113 165 547	5 448 826	4 969 158	1 196 932	1 441 915	2 125 217	683 302	Autres financements de l'Etat	
Investissement	45 355 987	46 970 252	62 192 899	42 273 021	52 479 839	66 137 245	-9 713 060	23 864 224	4 186 760	4 167 796	4 100 000	-67 796	Fiscalité affectée	
TOTAL	712 214 653	703 622 556	748 927 461	724 046 132	758 986 505	767 202 792	10 059 044	43 156 660	11 536 552	11 970 252	16 074 384	4 104 132	Autres financements publics	
Solde budgétaire (excédent)		13 582 739		-		-			81 543 873	63 942 199	75 990 638	12 048 439	Recettes fléchées	
									31 518 748	33 502 011	37 591 994	4 089 983	Financements de l'Etat fléchés	
									46 485 246	27 273 573	35 396 735	8 123 162	Autres financements publics fléchés	
									3 539 880	3 166 615	3 001 909	-164 706	Recettes propres fléchées	
									717 205 295	712 249 974	727 711 911	15 461 937	TOTAL	
									-	11 796 158	39 490 881	27 694 723		Solde budgétaire (déficit)

Tableau 4 : Équilibre financier

Budget initial 2026

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)			
	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026
Solde budgétaire (déficit)	0	11 796 158	39 490 881
Remboursements d'emprunts (capital)			
Nouveaux prêts (capital)	1 623 357	1 626 215	1 646 619
Dépôts et cautionnements			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	14 000 791	14 123 493	12 715 603
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	651 856	0	0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	16 276 004	27 545 866	53 853 103
ABONDEMENT de la trésorerie	17 019 544	0	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	<i>17 518 066</i>	<i>10 262 505</i>	
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>			
TOTAL DES BESOINS	16 276 004	27 545 866	53 853 103

Financements (couverture des besoins)			
Budget initial 2026	Budget rectificatif 2025	Compte financier 2024	
		13 582 739	Solde budgétaire (excédent)
4 868	9 148	24 337	Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
11 634 859	10 893 049	18 793 041	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
0	0	895 431	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
11 639 727	10 902 197	33 295 548	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
42 213 375	16 643 669	0	PRELEVEMENT de la trésorerie
11 939 786	1 858 809	0	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
30 273 589	14 784 860	498 522	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
53 853 103	27 545 866	44 937 718	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 6 : Situation patrimoniale du Budget Principal Budget initial 2026

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte Financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026	Ecarts entre le BR et le BI	PRODUITS	Compte Financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026	Ecarts entre le BR et le BI
Personnel	544 268 109	565 420 000	579 719 000	14 299 000	Subventions de l'Etat (SCSP)	538 336 825	546 586 267	545 546 000	-1 040 267
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>148 548 391</i>	<i>153 065 694</i>	<i>161 065 694</i>	<i>8 000 000</i>	Fiscalité affectée	4 186 760	4 167 796	4 100 000	-67 796
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	161 108 419	161 280 000	166 930 000	5 650 000	Autres subventions	56 457 094	66 090 000	73 230 000	7 140 000
TOTAL DES CHARGES	705 376 528	726 700 000	746 649 000	19 949 000	TOTAL DES PRODUITS	708 433 808	729 844 063	736 736 000	6 891 937
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice</i>	<i>3 057 280</i>	<i>3 144 063</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte</i>	<i>-</i>		<i>9 913 000</i>	<i>13 057 063</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	687 502 364	707 716 973	728 740 000	21 023 027	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	708 433 808	729 844 063	746 649 000	19 949 000

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Compte Financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026	Ecarts entre le BR et le BI
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 057 280	3 144 063	-9 913 000	-13 057 063
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	47 200 522	48 385 471	49 914 704	1 529 233
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 636 119	1 200 000	1 350 000	150 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	5 562	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	75 274	35 416	37 988	2 572
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	30 645 095	30 723 647	31 743 136	1 019 489
= CAF ou IAF*	17 906 877	19 570 471	6 870 580	-12 699 891

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte Financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026	Ecarts entre le BR et le BI	RESSOURCES	Compte Financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026	Ecarts entre le BR et le BI
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	17 906 877	19 570 471	6 870 580	-12 699 891
Investissements	42 818 760	38 736 218	64 300 000	25 563 782	Financement de l'actif par l'Etat	8 306 063	10 500 000	12 000 000	1 500 000
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 011 927	5 500 000	16 000 000	10 500 000
					Autres ressources	99 611	39 000	35 000	-4 000
Immobilisations financières	26 413				Augmentation des dettes financières				
Remboursement des dettes financières	3 318 500	3 359 676	3 412 822	53 146	TOTAL DES RESSOURCES	32 324 478	35 609 471	34 905 580	-703 891
TOTAL DES EMPLOIS	46 163 673	42 095 894	67 712 822	25 616 928	DIMINUTION du FONDS DE ROULEMENT	13 839 194	6 486 423	32 807 242	26 320 819
AUGMENTATION du FONDS DE ROULEMENT	-	-	-	-					

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Compte Financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (+) ou PRELEVEMENT (-)	-13 839 194	-6 486 423	-32 807 242
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-30 858 738	10 157 245	9 406 133
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou RELEVEMENT	17 019 544	-16 643 669	-42 213 375
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	133 710 057	127 223 633	94 416 391
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-11 743 724	-1 586 480	7 819 653
Niveau de la TRESORERIE	145 453 781	128 810 113	86 596 738

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Dépenses

Opérations pluriannuelles	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Impacts	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2026	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2026	Restes à engager en fin 2026 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2026 (CP)
C_FC_21-22	FC - 2021-2022	217 423	217 422	217 421			1
C_FC_22-23	FC - 2022-2023	1 138 645	871 108	267 529	831 105	307 529	0 3
C_FC_23-24	FC - 2023-2024	1 283 594	1 115 145	168 446	985 920	297 672	0 -1
C_FC_24-25	FC - 2024-2025	1 766 627	631 043	1 095 584	452 042	1 274 584	40 000 1
C_FC_25-26	FC - 2025-2026	1 268 467	32 719	596 864	12 719	514 364	638 884 102 500
C_FC_26-27	FC - 2026-2027	80 000		0		0	80 000 0
C_FC_RES	FC - RÉSERVE	1 020 000	0	460 000	0	50 000	560 000 410 000
C_FC_SHS	FC - SHS	81 783	81 782		81 783		-1
TOTAL CONTRATS DE FC		6 856 539	2 949 219	2 588 423	2 580 991	2 444 149	1 318 884 512 502
F_AILES	AILES	2 273 311	1 122 995	326 899	1 112 994	326 899	823 415 10 001
F_AMEN_DU	CHAIRE AMÉNAGEMENT DURABLE	528 210	263 334	130 000	263 334	130 000	134 875 1
F_AMPHY	AMPHY	1 047 140	188 230	344 767	188 229	344 767	514 142 1
F_AP_PACTE	APPORT UL PACTE	241 429	241 429	0	241 430	0	-1
F_BIOVALOR	BIOVALOR	1 031 809	853 788	178 019	823 789	208 019	0 -1
F_CAMEXF	CAMEX_FLÉCHÉ	411 188	350 265	60 922	350 265	60 922	0 0
F_CENS_20	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2020	43 893	23 892	20 000	7 894	15 000	0 20 998
F_CENS_21	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2021	1 314 070	814 071	500 000	814 070	500 000	1
F_CENS_22	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2022	70 419	70 418	0	40 418	30 000	0 -0
F_CENS_22F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2022	259 412	259 410	0	259 411	0	-1
F_CENS_23F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2023	9 975	9 975	0	9 975	0	0
F_CENS_24	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2024	495 024	342 169	137 235	322 167	157 235	15 621 2
F_CENS_24F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2024	174 500	73 935	100 564	73 935	100 564	0 -0
F_CENS_25	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2025	119 900	55 608	64 292	38 608	81 292	0 0
F_CENS_25F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2025	522 215	34 272	229 009	34 272	229 009	258 934 0
F_CENS_RES	RÉSERVE - CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	815 000	0	420 000	0	295 000	395 000 125 000
F_COM_23	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2023	88 860	88 861		88 861		0
F_COM_25	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2025	12 000	12 000	0	12 000	0	0
F_CONC_24	CONCOURS ÉCOLES - 2024	1 717 631	1 717 629		1 717 631		-2
F_CONC_25	CONCOURS ÉCOLES - 2025	1 726 534	1 422 383	304 151	1 256 783	469 751	0
F_CONC_26	CONCOURS ÉCOLES - 2026	1 820 416	0	1 420 416	0	1 276 500	400 000 143 916
F_CORDE_22	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2022	8 000	7 999		7 999		0
F_CORDE_23	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2023	278 061	277 674	384	277 673	384	0
F_CORDE_24	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2024	319 531	316 531	3 000	292 528	27 000	0 3
F_CORDE_25	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2025	286 082	14 450	271 632	14 450	271 632	0 0
F_DECARBO	DECARBOCHIM	171 436	6 100	165 336	6 100	165 336	0 0
F_DEFIB_25	DÉFIS BOIS - 2025	107 205	107 205	0	107 205	0	-0
F_DEFIB_26	DÉFIS BOIS - 2026	140 000	5 000	135 000	5 000	135 000	0 0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

F_DENSYS	MUNDUS DENSYS	3 633 975	3 421 334	212 641	3 421 336	212 641		-1
F_DENSYS_2	MUNDUS DENSYS 2.0	3 886 187	1 278 477	799 825	585 881	742 587	1 807 886	749 834
F_DIGIAGRO	DIGI-AGRO	149 076	101 103	47 970	101 103	47 970		1
F_EDIH	Projet EDIH	202 467	8 189	107 286	8 189	107 286	86 991	0
F_EMERALD	EMERALD	199 052	61 392	53 830	54 830	47 756	83 830	12 636
F ERA P_22	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2022	295 287	295 282	0	295 282	0		-0
F ERA P_23	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2023	128 325	63 899	64 425	48 581	79 743		-0
F ERA P_24	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2024	669 506	305 090	214 992	253 590	266 492	149 423	0
F ERA P_25	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2025	500 280	29 575	217 355	29 575	217 355	253 350	0
F ERA P_NF	PROJETS ERASMUS + NON FLÉCHÉS	129 762	129 760	0	129 761	0		-0
F ERA P_RE	PROJETS ERASMUS + - RÉSERVE	3 000 000	0	0	0	0	3 000 000	0
F_ERASMU22	BOURSES ERASMUS - 2022	2 910 377	2 521 172	389 204	2 481 171	429 204		1
F_ERASMU23	BOURSES ERASMUS - 2023	2 157 294	1 894 200	263 094	1 894 199	263 094	0	1
F_ERASMU24	BOURSES ERASMUS - 2024	2 947 235	1 912 689	757 831	1 912 689	757 831	276 715	0
F_ERASMU25	BOURSES ERASMUS - 2025	2 582 300	455 000	897 300	455 000	897 300	1 230 000	0
F_EURECA	EURECA PRO	2 847 486	640 598	929 994	635 598	919 994	1 276 893	15 001
F_EXCELLEN	FRANCE 2030 - EDUCATION ET TERRITOIRES	15 730 095	2 519 467	1 522 237	2 120 026	1 615 871	11 688 381	305 807
F_FAST2	FAST	260 976	260 973		260 974			-0
F_FIBI	FRANCE 2030 - FIBI - URCA	822 705	0	618 989	0	418 989	203 716	200 000
F_GENIAL	MUNDUS GENIAL	3 569 272	3 342 632	226 642	3 342 633	226 642		-1
F_GREENA	MUNDUS GREENANO	4 142 000	1 757 145	865 966	750 143	905 166	1 518 890	967 802
F_HALLEODO	HALLE ODONTO	342 410	314 721	27 688	314 721	27 688		0
F_HERCULE	HERCULE	217 682	217 682		217 681			1
F_HILL	HILL	468 731	280 501	96 114	273 501	96 114	92 113	7 001
F_IMA_IA	IMAGE IA	140 000	113 928	26 071	113 928	26 071		0
F_INSPE	REFORME INSPE	829 719	537 830	150 912	496 104	192 640	140 975	-2
F_JMC	PARTENARIAT ENSEIGNEMENT MÉDECINE JMC	512 794	385 227	86 921	355 227	86 921	40 643	30 000
F_MISEI	MUNDUS MISEI	4 268 000	808 793	913 222	228 222	887 222	2 545 984	606 572
F_MOOD	INSERM THE MOOD	100 000	28 562	49 938	28 562	49 938	21 500	0
F_MSU2023	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2023	87 000	64 179	22 820	64 179	22 820		0
F_MSU2024	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2024	2 030 000	2 029 999		2 029 999			0
F_MSU2025	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2025	2 500 000	900 000	1 000 000	900 000	1 000 000	600 000	0
F_MSU2026	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2026	2 500 000	0	1 150 000	0	1 150 000	1 350 000	0
F_ORION	PIA - ORION	18 515 936	6 551 088	2 387 086	5 950 855	2 174 467	9 577 731	812 852
F_PACTE_2	PACTE REGION 2	1 914 379	1 914 366	0	1 914 366	0		0
F_PACTE_3	PACTE REGION 3	2 000 000	0	500 000	0	150 000	1 500 000	350 000
F_PEEL4	PEEL PHASE 4	1 033 448	1 033 447		1 033 446			1
F_PEEL4F	PEEL PHASE 4 - FLÉCHÉ	641 840	641 839		641 839			-0
F_PEEL5	PEEL PHASE 5	858 534	465 088	393 447	455 088	403 447		0
F_PEEL5F	PEEL PHASE 5 - FLÉCHÉ	538 867	538 867	0	503 905	34 963		-1
F_PLEIADES	FRANCE 2030 DEMOES - PLEIADES	5 138 436	5 138 434	0	5 138 433	0		1
F_POCES_24	POCES - VOLET 2024	178 237	178 237		178 236			0
F_POCES_25	POCES - VOLET 2025	175 840	175 840	0	175 840	0		0
F_POST_MED	ARS - POSTES UNIVERSITAIRES TERRITORIAUX	174 000	109 423	54 000	109 423	54 000	10 577	0
F_SANTEF	PROJETS SANTÉ ÉTUDIANTE - FLÉCHÉ	150 000	52 951	97 049	34 951	115 049		0
F_SANTESPY	SANTÉ PSY ÉTUDIANTE	197 000	157 000	40 000	157 000	40 000		0
F_TALENTS	CLASSE TALENTS	225 725	225 723		225 723			0
F_UFA_RES	PROJETS UFA - RÉSERVE	900 000	0	450 000	0	330 000	450 000	120 000
F_UFA21-22	PROJETS UFA - 2021-2022	28 800	28 800	0	28 800	0		-0
F_UFA22-23	PROJETS UFA - 2022-2023	350 651	350 650		350 650			0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

F_UFA23-24	PROJETS UFA - 2023-2024	579 443	577 988	0	577 988	0		0
F_UFA24-25	PROJETS UFA - 2024-2025	848 080	797 581	50 500	797 581	50 500	0	0
F_UFA25-26	PROJETS UFA - 2025-2026	677 140	117 150	559 990	99 650	577 490	0	0
F_UNIV_IN	UNIV INCLUSIVE DEMONSTRATRICE	1 606 050	108 733	444 628	86 733	454 628	1 052 689	12 000
F_UNIV_INC	UNIV INCLUSIVE DEMONSTRATRICE	0	0	0	0	0	0	0
F_VIRTUAL	VIRTUAL MTI SCHOOL MGN	100 000	0	100 000	0	100 000		0
F-PASSEREL	ARS - PROJET PASSERELLE	310 720	147 485	101 233	147 485	101 233	62 000	0
TOTAL CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		117 936 370	54 669 711	21 702 826	50 777 696	21 105 422	41 562 274	4 489 419
I_AUTRES	AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT	251 570	201 568	10 000	201 568	10 000	40 000	0
I_CLSH	DEMENAGEMENT CLSH	430 000	178 000	130 000	174 146	133 854	122 000	0
I_COMP	COMP ETAT	12 889 781	3 415 805	4 616 779	2 838 833	4 404 822	4 857 198	788 929
I_CVEC	PROJETS D'INVESTISSEMENT CVEC	368 911	0	0	0	0	368 911	0
I_CVEC_22	PROJETS CVEC 2022	30 000	25 131	4 869	25 131	4 869		0
I_CVEC_23	PROJETS CVEC 2023	477 200	347 545	129 655	346 545	130 655		0
I_CVEC_24	PROJETS CVEC 2024	510 000	371 380	138 620	227 290	278 710	0	4 000
I_CVEC_25	PROJETS CVEC 2025	440 000	60 000	275 632	58 000	183 358	104 368	94 274
I_CVEC_26	PROJETS CVEC 2026	450 000	0	130 000	0	50 000	320 000	80 000
I_CYBER	PROJET MGN CYBER	67 500	67 500	0	67 500	0		0
I_DCML	DATACENTRE MUTUALISÉ LORRAIN	415 399	348 652	66 745	348 653	66 746		-1
I_DSGNUM22	PROJETS NUMÉRIQUE - DSG 2022	180 000	180 000		180 000			0
I_EQNUM	EQUIPEMENTS NUM. HCI	630 000	450 000	180 000	0	630 000	0	0
I_LOTHAIRE	LOTHAIRE	900 000	398 667	251 331	398 667	201 332	250 000	49 999
I_NEIGES	CPER NEIGES	412 500	150 000	52 500	100 000	102 500	210 000	0
I_PRESI	REORGANISATION PRESIDENCE	421 000	416 690	4 308	416 692	4 308		-2
I_SAULCY	EQUIPEMENT SAULCY	1 032 830	672 830	195 000	672 828	124 000	165 000	71 002
I_SURETE	PLAN SÛRETÉ	1 030 000	607 411	422 588	507 410	522 588		0
I_TCOMP	TRAVAUX COMPOSANTE	9 342 250	5 271 567	1 297 981	5 096 895	1 164 680	2 772 692	307 973
I_WIFI	JOUVENCE WIFI	2 161 187	1 254 647	534 105	1 254 647	534 105	372 435	-0
P_F_PP_BS	PPP - FONCTIONNEMENT BRABOIS SANTÉ	36 525 933	9 602 631	1 460 000	9 388 365	1 460 000	25 463 301	214 266
P_F_PP_MIM	PPP - FONCTIONNEMENT MIM-LEM3	24 427 416	6 779 060	1 144 000	6 644 369	1 144 000	16 504 356	134 691
P_I_PP_BS	PPP - INVESTISSEMENT BRABOIS SANTÉ	38 178 054	38 173 053	5 000	12 055 437	1 370 000	0	24 752 616
P_I_PP_MIM	PPP - INVESTISSEMENT MIM-LEM3	9 953 683	9 953 681	0	6 708 691	393 782	0	2 851 208
T_AF_19	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2019	2 846 447	2 846 446		2 846 446			0
T_AF_20	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2020	143 082	143 081	0	143 082	0		-1
T_AF_21	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2021	1 022 336	1 022 335		1 022 334			1
T_AF_22	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2022	616 224	602 780	13 444	572 780	33 444	0	10 000
T_AF_23	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2023	1 409 179	1 358 484	50 693	1 133 056	236 122	0	39 999
T_AF_24	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2024	1 406 425	1 261 346	145 076	942 430	253 993	0	209 999
T_AF_25	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2025	1 397 243	658 413	188 830	186 413	490 830	550 000	170 000
T_AIG2127	PP2I - CPER21-27-AIGUILLETTES	11 500 000	677 587	230 000	623 261	50 000	10 592 412	234 326
T_APUL_CCR	PP2I - APPOINT UL CPER1520 - CCR	2 701 825	2 701 825	0	2 701 825	0		-0
T_APUL_NB	PP2I - APPOINT UL CPER2127 - IUT NB	3 650 000	2 200 000	650 000	0	1 350 000	800 000	1 500 000
T_APUL_PFR	PP2I - APPOINT UL PFR	1 048 400	1 048 399		1 048 399			1
T_APUL_SAU	PP2I - APPOINT UL CPER1520 - SAULCY	600 000	0	500 000	0	0	100 000	500 000
T_ARTS_PLA	PP2I - Arts plastiques UFR ALL	350 000	61 000	240 000	10 000	270 000	49 000	21 000
T_BATB	PP2I - BÂTIMENT B SAULCY	1 228 000	180 999	795 000	60 875	847 124	252 000	68 000
T_BOUZULE	PP2I - TRAVAUX BOUZULE	183 710	183 709	0	100 475	83 235		-0
T_CAB	PP2I - CONVERGENCE-ALIMENTATION BIORAFF	621 597	621 596	0	621 595	0		2
T_CHITELET	PP2I - GPI - CHITELET	600 000	0	0	0	0	600 000	0
T_CLSH23	PP2I - TRAVAUX CLSH	1 056 722	1 056 722	0	1 056 724	0		-2

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

T_CREM24	PP2I - CREM24	4 088 000	3 959 000	129 000	713 000	1 925 000	0	1 450 000
T_DCML	PP2I - TRAVAUX DCML	9 123 983	8 643 981	480 000	8 643 980	0	0	480 001
T_DCML_P2	PP2I - TRAVAUX DCML PHASE 2 AUTOFI	1 300 000	1 294 999	5 001	494 999	805 001	0	0
T_EE_19	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2019	1 002 204	1 002 201	0	1 002 202	0		-1
T_EE_20	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2020	1 525 000	864 999	610 000	825 000	300 000	50 000	349 999
T_EE_21	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2021	504 435	504 434	0	504 434	0		0
T_EE_22	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2022	7 053 003	3 653 001	3 200 000	3 142 999	490 000	200 000	3 220 002
T_EE_23	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2023	9 337 576	6 194 683	901 890	1 725 525	2 570 049	2 241 000	2 800 999
T_EE_25	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2025	715 000	0	0	0	0	715 000	0
T_EE_26	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2026	2 010 000	0	2 010 000	0	400 000	0	1 610 000
T_ESP_TRAV	PP2I - Transformation espaces travail	2 000 000	65 999	850 000	30 000	600 000	1 084 000	285 999
T_GER_20	PP2I - GERS - 2020	835 107	835 106	0	835 106	0		-0
T_GER_21	PP2I - GERS - 2021	1 860 108	1 610 104	50 000	1 115 107	445 000	200 000	99 998
T_GER_22	PP2I - GERS - 2022	3 799 149	3 734 147	65 000	2 186 348	1 302 800	0	309 999
T_GER_23	PP2I - GERS - 2023	184 675	184 674		184 675			-0
T_GER_24	PP2I - GERS - 2024	3 399 188	2 742 596	516 586	1 551 788	1 107 398	140 000	599 995
T_GER_25	PP2I - GERS - 2025	5 776 000	2 441 404	2 194 175	1 104 404	1 693 175	1 140 421	1 838 000
T_GER_26	PP2I - GERS - 2026	6 360 000	0	520 000	0	275 000	5 840 000	245 000
T_GER_27	PP2I - GERS - 2027	5 000 000	0	0	0	0	5 000 000	0
T_GYNA	PP2I - GYMNASE SAULCY	2 010 000	2 009 999	0	2 010 000	0	0	-2
T_ISGMP	PP2I - ISGMP SAULCY	2 625 000	2 413 000	92 000	1 208 000	1 117 000	120 000	180 000
T_K02	PP2I - AMPHI K02	1 750 132	1 750 132	0	1 750 131	0		0
T_LEMOIGNE	PP2I - AMPHI LEMOIGNE	1 135 525	1 135 524	0	1 135 523	0		1
T_LIBE	PP2I - ISOLATION LIBÉRATION	2 189 685	2 011 553	178 131	1 538 247	651 438	0	-1
T_MA_18	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2018	1 330 752	1 330 660	0	1 330 660	0		-0
T_MA_20	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2020	815 000	754 999	60 000	30 000	665 000	0	119 999
T_MA_22	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2022	361 762	361 761	0	361 761	0		1
T_MA_23	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2023	963 000	882 999	40 000	614 999	268 000	40 000	40 000
T_MA_25	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2025	4 980 000	1 148 380	1 680 000	137 500	872 500	2 151 620	1 818 380
T_MA_26	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2026	300 000	0	25 000	0	10 000	275 000	15 000
T_MA_BRDX	PP2I - Mise en accessibilité Bridoux	0	0	0	0	0	0	0
T_MA_NC	PP2I - Mise en accessibilité IUT NC	475 000	365 000	110 000	20 000	365 000	0	90 000
T_MA_RES	PP2I - Opération mises en accessibilité	15 000 000	0	0	0	0	15 000 000	0
T_MA_SANTE	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ SANTÉ	1 280 000	1 217 999	32 000	750 000	380 000	30 000	119 998
T_MAGA	PP2I - MAGASIN CENTRAL	5 000	4 999	0	4 999	0	0	0
T_NB2127	PP2I - CPER2127 - IUT NB	7 500 000	7 422 694	77 307	1 246 552	4 541 447	0	1 712 001
T_OMBRIERE	PP2I - Ombrières Brabois Santé	4 020 000	20 000	3 500 000	15 000	500 000	500 000	3 005 000
T_PRESI	PP2I - RATIONALISATION DES PRÉSIDENCES	540 000	539 999	0	540 001	0	0	-2
T_RES	PP2I - RÉSERVE	0	0	0	0	0	0	0
T_RESILI2	PP2I - RÉSILIENCE 2	666 530	666 527	0	666 529	0		-2
T_ROBLOT	PP2I - AMPHI ROBLOT	1 254 000	1 248 199	5 801	1 223 201	30 801		-2
T_SANI_MTZ	PP2I - SANITAIRE IUT METZ	1 585 368	1 535 368	50 000	1 144 869	440 500		-1
T_SAUL1520	PP2I - CPER1520 - SAULCY	11 000 000	11 000 000		10 999 998			2
T_SECUFST	PP2I - MISE EN SÉCURITÉ FST	1 450 000	1 207 627	142 372	470 628	579 372	100 000	299 999
T_SHS2127	PP2I - CPER2127 - SHS SAULCY	8 000 000	3 350 001	4 650 000	2 797 923	3 017 077	0	2 185 001
T_STAVOLD	PP2I - ISOLATION IUT ST AVOID	4 286 900	4 076 597	198 000	3 485 900	736 000	12 302	52 697
T_SURET_25	PP2I - SURETE 2025	30 000	25 000	5 000	25 000	5 000	0	0
T_SURET_26	PP2I - SURETE 2026	940 000	40 000	60 000	0	50 000	840 000	50 000
T_TE_CLSH	AAP_TE_CLSH	9 598 000	9 596 740	1 260	1 068 823	4 434 810	0	4 094 367
TOTAL PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT		325 871 486	189 397 624	36 300 679	119 417 174	47 106 425	100 173 016	59 174 704

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_3BR	FRCR-3BR	1 146 957	1 146 949		1 146 950			-1
R_ADAPT	ADAPT	256 877	142 175	80 725	140 851	82 032	33 977	17
R_ADEME	AUTRES PROJETS ADEME NON FLÉCHÉS	1 457 835	1 199 408	199 978	1 195 325	200 851	58 427	3 210
R_ADEMEF	AUTRES PROJETS ADEME FLÉCHÉS	333 109	333 105		333 107			-2
R_AGROBIO	AGROBIOTE	224 500	152 536	68 357	150 036	70 857	3 607	0
R_AIRFORCE	DFAS-AIRFORCE	402 978	402 976	0	402 976	0		0
R_ALGAE	INTERREG - ALGAE BOOST	599 985	156 599	130 445	156 599	130 445	312 941	0
R_ALLIAGE	CPER 21-27 ALLIAGE	715 000	326 167	188 833	163 167	351 833	200 000	-0
R_ANR_17F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2017	139 968	139 966		139 967			-1
R_ANR_18	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2018	203 072	203 070		203 069			1
R_ANR_18F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2018	1 489 983	1 453 850	36 122	1 453 851	36 122		-1
R_ANR_19	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2019	260 873	250 913	9 955	249 341	11 528		-1
R_ANR_19F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2019	1 250 970	1 211 475	39 487	1 211 476	39 487	0	-1
R_ANR_20	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2020	375 153	336 082	39 063	336 083	39 063		-0
R_ANR_20F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2020	4 191 454	3 657 912	114 278	3 657 645	114 537	419 232	8
R_ANR_21	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2021	433 070	383 877	49 187	381 708	51 354	0	1
R_ANR_21F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2021	6 354 106	5 560 835	790 615	5 500 655	850 804	2 610	-9
R_ANR_22	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2022	502 303	255 195	175 106	254 268	175 766	72 000	266
R_ANR_22F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2022	6 698 831	4 612 373	1 600 765	4 518 526	1 678 721	485 645	15 890
R_ANR_23	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2023	35 000	26 414	8 585	26 414	8 585		0
R_ANR_23F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2023	11 120 528	4 937 191	3 080 186	4 505 914	3 424 893	3 103 122	86 571
R_ANR_24F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2024	8 534 954	2 074 681	2 347 045	1 996 191	2 413 645	4 113 225	11 890
R_ANR_25F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2025	4 602 873	89 853	1 697 063	89 853	1 697 063	2 815 957	0
R_ANR_DIV	AUTRES PROJETS ANR NON FLÉCHÉS	314 494	193 137	121 355	193 136	121 355		1
R_ANR_DIVF	AUTRES PROJETS ANR FLÉCHÉS	3 792 355	2 840 306	543 867	2 790 139	593 937	408 163	97
R_ANR_RES	RESERVE_ANR	8 800 000	0	1 270 000	0	700 000	7 530 000	570 000
R_AP_SIRIU	APPORT SIRIUS	97 920	24 879	50 766	24 879	50 666	22 274	100
R_APP_CP21	APPORT UL CPER RECHERCHE 21-27	533 069	533 067	0	533 067	0		0
R_APP_CP25	APPORT UL CPER RECHERCHE VOLET 2	773 500	164 000	609 500	39 000	609 500	0	125 000
R_APPOINT	AUTRES APPORTS UL PROJETS FINANÇÉS	87 919	79 096	8 822	79 096	8 822		0
R_AQUAE	H2020-AQUAEXCEL	194 811	165 443	29 366	165 442	29 366	0	1
R_AQUASERV	AQUASERV	225 046	32 304	84 248	29 549	84 248	108 494	2 755
R_ARBRE	LABEX ARBRE NON FLÉCHÉS	115 000	114 998		114 998			0
RASTERIE	F2030 - ASTERIE	949 832	36 638	374 870	36 638	374 870	538 324	0
R_ATR_MIN	AUTRES PROJETS FINANÇÉS MINISTÈRES	688 611	354 948	240 908	354 947	240 908	92 753	1
R_ATR_MINF	AUTRES PROJETS FINANÇÉS MINIST-FLÉCHÉ	363 522	363 518	0	363 518	0		0
R_AUTR_RES	RESERVE AUTRES PROJETS RECH. SBV	2 000 000	0	0	0	0	2 000 000	0
R_AUTRE16F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2016	27 358	27 357		27 357			0
R_AUTRE18	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2018	230 434	227 433	3 000	227 434	3 000	0	-1
R_AUTRE19	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2019	634 944	616 516	18 425	616 516	18 425	0	0
R_AUTRE20	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2020	401 796	274 577	89 624	274 577	89 624	37 589	0
R_AUTRE20F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2020	738 295	684 365	53 926	684 366	53 926	0	-1
R_AUTRE21	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2021	701 402	674 232	27 155	673 648	27 741	0	-1
R_AUTRE21F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2021	233 616	224 979	8 634	224 979	8 634	0	0
R_AUTRE22	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2022	856 331	650 000	195 277	635 246	199 227	11 046	10 805
R_AUTRE22F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2022	1 280 602	1 015 730	264 859	1 014 468	266 122	0	-1
R_AUTRE23	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2023	2 088 498	1 532 239	507 934	1 531 189	508 691	48 306	293
R_AUTRE23F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2023	821 217	580 621	237 091	580 475	237 236	3 500	1
R_AUTRE24	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2024	2 012 371	1 208 847	604 141	1 202 880	610 107	199 376	1
R_AUTRE25	UTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2025	2 340 004	427 571	875 684	427 571	875 684	1 036 749	0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_BARACHOI	BARACHOIS SPM	250 000	171 580	53 420	171 578	53 420	25 000	2
R_BEHAV	CHAIRE BEHAVIOUR	627 866	627 867		627 867			-0
R_BIOECO	CPER 21-27 - BIOECO	1 922 000	761 870	1 160 129	658 903	1 263 097		-2
R_BIOMARQ	BIOMARQUEURS	154 483	154 483	0	154 481	0		2
R_BONEREQ	ERC - BONEREPAIR	2 241 108	16 500	473 173	16 500	473 173	1 751 435	0
R_BRYOFLA	BRYOFLAM	112 000	100 069	11 930	100 069	11 930		0
R_BSL	CPER 21-27 - BSL	989 700	950 877	38 822	136 938	852 761	0	0
R_BYWALL	BYWALL - ADEME	1 358 826	356 934	463 857	350 311	443 857	538 035	26 622
R_CAGRIMEN	CAGRIMENT	100 000	44 678	55 322	44 678	55 322	0	0
R_CALBOUVA	ADEME - CALBOUVAL	282 493	129 567	152 924	129 547	152 944	0	0
R_CAMILAKT	INSERM - CAMILAKT	288 369	192 795	72 573	192 795	72 573	23 000	-0
R_CAPACITI	CAPACITI	401 142	186 635	133 335	186 635	133 335	81 171	0
R_CARE	FEDER-CARE	3 059 233	3 059 227		3 059 227			0
R_CARNOT19	ICEEL CARNOT - 2019	1 217 214	1 217 202	0	1 217 202	0		0
R_CARNOT20	ICEEL CARNOT - 2020	1 200 519	1 192 423	8 073	1 192 421	8 073		2
R_CARNOT21	ICEEL CARNOT - 2021	1 510 178	1 470 955	39 219	1 470 764	39 409		1
R_CARNOT22	ICEEL CARNOT - 2022	1 650 715	1 443 564	207 139	1 443 565	207 141	0	-3
R_CARNOT23	ICEEL CARNOT - 2023	1 730 106	1 015 918	504 529	984 712	535 735	209 654	1
R_CARNOT24	ICEEL CARNOT - 2024	1 760 000	922 842	480 648	922 842	480 648	356 510	0
R_CARNOT25	ICEEL CARNOT - 2025	1 730 000	0	376 666	0	376 666	1 353 334	0
R_CARNOT26	ICEEL CARNOT - 2026	1 730 000	0	0	0	0	1 730 000	0
R_CESAM	PROJET FEDER CESAM	128 621	0	50 000	0	50 000	78 621	0
R_CH_AGRO	CHAIRE AGROMETHA	184 498	184 495	0	184 495	0		1
R_CH_BIO4	CHAIRE BIO4SOLUTIONS	394 110	389 481	4 627	388 605	5 503	0	1
R_CH_MET	CHAIRE MÉTAL LIQUIDE NF	668 500	668 498	0	668 498	0		0
R_CH_SOL	CHAIRE SOLIDIFICATION	370 225	370 224	0	370 222	0		2
R_CHA_TPSY	CHAIRE TECH PSY	260 000	0	260 000	0	260 000	0	0
R_Chemical	ETAT - CHEMICAL RANGE	325 867	253 539	72 327	253 539	72 327		-0
R_CHIBIPOP	CHIBIPOP	226 547	128 233	76 534	128 233	76 534	21 778	0
R_CIRKLA	CIRKLA	281 287	68 104	93 676	68 104	93 676	119 506	0
R_COLLQ_RES	COLLOQUES - RÉSERVE	1 300 000	0	400 000	0	300 000	900 000	100 000
R_CLUEDOL	FRCR - CLUEDOL	180 000	177 833	2 164	177 833	2 164		0
R_COLLECT	COLLECT	200 000	126 000	74 000	126 000	74 000	0	0
R_COLLQ_21	COLLOQUES - 2021	42 448	42 447	0	42 446	0		1
R_COLLQ_23	COLLOQUES - 2023	159 479	155 480	4 000	155 478	4 000	0	2
R_COLLQ_24	COLLOQUES - 2024	650 868	499 989	150 885	499 985	150 885	0	4
R_COLLQ_25	COLLOQUES - 2025	1 006 728	631 937	373 991	531 937	453 991	800	20 000
R_COMRAD	H2020 - COMRAD	242 042	242 040	0	242 039	0		1
R_COOPER	INSERM - COOPER	218 949	199 358	19 590	170 042	48 905		1
R_CORPLAUX	ETAT - CORPLAUX	299 635	281 800	17 834	281 800	17 834	0	-0
R_Cpj_22	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2022	2 001 378	971 716	544 078	961 436	544 078	485 576	10 279
R_Cpj_23	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2023	800 000	220 371	159 178	220 140	159 178	420 450	231
R_Cpj_24	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2024	600 000	85 829	46 979	85 829	46 979	467 192	0
R_Cpj_RES	ANR- RÉSERVE - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR	0	0	0	0	0	0	0
R_CR_PB_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2019	121 667	121 665		121 665			0
R_CR_PB_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2020	72 700	49 115	23 583	49 115	23 583		0
R_CR_PB_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2021	727 200	720 007	7 186	720 007	7 186		-0
R_CR_PB_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2022	826 161	696 123	127 899	694 642	129 380	2 130	1
R_CR_PB_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2023	1 567 764	1 193 444	374 312	1 193 085	374 664	0	7
R_CR_PB_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2024	1 658 252	806 697	585 060	806 696	585 060	266 496	1

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_CR_PB_25	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2025	1 025 413	428 569	430 062	428 569	430 062	166 782	0
R_CR_RES	CONTRATS DE RECHERCHE - RESERVE	3 400 000	0	200 000	0	200 000	3 200 000	0
R_CROIRE	FEDER - CROIRE	2 412 200	0	449 739	0	449 739	1 962 461	0
R_CRPV_17	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2017	269 213	249 408	9 150	249 409	9 150		-1
R_CRPV_18	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2018	227 323	187 600	39 533	184 522	42 533		78
R_CRPV_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2019	779 043	760 501	18 538	760 501	18 538		-1
R_CRPV_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2020	2 419 130	2 150 399	268 715	2 150 402	268 715	0	-3
R_CRPV_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2021	1 896 715	1 737 052	159 651	1 737 046	159 651	0	6
R_CRPV_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2022	3 563 303	3 190 180	362 280	3 183 735	368 722	10 810	4
R_CRPV_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2023	3 207 405	2 198 051	877 527	1 922 866	752 709	131 808	400 003
R_CRPV_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2024	2 791 237	1 456 144	867 767	1 274 315	1 039 596	467 324	10 000
R_CRPV_25	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2025	2 295 153	348 087	957 537	348 087	882 537	989 529	75 000
R_CRYO	FEDER - MOLAI4CRYO	2 096 964	2 041 963	20 000	1 961 963	100 000	35 000	0
R_CST_24	PROJETS CST - 2024	41 422	41 423		41 422			1
R_DEEPBEAT	HO - DEEPBEAT	300 063	111 675	112 724	111 675	112 724	75 663	0
R_DIAG	RGE - DIAG	208 000	0	128 000	0	128 000	80 000	0
R_DOC_19	THÈSES - 2019	144 963	144 961		144 961			0
R_DOC_20	THÈSES - 2020	485 587	475 814	9 770	475 814	9 770		0
R_DOC_21	THÈSES - 2021	577 746	504 404	73 338	504 403	73 338		1
R_DOC_22	THÈSES - 2022	1 144 645	1 113 554	31 077	1 113 555	31 077	0	-1
R_DOC_23	THÈSES - 2023	840 751	559 668	274 558	559 668	274 558	6 525	0
R_DOC_24	THÈSES - 2024	709 000	256 577	231 616	256 577	231 616	220 808	0
R_DOC_25	THÈSES - 2025	700 000	29 273	169 866	29 273	169 866	500 861	0
R_DREAM	FEDER - DREAM	1 591 579	683 021	357 333	683 021	357 333	551 226	1
R_DURABI	EQUIPEX - DURABILITY	1 679 400	917 006	495 000	911 922	339 745	267 392	160 339
R_ECOCHE	AERM - ECOCHECKUP	200 740	0	86 620	0	86 620	114 120	0
R_EDGESKIL	EDGESKIL	300 287	99 308	200 978	98 963	201 323	0	0
R_EDINAF	HORIZON EUROPE - EDINAF	444 567	157 488	287 077	155 489	289 077	0	-0
R_EMEUSE	GIP MEUSE - E-MEUSE	537 258	440 064	97 192	440 064	97 192		0
R_ENACT	France 2030 - ENACT IA	17 985 000	1 533 335	3 484 340	1 303 335	3 204 340	12 967 325	510 000
R_ENERGI_2	CPER 25 - Tranche 2 ENERGIES & PRO	151 440	109 000	42 440	0	151 440	0	0
R_ENERGIES	CPER 21-27 - CPER ENERGIES & PROCÉDÉS	1 864 508	1 864 508	0	1 514 508	350 000	0	-0
R_ENSEMBLE	HO - ENSEMBLE	303 755	101 420	108 227	101 420	108 227	94 107	0
R_ENTREP	FEDER- ENTREPRENEURIAT	651 369	651 368		651 368			0
R_EREM	CHAIRE EREM	9 757	6 873	2 883	6 873	2 883		0
R_EXCEED	HORIZON EUROPE - EXCEED	1 799 250	1 340 847	458 402	1 334 779	464 469	0	1
R_EXIST	INSERM - EXIST	1 677 474	1 497 195	180 276	1 496 750	180 720		1
R_FONDID	AUTRES PROJETS FONDATION ID+	15 066	15 065		15 065			-0
R_FRAGRAN	Fragrance	250 000	0	250 000	0	250 000	0	0
R_FRELANCE	PLAN FRANCE RELANDE R & D	2 585 188	2 585 156	0	2 585 148	0		8
R_FROSTBIT	HO - FROSTBIT	589 412	102 394	137 761	84 888	137 761	349 256	17 506
R_F-SWIFT	INSERM-CHU - F-SWIFT	204 250	37 899	76 547	37 899	76 547	89 804	0
R_GE-MED	C PER 21-27 GE MED	192 000	192 000	0	192 000	0		0
R_GE-MED2	C PER 21-27 GE MED Tranche 2	30 000	0	30 000	0	30 000	0	0
R_GENI	C PER 21-27 - GENI	2 856 670	373 310	1 303 359	373 310	1 303 359	1 180 000	0
R_GODZILLA	BPI - GODZILLA	1 299 502	0	150 000	0	150 000	1 149 502	0
R_GREATER	GREATER	267 191	79 583	127 705	79 584	127 705	59 901	-0
R_GREEN	FEDER - HY-C-GREEN	722 120	722 117		722 118			-0
R_HYPE	HYPE	475 372	468 342	7 028	468 343	7 028		-0
R_I2GE	C PER 21-27 - I2GE	491 786	339 181	127 604	339 181	127 604	25 000	0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_ICARUS	ICARUS	396 945	160 978	105 940	160 909	105 940	130 026	69
R_ICHAT	RGE - ICHAT	451 941	2 000	113 591	2 000	113 591	336 350	0
R_IHU	IHU - INFINY	265 000	11 000	106 600	11 000	106 600	147 400	0
R_ILOG	ILOG	279 000	124 162	69 248	123 668	69 743	85 591	-1
R_IMOTEP	H2020 - IMOTHEP	400 805	400 799	0	400 799	0		-0
R_INFRA	CPER 21-27 INFRA-IEFB	945 000	944 998	0	360 673	584 326		-1
R_INFRA2	CPER 21-27 INFRA-IEFB Tranche 2	247 000	0	77 000	0	77 000	170 000	0
R_IRM	CPER 21-27 - R-IRM	4 162 422	3 339 891	822 531	629 966	3 532 456	0	0
R_ISA3	BPI - ISA3	192 767	192 766	0	192 766	0		-0
R_IUF	IUF - MESRI	1 860 000	735 049	552 979	735 047	552 979	571 959	2
R_JUMBRAS	BPI - JUMBRAS	330 000	200 933	78 311	200 932	78 311	50 754	1
R_KISSMAT	KISSMAT	160 000	97 219	62 782	97 219	62 782	0	-0
R_LATI	INTERREG - LATI	395 265	80 028	155 893	80 028	155 893	159 344	0
R_LAUDS	LAUDS	231 500	162 397	69 102	160 578	70 921	0	-0
R_LEAP	H2020 - LEAP	194 193	193 794	397	193 794	397	0	-0
R_LOLA	ETAT - LOLA	480 000	465 121	14 878	465 121	14 878		0
R_LORDET	ERC - LORDET	1 498 013	572 557	332 317	566 953	333 926	593 137	3 995
R_LORTINN	FEADER - LORTINN	326 698	88 963	180 020	88 963	180 020	57 715	0
R_LUE_22	DNC LUE PERENNE - 2022	6 192 607	5 822 762	279 486	5 822 759	279 486	90 296	3
R_LUE_23	DNC LUE PERENNE - 2023	9 908 438	7 187 871	1 848 904	7 187 865	1 848 904	871 587	6
R_LUE_24	DNC LUE PERENNE - 2024	9 915 670	5 194 007	3 066 828	4 762 854	3 297 978	1 654 811	200 003
R_LUE_25	DNC LUE PERENNE - 2025	10 495 264	1 835 323	4 391 413	1 335 323	4 241 413	4 268 528	650 000
R_LUE_26	DNC LUE PERENNE - 2026	10 502 496	0	1 626 636	0	426 636	8 875 860	1 200 000
R_LUE_PROB	ISITE LUE PIA - PROBATOIRE	46 845 153	46 844 690	0	46 844 696	0	0	-5
R_MATGE	CPER 21-27 - MAT-GE	4 013 213	4 013 212	0	3 512 212	501 000	0	0
R_MATGE_2	CPER 21-27 - MAT-GE VOLET 2	186 100	28 963	57 137	28 963	57 137	100 000	0
R_MAXH2	HORIZON EUROPE - MAXH2	422 500	311 846	110 650	305 106	117 391	0	-1
R_MIRAGE	FRCR - MIRAGE	201 308	201 306		201 306			0
R_MODAPTO	HORIZON EUROPE - MODAPTO	618 438	398 344	220 091	398 344	220 091	0	-0
R_MORES	HORIZON EUROPE - MORES	380 000	202 154	177 845	202 102	177 897	0	-0
R MOZORNE	AERM - MOZORNE	239 081	239 082	0	239 079	0		3
R_MTSS-K	MTSS-K	624 868	215 425	196 804	212 334	198 738	212 638	1 157
R_MULTIMI	CHAIRE MULTIMINE	700 000	472 527	227 471	469 918	230 080	0	-0
R_NEASQC	H2020 - NEASQC	227 742	227 739	0	227 739	0		-0
R_PEP22	PEPR - VOLET 2022	12 077 483	5 291 165	2 816 742	5 243 510	2 845 568	3 969 553	18 829
R_PEP23	PEPR - VOLET 2023	2 571 771	789 140	502 207	788 405	502 207	1 280 423	735
R_PEP24	PEPR - VOLET 2024	3 605 249	665 280	1 010 374	665 280	1 010 374	1 929 596	0
R_PEP25	PEPR - VOLET 2025	265 680	2 000	77 005	2 000	77 005	186 675	0
R_PEPRES	PEPR - RESERVE	1 500 000	0	500 000	0	350 000	1 000 000	150 000
R_PHENOM	CPER 21-27 PHENOMINEST	452 650	287 174	65 476	208 173	144 476	100 000	1
R_PHOTOBRA	HO - PHOTOBRANE	267 574	20 251	78 576	20 251	78 576	168 747	0
R_PIA_FR30	PIA_FR30	30 249	25 161	5 087	25 161	5 087		0
R_PICASSO	ETAT - PICASSO	409 318	409 316	0	409 316	0		0
R_PJT_CS	PROJETS RECHERCHE - CS	142 434	134 903	4 000	134 903	4 000	3 527	0
R_PLANETE	GIP FLTV - PLANETE	702 550	702 544		702 541			3
R_PLUS	FEDER - PLUS	1 014 968	1 014 966	0	1 014 966	0		0
R_POLARIS	PUI POLARIS	3 136 750	1 330 592	880 000	1 323 266	865 000	926 155	22 326
R_POLYRAS	POLYRAS	595 939	287 763	205 879	271 880	217 072	102 297	4 690
R_POWER	HORIZON EUROPE-MORE POWER	410 152	264 280	145 870	264 280	145 871	0	-1
R_PROFIC	H2020 - PROFICIENT	773 855	773 851	0	773 850	0		1

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_QARNOT	ERC CARNOT	1 458 676	268 844	249 140	268 844	249 140	940 692	0
R_RANGE	FRCR - RANGE	422 178	422 177		422 176			1
R_RAYFLAM	INRIA - PIQ - RAYFLAM	284 979	42 171	61 216	42 171	61 216	181 592	0
R_REACHER	ERC REACHER	1 436 088	934 755	335 288	926 213	343 829	166 041	1
R_REDWOLF	INTERREG - REDWOLF	250 538	250 537		250 537			0
R_REGALOR	FEDER - REGALOR	2 309 128	2 300 003	9 123	2 299 961	9 166		-1
R_REGALOR2	FEDER - REGALOR 2	1 424 492	127 543	213 456	122 099	213 456	1 083 492	5 445
R_REGIO19F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2019	296 768	296 767		296 767			0
R_REGIO20	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2020	49 517	41 976	7 540	41 976	7 540		0
R_REGIO20F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2020	348 348	348 344		348 344			0
R_REGIO21	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2021	91 955	91 953	0	91 953	0		0
R_REGIO21F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2021	231 292	231 292		231 292			0
R_REGIO22	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2022	194 501	192 502	1 996	192 502	1 996		0
R_REGIO22F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2022	474 122	312 705	161 414	275 996	198 124		-0
R_REGIO23	AUTRES PROJETS RGE 2023	228 300	194 736	24 661	194 736	24 661	8 900	0
R_REGIO24	AUTRES PROJETS RGE 2024	184 500	158 660	25 840	158 660	25 840	0	0
R_REGIO25	AUTRES PROJETS RGE 2025	100 702	9 000	91 702	9 000	91 702	0	0
R_REIL	ASDESR - REIL	6 120 367	1 351 981	1 030 249	1 260 791	1 030 249	3 738 136	91 190
R_REISOL	ADEME - REISOL	400 000	66 608	294 915	0	297 500	38 477	64 023
R_RENETE	CPER 21-27 - RENETE	1 174 670	1 174 670	0	1 051 670	123 000	0	0
R_RXNANO	INC - RX NANOBRAIN	218 920	218 918	0	213 390	5 527		1
R_SAGID	FEDER - SAGID	409 500	134 234	147 670	134 121	147 670	127 596	113
R_SAPS	SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ	1 142 618	1 051 620	90 994	1 001 621	140 994	0	-1
R_SEVRAGE	INC - STABULO	341 076	341 075		341 075			0
R_SIGNIT	FOND ARC - SIGN IT	600 000	203 084	174 308	203 032	174 360	222 606	0
R_SIMPLE	HORIZON EUROPE - SIMPLE	122 813	64 220	58 591	64 220	58 591	0	-0
R_SIRIMA	Projet SIRIMA - UE	210 360	75 651	96 240	75 651	96 240	38 468	0
R_SIRIUS	PIA SIRIUS	13 900 000	4 924 473	1 908 675	4 205 671	2 003 183	7 066 844	624 294
R_SOCRATES	HO - SOCRATES	370 500	115 756	193 019	115 531	193 245	61 725	-0
R_SOF	PROJETS SCIENCE OUVERTE FLÉCHÉS	762 000	716 000	0	666 000	50 000	46 000	0
R_STRATOB	BPI - STRATOBOIS	287 000	258 291	28 708	238 497	48 503		-1
R_SUPERAIL	BPI - SUPER-RAIL	675 520	640 199	35 319	635 025	40 492		1
R_SUSPENS	HO - Projet SUSPENS	499 125	107 968	70 000	107 968	70 000	321 157	0
R_THEBIOEC	THEBIOEC	96 500	44 284	52 216	39 452	57 048	0	-0
R_THERMA	ADEME - THERMA	711 980	33 506	113 664	33 506	113 664	564 810	0
R THESE IA	ANR - THÈSES IA	830 568	771 825	58 733	771 824	58 733		0
R_THESPIS	HO - PROJET THESPIS	551 579	0	94 694	0	94 694	456 885	0
R_UE_16	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2016	78 825	78 825	0	78 826	0		-1
R_UE_17F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2017	132 864	132 863		132 863			0
R_UE_19F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2019	125 684	125 683		125 683			0
R_UE_20	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2020	16 582	16 581		16 581			0
R_UE_20F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2020	127 632	127 630		127 630			0
R_UE_21	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2021	46 550	46 549		46 549			-0
R_UE_22F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2022	113 938	113 937	0	113 937	0	0	0
R_UE_23F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2023	447 505	266 855	136 008	266 854	136 008	44 640	1
R_UE_24F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2024	752 532	413 869	246 707	398 488	262 088	91 952	0
R_UE_25F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2025	567 040	67 535	259 038	67 535	259 038	240 467	0
R_UE_RES	RESERVE UE	8 800 000	0	1 000 000	0	0	7 800 000	1 000 000
R_ULTIMATE	H2020 - ULTIMATE	332 000	302 319	29 680	280 983	51 015	0	1
R_URBIPOLL	OFB - Urbipoll	167 205	66 514	64 671	66 514	64 671	36 020	0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_VIROMOD	FRCR - VIROMOD	435 240	435 239		435 238			1
R_W2W	W2W	543 290	400 671	89 624	399 892	89 624	52 994	779
R_WOODTRE	HO - Projet WOODTRE	300 000	84 000	86 500	84 000	86 500	129 500	0
R_WOUDS	WOUDS	590 270	335 297	142 813	334 193	142 813	112 160	1 105
R_XTRABARK	XTRABARK	265 297	130 070	106 019	130 006	106 019	29 206	64
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE		388 474 104	212 331 661	67 303 630	202 803 626	70 635 849	108 826 538	6 195 816
TOTAL GENERAL		839 138 499	459 348 215	127 895 558	375 579 487	141 291 845	251 880 712	70 372 441
Sous-total Fonctionnement		294 746 814	144 730 710	46 637 607	136 366 391	45 586 488	103 374 683	9 415 438
Sous-total Investissement		310 557 239	197 229 806	42 515 359	121 825 397	56 962 765	70 811 711	60 957 003
Sous-total Personnel		233 834 446	117 387 699	38 742 592	117 387 699	38 742 592	77 694 318	0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Recettes

Opérations pluriannuelles	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2026	Restes à encaisser
C_FC_21-22	FC - 2021-2022	217 423	0	217 423	217 421	
C_FC_22-23	FC - 2022-2023	1 138 645	0	1 138 645	1 138 643	0
C_FC_23-24	FC - 2023-2024	1 283 594	0	1 283 594	1 274 308	9 285
C_FC_24-25	FC - 2024-2025	1 766 627	0	1 766 627	1 323 083	443 543
C_FC_25-26	FC - 2025-2026	1 268 467	0	1 268 467	167 255	1 045 686
C_FC_26-27	FC - 2026-2027	80 000	0	80 000		80 000
C_FC_RES	FC - RÉSERVE	1 020 000	0	1 020 000	0	375 000
C_FC_SHS	FC - SHS	81 783	0	81 783	81 782	
TOTAL CONTRATS DE FC		6 856 539	0	6 856 539	4 202 492	1 953 514
F_AILES	AILES	2 273 311	0	2 273 311	1 540 139	179 478
F_AMEN_DU	CHAIRE AMÉNAGEMENT DURABLE	528 210	7 210	521 000	271 000	100 000
F_AMPHY	AMPHY	1 047 140	0	1 047 140	471 213	447 813
F_AP_PACTE	APPORT UL PACTE	241 429	241 429	0	0	0
F_BIOVALOR	BIOVALOR	1 031 809	0	1 031 809	917 242	0
F_CAMEXF	CAMEX FLÉCHÉ	411 188	19 277	391 911	355 293	36 618
F_CENS_20	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2020	43 893	0	43 893	43 893	0
F_CENS_21	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2021	1 314 070	0	1 314 070	1 014 070	300 000
F_CENS_22	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2022	70 419	0	70 419	70 419	0
F_CENS_22F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2022	259 412	104 412	155 000	155 000	0
F_CENS_23F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2023	9 975	0	9 975	9 975	0
F_CENS_24	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2024	495 024	30 731	464 293	413 792	50 500
F_CENS_24F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2024	174 500	11 700	162 800	87 014	75 786
F_CENS_25	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNEMENT-2025	119 900	9 400	110 500	110 500	0
F_CENS_25F	AUTRES CONTRATS D'ENSEIGNMT FLÉCHÉS-2025	522 215	135 922	386 293	6 556	160 431
F_CENS_RES	RÉSERVE - CONTRATS D'ENSEIGNEMENT	815 000	0	815 000	85 000	630 000
F_COM_23	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2023	88 860	44 430	44 430	44 430	
F_COM_25	CONV. OBJECTIFS ET MOYENS MM - 2025	12 000	5 000	7 000	7 000	0
F_CONC_24	CONCOURS ÉCOLES - 2024	1 717 631	0	1 717 631	1 717 632	
F_CONC_25	CONCOURS ÉCOLES - 2025	1 726 534	0	1 726 534	1 726 534	0
F_CONC_26	CONCOURS ÉCOLES - 2026	1 820 416	0	1 820 416	0	1 820 416
F_CORDE_22	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2022	8 000	0	8 000	8 000	
F_CORDE_23	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2023	278 061	40 000	238 061	238 061	0
F_CORDE_24	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2024	319 531	76 823	242 708	242 708	0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

F_CORDE_25	CORDÉES DE LA RÉUSSITE - 2025	286 082	45 000	241 082	212 082	29 000	0
F_DECARBO	DECARBOCHIM	171 436	11 600	159 836	63 585	63 585	32 666
F_DEFIB_25	DÉFIS BOIS - 2025	107 205	0	107 205	107 205	0	
F_DEFIB_26	DÉFIS BOIS - 2026	140 000	0	140 000	0	140 000	0
F_DENSYS	MUNDUS DENSYS	3 633 975	0	3 633 975	3 503 975	130 000	
F_DENSYS_2	MUNDUS DENSYS 2.0	3 886 187	0	3 886 187	1 937 520	1 948 667	0
F_DIGIAGRO	DIGI-AGRO	149 076	0	149 076	119 260	29 816	
F_EDIH	Projet EDIH	202 467	0	202 467	112 637	57 647	32 182
F_EMERALD	EMERALD	199 052	0	199 052	91 402	53 820	53 830
F ERA P_22	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2022	295 287	0	295 287	295 296	0	
F ERA P_23	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2023	128 325	0	128 325	105 460	22 865	
F ERA P_24	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2024	669 506	0	669 506	396 949	170 558	101 996
F ERA P_25	PROJETS ERASMUS + FLÉCHÉS - 2025	500 280	0	500 280	303 296	66 892	130 092
F ERA P_NF	PROJETS ERASMUS + NON FLÉCHÉS	129 762	-20 912	150 674	150 671	0	
F ERA P_RE	PROJETS ERASMUS + - RÉSERVE	3 000 000	0	3 000 000	0	2 290 000	710 000
F_ERASMU22	BOURSES ERASMUS - 2022	2 910 377	0	2 910 377	2 910 376	0	
F_ERASMU23	BOURSES ERASMUS - 2023	2 157 294	0	2 157 294	2 141 704	15 590	0
F_ERASMU24	BOURSES ERASMUS - 2024	2 947 235	0	2 947 235	2 361 340	504 952	80 943
F_ERASMU25	BOURSES ERASMUS - 2025	2 582 300	0	2 582 300	2 065 840	0	516 460
F_EURECA	EURECA PRO	2 847 486	0	2 847 486	1 532 991	598 747	715 748
F_EXCELLEN	FRANCE 2030 - EDUCATION ET TERRITOIRES	15 730 095	0	15 730 095	5 735 906	1 688 988	8 305 201
F_FAST2	FAST	260 976	0	260 976	260 975		
F_FIBI	FRANCE 2030 - FIBI - URCA	822 705	0	822 705	0	219 054	603 651
F_GENIAL	MUNDUS GENIAL	3 569 272	0	3 569 272	3 569 272	0	
F_GREENA	MUNDUS GREENANO	4 142 000	0	4 142 000	1 541 000	1 040 400	1 560 600
F_HALLEODO	HALLE ODONTO	342 410	0	342 410	342 410	0	
F_HERCULE	HERCULE	217 682	0	217 682	217 681		
F_HILL	HILL	468 731	0	468 731	239 468	40 288	188 975
F_IMA_IA	IMAGE IA	140 000	0	140 000	70 000	70 000	
F_INSPE	REFORME INSPE	829 719	0	829 719	829 719	0	0
F_JMC	PARTENARIAT ENSEIGNEMENT MÉDECINE JMC	512 794	0	512 794	512 794	0	0
F_MISEI	MUNDUS MISEI	4 268 000	0	4 268 000	1 784 000	1 391 040	1 092 960
F_MOOD	INSERM THE MOOD	100 000	0	100 000	18 000	18 000	64 000
F_MSU2023	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2023	87 000	87 000	0	0	0	0
F_MSU2024	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2024	2 030 000	0	2 030 000	2 030 000		
F_MSU2025	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2025	2 500 000	0	2 500 000	2 500 000	0	0
F_MSU2026	MSU-STAGES MÉDECINE ET CONV. LIÉES-2026	2 500 000	0	2 500 000	0	2 500 000	0
F_ORION	PIA - ORION	18 515 936	24	18 515 912	9 265 912	1 850 000	7 400 000
F_PACTE_2	PACTE REGION 2	1 914 379	314 742	1 599 637	1 599 638	0	
F_PACTE_3	PACTE REGION 3	2 000 000	0	2 000 000	0	1 500 000	500 000
F_PEEEL4	PEEL PHASE 4	1 033 448	242 632	790 816	790 815		
F_PEEEL4F	PEEL PHASE 4 - FLÉCHÉ	641 840	0	641 840	641 840		
F_PEEEL5	PEEL PHASE 5	858 534	220 648	637 886	637 886	0	
F_PEEEL5F	PEEL PHASE 5 - FLÉCHÉ	538 867	867	538 000	538 000	0	
F_PLEIADES	FRANCE 2030 DEMOES - PLEIADES	5 138 436	0	5 138 436	4 613 436	525 000	

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

F_POCES_24	POCES - VOLET 2024	178 237	0	178 237	178 237			
F_POCES_25	POCES - VOLET 2025	175 840	0	175 840	0	175 840		
F_POST_MED	ARS - POSTES UNIVERSITAIRES TERRITORIAUX	174 000	0	174 000	130 500	43 500		0
F_SANTEF	PROJETS SANTÉ ÉTUDIANTE - FLÉCHÉ	150 000	0	150 000	150 000	0		
F_SANTESPY	SANTÉ PSY ÉTUDIANTE	197 000	0	197 000	197 000	0		
F_TALENTS	CLASSE TALENTS	225 725	111 325	114 400	114 400			
F_UFA_RES	PROJETS UFA - RÉSERVE	900 000	0	900 000	0	900 000		0
F_UFA21-22	PROJETS UFA - 2021-2022	28 800	3 000	25 800	25 800	0		
F_UFA22-23	PROJETS UFA - 2022-2023	350 651	0	350 651	350 651			
F_UFA23-24	PROJETS UFA - 2023-2024	579 443	11 393	568 050	567 250	0		
F_UFA24-25	PROJETS UFA - 2024-2025	848 080	1 000	847 080	846 580	500		0
F_UFA25-26	PROJETS UFA - 2025-2026	677 140	0	677 140	651 800	25 340		0
F_UNIV_IN	UNIV INCLUSIVE DEMONSTRATRICE	1 606 050	0	1 606 050	1 065 645	540 405		0
F_UNIV_INC	UNIV INCLUSIVE DEMONSTRATRICE	0	0	0	0	0		0
F_VIRTUAL	VIRTUAL MTI SCHOOL MGN	100 000	0	100 000	100 000	0		
F-PASSEREL	ARS - PROJET PASSERELLE	310 720	0	310 720	202 720	54 000		54 000
TOTAL CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		117 936 370	1 754 653	116 181 717	70 266 394	22 505 536	23 408 985	
I_AUTRES	AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT	251 570	113 143	138 427	108 424	10 000		20 000
I_CLSH	DEMENAGEMENT CLSH	430 000	430 000	0	0	0		0
I_COMP	COMP ETAT	12 889 781	280 376	12 609 405	10 116 605	0		2 492 800
I_CVEC	PROJETS D'INVESTISSEMENT CVEC	368 911	368 911	0	0	0		0
I_CVEC_22	PROJETS CVEC 2022	30 000	0	30 000	30 000	0		
I_CVEC_23	PROJETS CVEC 2023	477 200	0	477 200	477 200	0		
I_CVEC_24	PROJETS CVEC 2024	510 000	0	510 000	510 000	0		0
I_CVEC_25	PROJETS CVEC 2025	440 000	0	440 000	440 000	0		0
I_CVEC_26	PROJETS CVEC 2026	450 000	0	450 000	0	450 000		0
I_CYBER	PROJET MGN CYBER	67 500	0	67 500	45 000	22 500		
I_DCMIL	DATACENTRE MUTUALISÉ LORRAIN	415 399	0	415 399	415 398	0		
I_DSGNUM22	PROJETS NUMÉRIQUE - DSG 2022	180 000	0	180 000	180 000			
I_EQNUM	EQUIPEMENTS NUM. HCI	630 000	630 000	0	0	0		0
I_LOTHAIRE	LOTHAIRE	900 000	900 000	0	0	0		0
I_NEIGES	CPER NEIGES	412 500	0	412 500	227 250	5 250		180 000
I_PRESI	REORGANISATION PRESIDENCE	421 000	421 000	0	0	0		
I_SAULCY	EQUIPEMENT SAULCY	1 032 830	1 032 830	0	0	0		0
I_SURETE	PLAN SÛRETÉ	1 030 000	1 030 000	0	0	0		
I_TCOMP	TRAVAUX COMPOSANTE	9 342 250	5 769 929	3 572 321	3 572 317	0		0
I_WIFI	JOUVENCE WIFI	2 161 187	2 161 187	0	0	0		0
P_F_PP_BS	PPP - FONCTIONNEMENT BRABOIS SANTÉ	36 525 933	0	36 525 933	9 610 000	1 463 000		25 452 933
P_F_PP_MIM	PPP - FONCTIONNEMENT MIM-LEM3	24 427 416	0	24 427 416	6 770 000	1 150 000		16 507 416
P_I_PP_BS	PPP - INVESTISSEMENT BRABOIS SANTÉ	38 178 054	-16 560 153	54 738 207	15 517 000	1 964 000		37 257 207
P_I_PP_MIM	PPP - INVESTISSEMENT MIM-LEM3	9 953 683	-27 425 447	37 379 130	14 201 102	1 424 000		21 754 028
T_AF_19	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2019	2 846 447	2 846 447	0	0			
T_AF_20	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2020	143 082	143 082	0	0	0		
T_AF_21	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2021	1 022 336	565 748	456 588	456 587			
T_AF_22	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2022	616 224	374 030	242 194	242 193	0		0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

T_AF_23	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2023	1 409 179	1 409 179	0	0	0	0	0
T_AF_24	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2024	1 406 425	1 364 385	42 040	42 040	0	0	0
T_AF_25	PP2I - ADAPTATION FONCTIONNELLE - 2025	1 397 243	1 397 243	0	0	0	0	0
T_AIG2127	PP2I - CPER21-27-AIGUILLETES	11 500 000	0	11 500 000	1 000 000	500 000	10 000 000	
T_APUL_CCR	PP2I - APPORT UL CPER1520 - CCR	2 701 825	2 686 825	15 000	15 000	0		
T_APUL_NB	PP2I - APPORT UL CPER2127 - IUT NB	3 650 000	3 650 000	0	0	0		
T_APUL_PFR	PP2I - APPORT UL PFR	1 048 400	908 424	139 976	139 975			
T_APUL_SAU	PP2I - APPORT UL CPER1520 - SAULCY	600 000	218 433	381 567	381 566	0		
T_ARTS_PLA	PP2I - Arts plastiques UFR ALL	350 000	350 000	0	0	0		
T_BATB	PP2I - BÂTIMENT B SAULCY	1 228 000	1 228 000	0	0	0		
T_BOUZULE	PP2I - TRAVAUX BOUZULE	183 710	183 710	0	0	0		
T_CAB	PP2I - CONVERGENCE-ALIMENTATION BIORAFF	621 597	-23 403	645 000	645 000	0		
T_CHITELET	PP2I - GPI - CHITELET	600 000	600 000	0	0	0		
T_CLSH23	PP2I - TRAVAUX CLSH	1 056 722	1 056 722	0	0	0		
T_CREM24	PP2I - CREM24	4 088 000	3 728 000	360 000	0	180 000	180 000	
T_DCML	PP2I - TRAVAUX DCML	9 123 983	1 580 497	7 543 486	7 543 484	0		
T_DCML_P2	PP2I - TRAVAUX DCML PHASE 2 AUTOFI	1 300 000	1 300 000	0	0	0		
T_EE_19	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2019	1 002 204	806 565	195 639	195 639	0		
T_EE_20	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2020	1 525 000	1 501 622	23 378	23 378	0		
T_EE_21	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2021	504 435	493 166	11 269	11 269	0		
T_EE_22	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2022	7 053 003	6 986 567	66 436	66 434	0		
T_EE_23	PP2I - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - 2023	9 337 576	9 337 576	0	0	0		
T_EE_25	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2025	715 000	615 000	100 000	0	100 000		
T_EE_26	PP2I - EFFICACITE ENERGETIQUE - 2026	2 010 000	1 860 000	150 000	0	150 000		
T_ESP_TRAV	PP2I - Transformation espaces travail	2 000 000	2 000 000	0	0	0		
T_GER_20	PP2I - GERS - 2020	835 107	832 212	2 895	2 895	0		
T_GER_21	PP2I - GERS - 2021	1 860 108	975 456	884 652	884 651	0		
T_GER_22	PP2I - GERS - 2022	3 799 149	3 619 149	180 000	180 000	0		
T_GER_23	PP2I - GERS - 2023	184 675	184 675	0	0			
T_GER_24	PP2I - GERS - 2024	3 399 188	3 364 172	35 016	35 016	0		
T_GER_25	PP2I - GERS - 2025	5 776 000	5 776 000	0	0	0		
T_GER_26	PP2I - GERS - 2026	6 360 000	6 360 000	0	0	0		
T_GER_27	PP2I - GERS - 2027	5 000 000	5 000 000	0	0	0		
T_GYMNA	PP2I - GYMNASSE SAULCY	2 010 000	2 010 000	0	0	0		
T_ISGMP	PP2I - ISGMP SAULCY	2 625 000	2 625 000	0	0	0		
T_K02	PP2I - AMPHI K02	1 750 132	1 726 862	23 270	23 270	0		
T_LEMOIGNE	PP2I - AMPHI LEMOIGNE	1 135 525	1 130 027	5 498	5 497	0		
T_LIBE	PP2I - ISOLATION LIBÉRATION	2 189 685	2 189 685	0	0	0		
T_MA_18	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2018	1 330 752	300 752	1 030 000	1 030 000	0		
T_MA_20	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2020	815 000	315 000	500 000	500 000	0		
T_MA_22	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2022	361 762	361 762	0	0	0		
T_MA_23	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2023	963 000	963 000	0	0	0		
T_MA_25	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2025	4 980 000	4 980 000	0	0	0		
T_MA_26	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ - 2026	300 000	300 000	0	0	0		
T_MA_BRDX	PP2I - Mise en accessibilité Bridoux	0	0	0	0	0		

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

T_MA_NC	PP2I - Mise en accessibilité IUT NC	475 000	475 000	0	0	0	0	0
T_MA_RES	PP2I - Opération mises en accessibilité	15 000 000	13 800 000	1 200 000	0	400 000	800 000	
T_MA_SANTE	PP2I - MISE EN ACCESSIBILITÉ SANTÉ	1 280 000	80 000	1 200 000	1 200 000	0	0	0
T_MAGA	PP2I - MAGASIN CENTRAL	5 000	5 000	0	0	0	0	0
T_NB2127	PP2I - CPER2127 - IUT NB	7 500 000	0	7 500 000	4 516 000	1 850 000	1 134 000	
T_OMBRIERE	PP2I - Ombrières Brabois Santé	4 020 000	4 020 000	0	0	0	0	0
T_PRESI	PP2I - RATIONALISATION DES PRÉSIDENCES	540 000	540 000	0	0	0	0	0
T_RES	PP2I - RÉSERVE	0	0	0	0	0	0	0
T_RESILI2	PP2I - RÉSILIENCE 2	666 530	-79 380	745 910	745 910	0		
T_ROBLOT	PP2I - AMPHI ROBLOT	1 254 000	1 251 746	2 254	2 254	0		
T_SANI_MTZ	PP2I - SANITAIRE IUT METZ	1 585 368	1 585 368	0	0	0		
T_SAUL1520	PP2I - CPER1520 - SAULCY	11 000 000	0	11 000 000	10 999 999			
T_SECUFST	PP2I - MISE EN SÉCURITÉ FST	1 450 000	1 170 000	280 000	280 000	0	0	
T_SHS2127	PP2I - CPER2127 - SHS SAULCY	8 000 000	0	8 000 000	2 725 000	3 350 000	1 925 000	
T_STAVOLD	PP2I - ISOLATION IUT ST AVOID	4 286 900	4 193 184	93 716	93 716	0	0	
T_SURET_25	PP2I - SURETE 2025	30 000	30 000	0	0	0	0	
T_SURET_26	PP2I - SURETE 2026	940 000	940 000	0	0	0	0	
T_TE_CSLH	AAP TE CSH	9 598 000	0	9 598 000	1 598 000	3 500 000	4 500 000	
TOTAL PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT		325 871 486	89 344 264	236 527 222	97 805 071	16 518 750	122 203 384	
R_3BR	FRCR-3BR	1 146 957	67 870	1 079 087	1 079 082			
R_ADAPT	ADAPT	256 877	0	256 877	39 590	128 439	88 848	
R_ADEME	AUTRES PROJETS ADEME NON FLÉCHÉS	1 457 835	53 191	1 404 644	811 082	317 375	276 184	
R_ADEMEF	AUTRES PROJETS ADEME FLÉCHÉS	333 109	-14 197	347 306	347 306			
R_AGROBIO	AGROBIOTE	224 500	0	224 500	112 250	0	112 250	
R_AIRFORCE	DFAS-AIRFORCE	402 978	108	402 870	402 869	0		
R_ALGAE	INTERREG - ALGAE BOOST	599 985	0	599 985	0	299 992	299 993	
R_ALLIAGE	CPER 21-27 ALLIAGE	715 000	0	715 000	331 500	262 000	121 500	
R_ANR_17F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2017	139 968	0	139 968	139 968			
R_ANR_18	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2018	203 072	0	203 072	203 072			
R_ANR_18F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2018	1 489 983	18 762	1 471 221	1 443 486	28 587		
R_ANR_19	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2019	260 873	1	260 872	247 139	13 733		
R_ANR_19F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2019	1 250 970	7 881	1 243 089	1 228 351	0	14 734	
R_ANR_20	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2020	375 153	621	374 532	356 436	18 095		
R_ANR_20F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2020	4 191 454	-79	4 191 533	3 714 628	217 114	259 785	
R_ANR_21	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2021	433 070	0	433 070	346 456	73 892	12 720	
R_ANR_21F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2021	6 354 106	0	6 354 106	5 238 994	794 974	320 131	
R_ANR_22	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2022	502 303	0	502 303	401 845	0	100 458	
R_ANR_22F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2022	6 698 831	0	6 698 831	5 196 729	262 990	1 239 112	
R_ANR_23	AAP GÉNÉRIQUE ANR NON FLÉCHÉS - 2023	35 000	0	35 000	28 000	7 000		
R_ANR_23F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2023	11 120 528	0	11 120 528	6 944 809	1 853 824	2 321 894	
R_ANR_24F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2024	8 534 954	0	8 534 954	3 592 500	1 828 242	3 114 212	
R_ANR_25F	AAP GÉNÉRIQUE ANR FLÉCHÉS - 2025	4 602 873	0	4 602 873	409 111	1 429 400	2 764 362	
R_ANR_DIV	AUTRES PROJETS ANR NON FLÉCHÉS	314 494	55 195	259 299	199 592	59 707		
R_ANR_DIVF	AUTRES PROJETS ANR FLÉCHÉS	3 792 355	1 030	3 791 325	2 666 183	713 911	411 227	
R_ANR_RES	RESERVE_ANR	8 800 000	0	8 800 000	0	3 343 000	5 457 000	

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_AP_SIRIU	APPORT SIRIUS	97 920	97 920	0	0	0	0
R_APP_CPER21	APPORT UL CPER RECHERCHE 21-27	533 069	533 069	0	0	0	0
R_APP_CPER25	APPORT UL CPER RECHERCHE VOLET 2	773 500	773 500	0	0	0	0
R_APPOINT	AUTRES APPORTS UL PROJETS FINANÇÉS	87 919	87 919	0	0	0	0
R_AQUAEC	H2020-AQUAEXCEL	194 811	0	194 811	175 330	19 480	0
R_AQUASERV	AQUASERV	225 046	0	225 046	108 765	0	116 281
R_ARBRE	LABEX ARBRE NON FLÉCHÉS	115 000	0	115 000	115 000		
R_ASTERIE	F2030 - ASTERIE	949 832	0	949 832	252 366	321 532	375 934
R_ATR_MIN	AUTRES PROJETS FINANÇÉS MINISTÈRES	688 611	900	687 711	549 466	105 653	32 592
R_ATR_MINF	AUTRES PROJETS FINANÇÉS MINIST-FLÉCHÉ	363 522	39 960	323 562	323 561	0	
R_AUTR_RES	RESERVE AUTRES PROJETS RECH. SBV	2 000 000	0	2 000 000	0	600 000	1 400 000
R_AUTRE16F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2016	27 358	-1	27 359	27 358		
R_AUTRE18	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2018	230 434	103 512	126 922	126 922	0	0
R_AUTRE19	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2019	634 944	926	634 018	634 016	0	0
R_AUTRE20	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2020	401 796	3 569	398 227	391 724	0	6 500
R_AUTRE20F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2020	738 295	0	738 295	632 985	0	105 310
R_AUTRE21	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2021	701 402	3 306	698 096	646 775	51 321	0
R_AUTRE21F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2021	233 616	0	233 616	233 616	0	
R_AUTRE22	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2022	856 331	36 982	819 349	481 659	227 322	110 367
R_AUTRE22F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2022	1 280 602	0	1 280 602	797 156	302 856	180 590
R_AUTRE23	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2023	2 088 498	9 346	2 079 152	1 539 810	419 055	120 285
R_AUTRE23F	AUTR. PROJETS RECH. SBV FLÉCHÉS-2023	821 217	0	821 217	561 269	182 282	77 665
R_AUTRE24	AUTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2024	2 012 371	0	2 012 371	1 224 926	434 434	353 010
R_AUTRE25	UTR. PROJETS RECH. SBV NON FLÉCHÉS-2025	2 340 004	4 359	2 335 645	745 137	766 890	823 618
R_BARACHOI	BARACHOIS SPM	250 000	0	250 000	150 000	100 000	0
R_BEHAV	CHAIRE BEHAVIOUR	627 866	45 500	582 366	582 366		
R_BIOECO	CPER 21-27 - BIOECO	1 922 000	0	1 922 000	899 450	1 022 550	
R_BIOMARQ	BIOMARQUEURS	154 483	0	154 483	42 242	112 241	
R_BONEREPA	ERC - BONEREPAIR	2 241 108	0	2 241 108	0	0	2 241 108
R_BRYOFLA	BRYOFLAM	112 000	0	112 000	67 200	44 800	
R_BSL	CPER 21-27 - BSL	989 700	0	989 700	396 600	549 300	43 800
R_BYWALL	BYWALL - ADEME	1 358 826	0	1 358 826	203 824	300 000	855 002
R_CAGRIMEN	CAGRIMENT	100 000	0	100 000	80 000	20 000	0
R_CALBOUVA	ADEME - CALBOUVAL	282 493	0	282 493	67 643	80 119	134 731
R_CAMILAKT	INSERM - CAMILAKT	288 369	0	288 369	230 695	0	57 674
R_CAPACITI	CAPACITI	401 142	0	401 142	108 098	146 522	146 522
R_CARE	FEDER-CARE	3 059 233	117 402	2 941 831	2 941 830		
R_CARNOT19	ICEEL CARNOT - 2019	1 217 214	0	1 217 214	1 217 214	0	
R_CARNOT20	ICEEL CARNOT - 2020	1 200 519	0	1 200 519	1 200 519	0	
R_CARNOT21	ICEEL CARNOT - 2021	1 510 178	0	1 510 178	1 510 178	0	
R_CARNOT22	ICEEL CARNOT - 2022	1 650 715	0	1 650 715	1 485 715	165 000	0
R_CARNOT23	ICEEL CARNOT - 2023	1 730 106	0	1 730 106	1 557 106	0	173 000
R_CARNOT24	ICEEL CARNOT - 2024	1 760 000	0	1 760 000	1 408 000	352 000	0
R_CARNOT25	ICEEL CARNOT - 2025	1 730 000	0	1 730 000	1 557 000	0	173 000
R_CARNOT26	ICEEL CARNOT - 2026	1 730 000	0	1 730 000	0	1 557 000	173 000

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_CESAM	PROJET FEDER CESAM	128 621	0	128 621	0	42 870	85 751
R_CH_AGRO	CHAIRE AGROMETHA	184 498	0	184 498	184 498	0	0
R_CH_BIO4	CHAIRE BIO4SOLUTIONS	394 110	0	394 110	394 110	0	0
R_CH_MET	CHAIRE MÉTAL LIQUIDE NF	668 500	124 150	544 350	544 350	0	0
R_CH_SOL	CHAIRE SOLIDIFICATION	370 225	0	370 225	370 225	0	0
R_CHA_TPSY	CHAIRE TECH PSY	260 000	0	260 000	260 000	0	0
R_CHEMICAL	ETAT - CHEMICAL RANGE	325 867	0	325 867	325 867	0	0
R_CHIBIPOP	CHIBIPOP	226 547	0	226 547	150 273	37 000	39 274
R_CIRKLA	CIRKLA	281 287	0	281 287	10 260	84 387	186 640
R_COLLOQ_RES	COLLOQUES - RÉSERVE	1 300 000	0	1 300 000	0	750 000	550 000
R_CLUEDOL	FRCR - CLUEDOL	180 000	0	180 000	113 000	67 000	0
R_COLLECT	COLLECT	200 000	0	200 000	140 000	60 000	0
R_COLLOQ_21	COLLOQUES - 2021	42 448	12 325	30 123	30 122	0	0
R_COLLOQ_23	COLLOQUES - 2023	159 479	42 824	116 655	116 654	0	0
R_COLLOQ_24	COLLOQUES - 2024	650 868	119 898	530 970	528 465	2 500	0
R_COLLOQ_25	COLLOQUES - 2025	1 006 728	178 652	828 076	781 084	46 192	800
R_COMRAD	H2020 - COMRAD	242 042	0	242 042	242 041	0	0
R_COOPER	INSERM - COOPER	218 949	0	218 949	175 160	43 788	0
R_CORPLAUX	ETAT - CORPLAUX	299 635	0	299 635	239 708	59 927	0
R_CPJ_22	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2022	2 001 378	0	2 001 378	2 001 377	0	0
R_CPJ_23	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2023	800 000	0	800 000	800 000	0	0
R_CPJ_24	ANR - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR - 2024	600 000	0	600 000	600 000	0	0
R_CPJ_RES	ANR- RÉSERVE - CHAIRES PROFESSEUR JUNIOR	0	0	0	0	0	0
R_CR_PB_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2019	121 667	1	121 666	121 666		
R_CR_PB_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2020	72 700	0	72 700	50 000	22 700	
R_CR_PB_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2021	727 200	0	727 200	713 391	13 808	
R_CR_PB_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2022	826 161	0	826 161	672 560	149 601	3 997
R_CR_PB_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2023	1 567 764	270	1 567 494	1 304 051	263 443	0
R_CR_PB_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2024	1 658 252	0	1 658 252	713 647	715 170	229 432
R_CR_PB_25	CONTRATS DE RECHERCHE - PUBLIC - 2025	1 025 413	0	1 025 413	202 167	475 667	347 579
R_CR_RES	CONTRATS DE RECHERCHE - RESERVE	3 400 000	0	3 400 000	600 000	2 200 000	600 000
R_CROIRE	FEDER - CROIRE	2 412 200	0	2 412 200	0	645 000	1 767 200
R_CPRV_17	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2017	269 213	57 673	211 540	211 540	0	
R_CPRV_18	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2018	227 323	5 169	222 154	222 154	0	
R_CPRV_19	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2019	779 043	27 855	751 188	694 969	56 217	
R_CPRV_20	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2020	2 419 130	0	2 419 130	1 837 129	582 000	0
R_CPRV_21	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2021	1 896 715	15 561	1 881 154	1 660 033	221 114	0
R_CPRV_22	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2022	3 563 303	0	3 563 303	2 938 906	624 396	0
R_CPRV_23	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2023	3 207 405	0	3 207 405	1 955 937	1 131 468	120 000
R_CPRV_24	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2024	2 791 237	0	2 791 237	1 631 209	584 098	575 930
R_CPRV_25	CONTRATS DE RECHERCHE - PRIVÉ - 2025	2 295 153	0	2 295 153	481 879	801 774	1 011 500
R_CRYO	FEDER - MOLAI4CRYO	2 096 964	223	2 096 741	2 041 740	55 000	0
R_CST_24	PROJETS CST - 2024	41 422	10 420	31 002	31 002		
R_DEEPBEAT	HO - DEEPBEAT	300 063	0	300 063	225 047	15 003	60 013
R_DIAG	RGE - DIAG	208 000	0	208 000	0	208 000	0

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_DOC_19	THÈSES - 2019	144 963	5 714	139 249	139 248		
R_DOC_20	THÈSES - 2020	485 587	46 719	438 868	438 867	0	
R_DOC_21	THÈSES - 2021	577 746	16 400	561 346	526 295	35 051	
R_DOC_22	THÈSES - 2022	1 144 645	61 933	1 082 712	824 427	258 284	0
R_DOC_23	THÈSES - 2023	840 751	5 751	835 000	466 500	203 500	165 000
R_DOC_24	THÈSES - 2024	709 000	12 500	696 500	88 650	214 767	393 083
R_DOC_25	THÈSES - 2025	700 000	115 000	585 000	78 000	159 900	347 100
R_DREAM	FEDER - DREAM	1 591 579	0	1 591 579	100 000	490 866	1 000 713
R_DURABI	EQUIPEX - DURABILITY	1 679 400	0	1 679 400	755 732	188 933	734 735
R_ECOCHE	AERM - ECOCHECKUP	200 740	0	200 740	0	100 370	100 370
R_EDGESKIL	EDGESKIL	300 287	0	300 287	162 460	68 913	68 913
R_EDINAF	HORIZON EUROPE - EDINAF	444 567	0	444 567	400 118	44 447	0
R_EMEUSE	GIP MEUSE - E-MEUSE	537 258	0	537 258	458 014	79 244	
R_ENACT	France 2030 - ENACT IA	17 985 000	0	17 985 000	5 837 500	3 262 000	8 885 500
R_ENERGI_2	CPER 25 - Tranche 2 ENERGIES & PRO	151 440	0	151 440	141 440	0	10 000
R_ENERGIES	CPER 21-27 - CPER ENERGIES & PROCÉDÉS	1 864 508	0	1 864 508	1 180 555	683 952	0
R_ENSEMBLE	HO - ENSEMBLE	303 755	0	303 755	182 253	60 751	60 751
R_ENTREP	FEDER- ENTREPRENEURIAT	651 369	50 966	600 403	600 402		
R_EREM	CHAIRE EREM	9 757	1 007	8 750	8 750	0	
R_EXCEED	HORIZON EUROPE - EXCEED	1 799 250	0	1 799 250	1 529 363	0	269 886
R_EXIST	INSERM - EXIST	1 677 474	0	1 677 474	1 541 695	135 779	
R_FONDID	AUTRES PROJETS FONDATION ID+	15 066	0	15 066	15 064		
R_FRAGRAN	Fragrance	250 000	0	250 000	0	250 000	0
R_FRELANCE	PLAN FRANCE RELANDE R & D	2 585 188	0	2 585 188	2 586 146	0	
R_FROSTBIT	HO - FROSTBIT	589 412	0	589 412	282 917	188 611	117 883
R_F-SWIFT	INSERM-CHU - F-SWIFT	204 250	0	204 250	0	27 602	176 648
R_GE-MED	CPER 21-27 GE MED	192 000	0	192 000	140 500	51 500	
R_GE-MED2	CPER 21-27 GE MED Tranche 2	30 000	0	30 000	0	30 000	0
R_GENI	CPER 21-27 - GENI	2 856 670	0	2 856 670	1 219 035	507 634	1 130 001
R_GODZILLA	BPI - GODZILLA	1 299 502	0	1 299 502	0	0	1 299 502
R_GREATER	GREATER	267 191	0	267 191	30 712	102 883	133 596
R_GREEN	FEDER - HY-C-GREEN	722 120	4 853	717 267	717 266		
R_HYPE	HYPE	475 372	0	475 372	204 510	270 862	
R_I2GE	CPER 21-27 - I2GE	491 786	0	491 786	345 429	146 357	0
R_ICARUS	ICARUS	396 945	0	396 945	278 919	0	118 026
R_ICHAT	RGE - ICHAT	451 941	0	451 941	70 065	70 065	311 811
R_IHU	IHU - INFINY	265 000	0	265 000	0	227 000	38 000
R_ILOG	ILOG	279 000	0	279 000	81 500	76 500	121 000
R_IMOTEP	H2020 - IMOTHEP	400 805	0	400 805	400 805	0	
R_INFRA	CPER 21-27 INFRA-IEFB	945 000	0	945 000	267 000	678 000	
R_INFRA2	CPER 21-27 INFRA-IEFB Tranche 2	247 000	0	247 000	69 300	7 700	170 000
R_IRM	CPER 21-27 - R-IRM	4 162 422	0	4 162 422	1 146 450	1 604 500	1 411 472
R_ISA3	BPI - ISA3	192 767	12 367	180 400	180 400	0	
R_IUF	IUF - MESRI	1 860 000	0	1 860 000	982 500	311 250	566 250
R_JUMBRAS	BPI - JUMBRAS	330 000	0	330 000	198 000	0	132 000

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_KISSMAT	KISSMAT	160 000	0	160 000	80 000	0	80 000
R_LATI	INTERREG - LATI	395 265	0	395 265	0	131 755	263 510
R_LAUDS	LAUDS	231 500	0	231 500	173 625	34 725	23 150
R_LEAP	H2020 - LEAP	194 193	0	194 193	165 070	29 122	0
R_LOLA	ETAT - LOLA	480 000	0	480 000	480 000	0	
R_LORDET	ERC - LORDET	1 498 013	0	1 498 013	898 808	262 152	337 053
R_LORTINN	FEADER - LORTINN	326 698	39 224	287 474	53 308	81 522	152 644
R_LUE_22	DNC LUE PERENNE - 2022	6 192 607	0	6 192 607	6 192 607	0	0
R_LUE_23	DNC LUE PERENNE - 2023	9 908 438	0	9 908 438	9 908 437	0	0
R_LUE_24	DNC LUE PERENNE - 2024	9 915 670	0	9 915 670	9 915 670	0	0
R_LUE_25	DNC LUE PERENNE - 2025	10 495 264	0	10 495 264	10 495 264	0	0
R_LUE_26	DNC LUE PERENNE - 2026	10 502 496	0	10 502 496	0	10 502 496	0
R_LUE_PROB	ISITE LUE PIA - PROBATOIRE	46 845 153	23 667	46 821 486	46 844 749	0	0
R_MATGE	CPER 21-27 - MAT-GE	4 013 213	0	4 013 213	1 757 613	1 269 350	986 250
R_MATGE_2	CPER 21-27 - MAT-GE VOLET 2	186 100	0	186 100	167 490	0	18 610
R_MAXH2	HORIZON EUROPE - MAXH2	422 500	0	422 500	359 125	63 374	0
R_MIRAGE	FRCR - MIRAGE	201 308	0	201 308	201 308		
R_MODAPTO	HORIZON EUROPE - MODAPTO	618 438	0	618 438	525 672	92 765	0
R_MORES	HORIZON EUROPE - MORES	380 000	0	380 000	285 000	0	95 000
R MOZORNE	AERM - MOZORNE	239 081	0	239 081	128 820	110 261	
R_MTSS-K	MTSS-K	624 868	0	624 868	301 998	197 895	124 974
R_MULTIMI	CHAIRE MULTIMINE	700 000	0	700 000	300 000	50 000	350 000
R_NEASQC	H2020 - NEASQC	227 742	0	227 742	227 742	0	
R_PEPER_22	PEPR - VOLET 2022	12 077 483	0	12 077 483	5 294 637	2 729 044	4 053 796
R_PEPER_23	PEPR - VOLET 2023	2 571 771	0	2 571 771	912 476	486 997	1 172 295
R_PEPER_24	PEPR - VOLET 2024	3 605 249	0	3 605 249	829 639	670 622	2 104 988
R_PEPER_25	PEPR - VOLET 2025	265 680	0	265 680	0	59 778	205 902
R_PEPER_RES	PEPR RESERVE	1 500 000	0	1 500 000	0	500 000	1 000 000
R_PHENOM	CPER 21-27 PHENOMINEST	452 650	0	452 650	226 000	9 000	217 650
R_PHOTOBRA	HO - PHOTOBRAINE	267 574	0	267 574	193 196	52 973	21 405
R_PIA_FR30	PIA_FR30	30 249	0	30 249	17 162	13 087	
R_PICASSO	ETAT - PICASSO	409 318	0	409 318	409 318	0	
R_PJT_CS	PROJETS RECHERCHE - CS	142 434	142 000	434	433	0	0
R_PLANETE	GIP FLTV - PLANETE	702 550	0	702 550	702 550		
R_PLUS	FEDER - PLUS	1 014 968	1	1 014 967	1 014 966	0	
R_POLARIS	PUI POLARIS	3 136 750	0	3 136 750	1 356 700	1 186 700	593 350
R_POLYRAS	POLYRAS	595 939	0	595 939	211 267	0	384 672
R_POWER	HORIZON EUROPE-MORE POWER	410 152	0	410 152	323 638	86 513	0
R_PROFIC	H2020 - PROFICIENT	773 855	0	773 855	773 853	0	
R_QARNOT	ERC CARNOT	1 458 676	0	1 458 676	875 206	72 934	510 536
R_RANGE	FRCR - RANGE	422 178	0	422 178	422 178		
R_RAYFLAM	INRIA - PIQ - RAYFLAM	284 979	0	284 979	0	0	284 979
R_REACHER	ERC REACHER	1 436 088	0	1 436 088	1 220 675	0	215 413
R_REDWOLF	INTERREG - REDWOLF	250 538	0	250 538	250 536		
R_REGALOR	FEDER - REGALOR	2 309 128	0	2 309 128	2 237 211	71 917	

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_REGALOR2	FEDER - REGALOR 2	1 424 492	0	1 424 492	70 500	70 500	1 283 492
R_REGIO19F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2019	296 768	0	296 768	296 769		
R_REGIO20	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2020	49 517	13 705	35 812	28 312	7 500	
R_REGIO20F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2020	348 348	791	347 557	347 555		
R_REGIO21	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2021	91 955	24 719	67 236	67 236	0	
R_REGIO21F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2021	231 292	0	231 292	231 292		
R_REGIO22	AUTRES PROJETS RGE NON FLÉCHÉS 2022	194 501	0	194 501	179 501	15 000	
R_REGIO22F	AUTRES PROJETS RGE FLÉCHÉS 2022	474 122	0	474 122	133 709	340 413	
R_REGIO23	AUTRES PROJETS RGE 2023	228 300	0	228 300	130 847	74 074	23 379
R_REGIO24	AUTRES PROJETS RGE 2024	184 500	0	184 500	47 400	32 550	104 550
R_REGIO25	AUTRES PROJETS RGE 2025	100 702	1 214	99 488	18 575	29 666	51 247
R_REIL	ASDESR - REIL	6 120 367	0	6 120 367	2 534 388	1 008 563	2 577 416
R_REISOL	ADEME - REISOL	400 000	0	400 000	0	0	400 000
R_RENETE	CPER 21-27 - RENETE	1 174 670	0	1 174 670	611 496	413 174	150 000
R_RXNANO	INC - RX NANOBRAIN	218 920	0	218 920	197 028	21 892	
R_SAGID	FEDER - SAGID	409 500	0	409 500	85 510	0	323 990
R_SAPS	SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ	1 142 618	0	1 142 618	1 142 618	0	0
R_SEVRAGE	INC - STABULO	341 076	52 358	288 718	288 716		
R_SIGNIT	FOND_ARC - SIGN IT	600 000	0	600 000	360 000	60 000	180 000
R_SIMPLE	HORIZON EUROPE - SIMPLE	122 813	0	122 813	114 701	8 112	0
R_SIRIMA	Projet SIRIMA - UE	210 360	0	210 360	42 072	84 144	84 144
R_SIRIUS	PIA SIRIUS	13 900 000	0	13 900 000	7 818 753	1 563 751	4 517 495
R_SOCRATES	HO - SOCRATES	370 500	0	370 500	179 063	0	191 437
R_SOF	PROJETS SCIENCE OUVERTE FLÉCHÉS	762 000	0	762 000	762 000	0	0
R_STRATOB	BPI - STRATOBOIS	287 000	0	287 000	172 200	114 800	
R_SUPERAIL	BPI - SUPER-RAIL	675 520	0	675 520	448 073	227 447	
R_SUSPENS	HO - Projet SUSPENS	499 125	0	499 125	284 501	0	214 624
R_THEBIOEC	THEBIOEC	96 500	0	96 500	48 250	48 250	0
R_THERMA	ADEME - THERMA	711 980	0	711 980	0	0	711 980
R THESE_IA	ANR - THÈSES IA	830 568	0	830 568	800 568	30 000	
R_THESPIS	HO - PROJET THESPIS	551 579	0	551 579	0	330 947	220 632
R_UE_16	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2016	78 825	-475	79 300	75 466	0	
R_UE_17F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2017	132 864	0	132 864	132 863		
R_UE_19F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2019	125 684	0	125 684	125 684		
R_UE_20	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2020	16 582	0	16 582	16 582		
R_UE_20F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2020	127 632	15 411	112 221	112 220		
R_UE_21	AUTRES PROJETS UE NON FLÉCHÉS 2021	46 550	0	46 550	46 549		
R_UE_22F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2022	113 938	0	113 938	113 938	0	0
R_UE_23F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2023	447 505	9 868	437 637	217 370	89 952	130 313
R_UE_24F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2024	752 532	0	752 532	373 405	327 266	51 861
R_UE_25F	AUTRES PROJETS UE FLÉCHÉS 2025	567 040	0	567 040	64 416	312 184	190 440
R_UE_RES	RESERVE UE	8 800 000	0	8 800 000	1 000 000	1 000 000	6 800 000
R_ULTIMATE	H2020 - ULTIMATE	332 000	0	332 000	298 410	33 590	0
R_URBI POLL	OFB - Urbipoll	167 205	0	167 205	50 162	66 882	50 161
R_VIROMOD	FRCR - VIROMOD	435 240	0	435 240	435 240		

Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

R_W2W	W2W	543 290	0	543 290	262 590	96 889	183 810
R_WOODTRE	HO - Projet WOODTRE	300 000	0	300 000	210 000	0	90 000
R_WOUDS	WOUDS	590 270	0	590 270	388 816	101 454	100 000
R_XTRABARK	XTRABARK	265 297	0	265 297	38 025	132 649	94 623
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE		388 474 104	3 299 266	385 174 838	239 884 815	65 434 607	79 876 526
TOTAL GENERAL		839 138 499	94 398 183	744 740 316	412 158 773	106 412 407	226 189 421

BUDGET INITIAL

2026

Conseil d'administration

du 16 décembre 2025

Note d'accompagnement du budget initial 2026

À l'instar de 2025, l'**élaboration du budget 2026 s'inscrit dans un contexte d'incertitude**, marqué par le flou entourant le vote du budget de l'État et les moyens qui seront effectivement alloués à l'enseignement supérieur.

Le projet de loi de finances actuellement débattu **prévoit une hausse globale de 175 M€** répartie entre les programmes 150 « Formations supérieures et recherches universitaires », 231 « Vie étudiante » et 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ».

Cette progression demeure toutefois **insuffisante** pour absorber la forte hausse des dépenses attendues en 2026, qui devront être majoritairement supportées par les établissements. Entre 2022 et 2026, près d'un milliard d'euros de dépenses supplémentaires auront été engagées, seulement couvertes pour moitié par l'État.

La situation financière présentée au budget initial 2026 apparaît donc **fortement dégradée, comparable à celle du budget initial de 2025**. Le contexte reste inchangé : augmentation des charges non compensée, ou seulement partiellement, par les dotations de l'État.

En 2026, l'université devra en outre **prendre en charge deux nouvelles sources de dépenses obligatoires, en contradiction avec le principe du décideur-payeur**, qui voudrait que l'État en assume l'intégralité dans la mesure où il en est à l'initiative, à savoir **la nouvelle hausse de quatre points de la contribution au compte d'affectation spéciale Pensions (CAS Pensions) et la cotisation à la nouvelle protection sociale complémentaire du personnel**.

À cela s'ajoute **une augmentation mécanique estimée à plus de 2 M€ liée au glissement vieillissement technicité (GVT)**, résultant des évolutions de carrière et de l'ancienneté des agents.

Ces charges nouvelles, assumées pour l'essentiel par l'établissement, **aggraveront une situation financière déjà fragilisée** Le budget rectificatif 2025, bien qu'en amélioration par rapport au budget initial, montre déjà une **détérioration des indicateurs de soutenabilité** par rapport à 2024. Les non-compensations évoquées devraient **accélérer cette dégradation, limitant la capacité d'investissement** dans les équipements pédagogiques, scientifiques et immobiliers, alors même que l'État invite à renforcer les investissements immobiliers.

Si l'État justifie la faible compensation par la trésorerie disponible des établissements, il convient de rappeler que la quasi-totalité de la trésorerie est déjà gagée : soit sur des opérations engagées (avances de financeurs), soit sur des projets à venir, notamment immobiliers.

Ainsi, avec des dépenses progressant bien plus vite que les ressources, la situation de sous-financement des activités de l'établissement s'accentue, au point de devenir difficilement soutenable dans un horizon de 2 à 3 ans.

En 2025, plusieurs leviers avaient déjà été activés, comme la hausse du taux des frais de gestion et réduction de l'allocation des moyens. Ces mesures ne pourront toutefois être reconduites dans les mêmes proportions sans compromettre la qualité du service rendu.

L'établissement devra donc poursuivre sa réflexion sur son organisation interne, en particulier pour financer durablement son parc immobilier et les actions actuellement soutenues par des financements de projets. Ces efforts devront néanmoins s'accompagner d'un soutien financier renforcé de l'État, à la hauteur des missions et ambitions de l'université.

Malgré ce contexte contraint, il convient de souligner la dynamique positive de l'établissement : les projets structurants tels que l'I-Site, le projet Reil, ou encore le Pôle universitaire d'innovation Polaris, portés avec nos partenaires, contribuent à diversifier nos ressources et à accroître la visibilité scientifique.

De même, l'obtention croissante de projets ERC et de PEPR et le démarrage du projet ENACT témoignent du dynamisme de notre université.

C'est donc dans un contexte financier tendu, empreint d'incertitudes mais aussi d'une forte dynamique de projets, que s'ouvre l'exercice 2026.

La suite du document est structurée en trois parties, en abordant tout d'abord les autorisations budgétaires et leur impact sur le solde budgétaire de l'établissement (1), les effets sur l'équilibre financier, incluant les opérations non budgétaires (2) et enfin l'analyse de la soutenabilité du budget présenté (3).

1. Autorisations budgétaires

En présentant les recettes, ainsi que les dépenses de l'établissement en 2026, il faudra garder à l'esprit le fait qu'une grande partie de la trésorerie de l'établissement est aujourd'hui constituée d'avances pour projets, qui va se traduire lors des exercices 2026 et suivants par des dépenses supérieures aux recettes, ce qui va contribuer de manière importante à la dégradation du solde budgétaire (recettes – dépenses) de l'établissement. Ainsi, la trésorerie fléchée au 31 décembre 2025 est estimée à près de 58 M€, soit autant de dépenses à réaliser pour lesquelles l'établissement a déjà reçu les financements.

Parallèlement, le programme immobilier ambitieux engagé par l'université, dont une part significative (près des deux tiers) est autofinancée, contribue lui aussi à peser sur le solde budgétaire, conduisant l'établissement à mobiliser fortement ses ressources, et, par voie de conséquence, à dégrader son solde budgétaire.

Enfin, la hausse des charges de fonctionnement courant, liée notamment à la protection sociale complémentaire, au glissement vieillissement-technicité (GVT) qui ne sont pas compensée, et à la hausse du CAS Pensions, partiellement compensée, entraîne une dégradation supplémentaire du solde budgétaire de l'activité courante de l'établissement, ce qui oblige l'établissement à prélever dans ses réserves pour financer la quasi-totalité de ses besoins en investissements.

1.1. Les recettes

Le montant total des recettes prévisionnelles globalisées et fléchées s'élève à 727,71 M€ au budget initial 2026. La subvention pour charges de service public (SCSP) représente près de 75 % des recettes attendues en 2026. Les recettes sont en augmentation de 15,46 M€ par rapport au budget rectificatif 2025.

Le tableau ci-après détaille les recettes attendues en distinguant les recettes globalisées et fléchées ainsi que les opérations pluriannuelles de l'activité courante. Cette distinction est importante car les recettes des opérations pluriannuelles varient beaucoup plus en cours d'exercice et d'une année à l'autre que les recettes permettant d'assurer le fonctionnement courant de l'établissement.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Recettes Globalisées	635,66	648,31	651,72	3,41	0,53 %
Recettes Fléchées	81,54	63,94	75,99	12,05	18,84 %
TOTAL DES RECETTES	717,21	712,25	727,71	15,46	2,17 %
Composant 1 : Activité courante	604,71	617,93	621,30	3,37	0,55 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	112,50	94,32	106,41	12,09	12,82 %

Les recettes permettant d'assurer l'activité courant de l'établissement sont constituées essentiellement de la SCSP, des droits d'inscription, de la taxe d'apprentissage, des prestations de formation et de recherche (hors contrats industriels suivis en opérations pluriannuelles et d'une partie de la formation continue selon le choix des composantes), des autres prestations de service, des produits des activités annexes et des subventions de fonctionnement annuel.

Les recettes des opérations pluriannuelles sont, quant à elles, principalement constituées des subventions dont les financements sont affectés pour une action spécifique (France 2030, CPER, ANR, Europe, collectivités territoriales...), des contrats de collaboration de recherche avec un partenaire public ou privé, ainsi que des contrats d'enseignement (formation continue, bourses Erasmus ou UFA, ...).

En 2026, 14 % des recettes font l'objet d'un suivi dans le cadre d'opérations pluriannuelles, soit 106,41 M€. Hors SCSP, ce sont 58 % des recettes qui sont suivies via une opération pluriannuelle. 75,99 M€ font l'objet d'un suivi en recettes fléchées, soit plus de 10 % de la totalité des recettes. Les recettes fléchées représentent plus de 70 % des financements suivis dans le cadre d'opérations pluriannuelles.

La part des recettes suivies en trésorerie fléchée, et *a fortiori* sur opérations pluriannuelles, est en augmentation par rapport au budget rectificatif de fin d'année 2025, du fait de la prévision de nombreuses avances (projets MUNDUS notamment) ou de soldes (CPER) sur 2026. Ces sommes pourront également être augmentées de perception d'avance sur nouveaux projets non connus à ce jour, dans la mesure où pour les subventions, seuls les financements connus ou récurrents sont inscrits au budget initial.

Le montant des recettes sur opérations pluriannuelles sera augmenté au budget rectificatif de 2026 des nouveaux financements obtenus en cours d'année. Le détail de l'ensemble des recettes de l'établissement est présenté par compte budgétaire dans le tableau ci-dessous.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
SCSP	538,34	546,59	545,55	- 1,04	- 0,19 %
Fiscalité affectée	4,19	4,17	4,10	- 0,07	- 1,63 %
Autres financements de l'État	32,72	34,94	39,72	4,77	13,66 %
Autres financements publics	58,02	39,24	51,47	12,23	31,16 %
Recettes propres	83,94	87,31	86,88	- 0,43	- 0,49 %
TOTAL	717,21	712,25	727,71	15,46	2,17 %

Comme cela a été expliqué en introduction, la SCSP représente 75 % des recettes attendues à l'encaissement en 2026. Elle est en baisse de 1,04 M€ par rapport au budget 2025.

Les subventions publiques, à savoir les autres financements de l'État hors SCSP, ainsi que les autres financements publics, sont, quant à elles, prévues en augmentation en 2026 de 17,00 M€ par rapport au budget rectificatif 2025, à 91,19 M€. Cette hausse concerne avant tout les autres financements publics (+ 12,23 M€), avec une hausse marquée au niveau des financements de l'UE, en raison de la perception d'importants soldes en 2026, notamment sur les CPER, conjugués à des versements importants sur les projets Mundus.

Les recettes propres apparaissent comme étant en baisse de 0,43 M€. Ceci s'explique par la baisse prévue au niveau des recettes d'apprentissage.

La variation des recettes provient ainsi de l'agrégation de :

- La baisse prévue sur les financements de la SCSP de 1,04 M€ par rapport au budget rectificatif 2025 (cf. point 1.1.1) ;
- La diminution de la fiscalité affectée (CVEC) pour 0,07 M€ ;
- L'augmentation des autres financements de l'État pour 4,77 M€ ;
- La très forte augmentation des autres financements publics en hausse de 12,23 M€ ;
- La baisse des recettes propres pour 0,43 M€, essentiellement due aux recettes générées par l'apprentissage.

Pour mieux distinguer les recettes selon ce qu'elles visent à financer, il est privilégié de distinguer le fonctionnement courant des opérations pluriannuelles.

Les recettes attendues pour assurer le fonctionnement et l'activité courante de l'établissement, hors opérations pluriannuelles, sont estimées à 621,30 M€.

Celles-ci sont en hausse de 3,37 M€ par rapport à la prévision faite au budget 2025. La SCSP représente plus de 87 % de ces recettes.

Recettes / Encaissements en M€ Sur activité courante	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
SCSP	526,67	537,84	541,99	4,15	0,77 %
Fiscalité affectée	3,68	3,73	3,65	- 0,08	- 2,09 %
Autres financements de l'État	0,37	0,62	0,43	- 0,18	- 29,52 %
Autres financements publics	5,26	5,07	4,93	- 0,14	- 2,80 %
Recettes propres	68,72	70,67	70,30	- 0,37	- 0,52 %
TOTAL	604,71	617,93	621,30	3,37	0,55 %

Concernant les opérations pluriannuelles, les recettes sont budgétées pour 106,41 M€, en hausse de 12,09 M€ par rapport au budget rectificatif de 2025.

Recettes / Encaissements en M€ Sur opérations pluriannuelles	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
SCSP	11,66	8,74	3,56	- 5,19	- 59,30 %
Fiscalité affectée	0,51	0,44	0,45	0,01	2,27 %
Autres financements de l'État	32,34	34,33	39,28	4,96	14,44 %
Autres financements publics	52,76	34,17	46,54	12,37	36,20 %
Recettes propres	15,22	16,64	16,58	- 0,06	- 0,36 %
TOTAL	112,50	94,32	106,41	12,09	12,82 %

Comme cela a été mentionné précédemment, on constate une hausse des financements publics hors SCSP, tandis que les financements SCSP baissent, du fait de l'absence de financement en 2026 du COMP, le solde étant prévu en 2027, une fois celui-ci évalué vis-à-vis de l'atteinte des objectifs prévus.

Dans le détail des opérations pluriannuelles faisant l'objet de financements, les opérations pluriannuelles de la recherche, dont fait partie l'I-Site, représentent plus de 60 % des recettes attendues sur opérations pluriannuelles, les opérations d'investissement dont font partie les opérations de travaux 15,5 %, et 21,1 % pour les contrats d'enseignement.

RECETTES des OPÉRATIONS PLURIANNUELLES (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	65,69	54,97	65,43	10,46	19,03 %
Contrats de formation continue	1,55	2,03	1,95	- 0,07	- 3,56 %
Contrats d'enseignement	22,29	18,64	22,51	3,87	20,75 %
Opérations d'investissement	22,96	18,69	16,52	- 2,17	- 11,61 %
TOTAL	112,50	94,32	106,41	12,09	12,82 %

Il est à présent possible de donner plus de détails par type de financement, selon la nature du financeur et l'origine de la recette.

1.1.1. L'évolution de la subvention pour charges de service public

Dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2026 élaboré par le gouvernement, le budget du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace est en augmentation de 0,56 milliards d'euros par rapport à 2025, portant le total du budget à 31,48 milliards d'euros de crédits de paiement (CP). Le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » regroupe 15,6 milliards d'euros pour 2024, tandis que le programme 231 « Vie étudiante » regroupe, quant à lui, 3,2 milliards d'euros de crédits de paiement. Les augmentations sur le programme visent essentiellement à la prise en charge d'une partie de l'augmentation du CAS Pensions.

Compte tenu de la difficulté pour l'établissement de faire voter une loi de finances pour 2026, l'établissement n'avait pas obtenu la pré-notification de sa SCSP, et a donc dû procéder à son estimation sur la base des données dont il dispose, comme l'an passé. La prévision a été réalisée à hauteur de 545,55 M€, soit inférieure de 1,04 M€ par rapport à 2025.

La baisse estimative des financements sur la SCSP entre 2025 et 2026 résulte essentiellement des ajustements suivants :

- **De la variation des financements au niveau du contrat d'objectifs, de moyens et de performance, pour - 3,74 M€.** En effet, 6,23 M€ ont été versés par l'État en 2024, ce qui correspond à 50 % du financement du COMP, puis 3,79 M€ en 2025 correspondant à 30 % du financement, le solde de 2,49 M€ ne pouvant être perçu qu'en 2027 après vérification de l'atteinte des objectifs sur lesquels l'établissement s'est engagé ;
- Du financement partiel de l'augmentation du CAS Pensions, pour + 3,20 M€, soit 40 % du coût estimé de celui-ci ;
- Du financement par l'État de la revalorisation des contrats doctoraux pour 0,47 M€, prévue dans la **Loi de programmation de la recherche (LPR)** ;
- **De la baisse au niveau des actions spécifiques de 0,95 M€,** recettes qui ne font usuellement pas partie de la pré-notification, ce qui comprend les recettes pour le financement du CNU, de Santé Psy étudiants ou encore des financements au titre du réseau Pépite.

Il est à signaler que l'estimation ne comprend pas de compensation par l'État du surcoût lié à la mise en place de la protection sociale complémentaire, contrairement au principe du décideur payeur régissant la mise en place des responsabilités et compétences élargies. Le financement de ce dispositif présentera en année pleine un surcoût de l'ordre de 2,50 M€ par an pour l'établissement.

Par ailleurs, et comme en 2025, aucun financement de l'État n'est prévu pour les travaux immobiliers, alors même que cela faisait l'objet d'une dotation de l'ordre de 0,90 M€ par an avant 2025.

Enfin, il est à rappeler que le GVT ne fait pas non plus l'objet d'un financement par l'État, et cela, depuis 2019.

Le tableau ci-après reprend les données de la notification définitive de SCSP 2024, les éléments prévus au budget rectificatif 2025 et l'estimation faite pour 2026 :

SUBVENTION POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC (en M€)	SCSP 2024	BR 2025	BI 2026
Crédits de masse salariale	488,84	498,86	498,386
Masse salariale – Socle	473,44	477,87	485,76
CAS Pensions		7,89	3,20
Dialogue de performance, COMP	6,23	3,74	0
LPR 2021 à 2026(dont AS)	7,39	7,63	8,1
Réforme INSPÉ	0,49	0,47	0,47
Autres actions spécifiques (IUF)	0,9	0,75	0,56
Autres ajustements de masse salariale	- 0,02	0,51	0,3
Crédits de fonctionnement	47,68	47,72	47,16
Fonctionnement (dont vie étudiante)	38,33	38,33	38,33
Compensation des exonérations de droits d'inscription	4,55	4,17	4,17
Financement et fonctionnement des PPP	2,63	2,62	2,61
LPR	0,42	0,37	0,37
Mise en accessibilité, sûreté et en sécurité des locaux	0,85	0	0
Aides spécifiques étudiants en situation de handicap	0,53	0,45	0,5
Autres actions spécifiques	0,67	1,36	1,18
Ajustements prévus	0	0,42	0
TOTAL SCSP PREVISIONNELLE	536,52	546,59	545,55

Parmi les actions spécifiques pérennes prévues au budget, on retrouve des actions relevant de la masse salariale, et d'autre des crédits de fonctionnement. Au titre des actions relevant de la masse salariale, on retrouve le financement des IUF (décharges, PEDR), le financement de la réforme des Inspé, ainsi que le financement de la professionnalisation des BUT. Au titre des actions spécifiques relevant du fonctionnement, mis à part le financement des PPP, on retrouve l'action spécifique dédié à la vie étudiante, l'aide spécifiques aux étudiants souffrant de handicap, ainsi que le financement des IUF (crédits scientifiques), du projet « Université inclusive » ainsi que des concours des écoles. Ces actions spécifiques ont été inscrites du fait de l'engagement de l'État à les financer dans le temps.

Le montant de la SCSP prévisionnelle inscrite au budget initial est de 545,55 M€, ce qui comprend le financement par l'État via la SCSP pour 2,61 M€ des frais financiers et de fonctionnement des contrats de partenariats public-privé (PPP) « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » financées sur le titre 3 du programme 150. Les données prises en compte au budget initial sont celles transmises par l'université au Ministère. Le loyer d'investissement, c'est-à-dire le remboursement du capital à la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la redevance résiduelle d'investissement sont pris en charge sur des crédits dits du titre 7 relatif aux dépenses d'opérations financières.

1.1.2. Les financements publics hors SCSP

Les autres financements publics sont budgétés à hauteur de 91,19 M€, en forte hausse de 17,00 M€ par rapport à 2025. Parmi ceux-ci, 85,82 M€ sont suivis sur des opérations pluriannuelles, soit 95 %. Ces financements recouvrent les dotations et financement sur projets en provenance de l'État autres que les financements faisant partie de la subvention pour charges de service public (ce qui comprend les crédits relatifs aux PIA ou projets France 2030), les projets financés en propre par l'ANR, ainsi que les financements de l'UE ou encore de la région et autres collectivités.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Subventions Publiques (hors SCSP)	90,74	74,19	91,19	17,00	22,92 %
Composant 1 : Activité courante	6,36	5,69	5,37	- 0,32	- 5,70 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	84,38	68,50	85,82	17,32	25,29 %
<i>dont recettes fléchées</i>	77,36	60,78	72,99	12,21	20,10 %

Les financements de l'État qui transitent par les opérateurs de l'État (ANR, BPI, CDC) finançant les projets d'investissement d'avenir et les projets France 2030 sont prévus à hauteur de 26,68 M€, en hausse de 2,54 M€ par rapport à 2024. Ces financements représentent près de 30 % des financements publics hors SCSP. Cela inclut 10,50 M€ au titre du financement de l'I-Site, financé par les intérêts de la dotation non consomptible. On retrouve également le financement des PEPR pour 4,45 M€, les tranches annuelles du projet Reil (1,00 M€), Sirius (1,56 M€), Orion (1,85 M€), Enact (2,70 M€) ou Éducation et territoires (1,67 M€). Ces recettes sont en hausse du fait de la programmation de la tranche 2026 du projet PUI Polaris pour 1,19 M€ (aucun versement en 2025), ainsi que la prévision du solde du projet Pleiades (0,53 M€).

Les financements de l'ANR hors investissement d'avenir sont quant à eux prévus à hauteur de 14,36 M€, en progression de 0,66 M€ par rapport à 2025. Ces financements représentent 16 % des financements publics hors SCSP. Cela inclut notamment 9,77 M€ au titre de l'appel à projets générique, 1,56 M€ au titre de Carnot Iceel, et 1,85 M€ au titre du préciput pour la part hébergeur.

Les financements de l'UE sont prévus à hauteur de 18,84 M€, en forte hausse de 10,45 M€ par rapport à 2025. Ces financements représentent 21 % des financements publics hors SCSP. Pour expliquer cette hausse, il faut rappeler que les recettes de l'UE avaient été particulièrement faibles en 2025, du fait de la perception de nombreux soldes en 2024, les avances perçues sur les nouveaux projets obtenus n'étant pas aussi importantes. Par ailleurs, le budget rectificatif de 2025 a acté la déprogrammation de montants importants de dépenses sur le CPER Recherche, ce qui a entraîné de fait un décalage des recettes européennes afférentes, réinscrites en 2026. Sur cette année, sont à la fois prévus les soldes des projets CPER (4,75 M€, soit + 4,67 M€ par rapport à 2025), mais également les versements intermédiaires sur les projets Mundus pour 4,38 M€, soit une hausse du même montant par rapport à 2025.

Pour les projets dont l'UE est le principal financeur, la part de la trésorerie dédiée au sein de la trésorerie de l'établissement est estimé à 16 M€ en fin d'année 2026.

Les autres financements de l'État hors SCSP hors PIA sont prévus à hauteur de 13,04 M€ en 2026, en hausse de 2,24 M€ par rapport au budget 2025. Ces financements représentent 14 % des financements publics hors SCSP. Ceci inclut les versements par l'État pour 3,39 M€ au titre du financement des redevances d'investissement et financement du remboursement du capital de l'emprunt contracté dans le cadre des PPP mais également le financement de l'opération de rénovation énergétique du Campus lettres et sciences humaines pour 3,50 M€, et également ses versements au titre de sa participation aux opérations immobilières financées dans le cadre du CPER pour 3,98 M€. L'avancée de ces deux opérations explique la hausse de ces recettes au budget initial 2026.

Les financements de la région sont prévus à hauteur de 7,50 M€, en hausse de 0,93 M€ par rapport à 2025. Ces financements représentent un peu plus de 8 % des financements publics hors SCSP. Ceci s'explique par la perception prévue, en 2026, de soldes sur les projets CPER de la recherche pour 1,56 M€ (+ 1,16 M€ par rapport à 2025). À noter également que l'établissement fait une prévision au budget initial de la perception d'une avance au titre du projet PACTE 3 pour 1,50 M€, projet qui devrait être notifié dans le courant de l'année.

Enfin les autres financements publics sont prévus à hauteur de 10,77 M€, stables par rapport à 2025. Ces financements représentent près de 11 % des financements publics hors SCSP. Ces versements correspondent aux versements des collectivités territoriales (principalement des conseils départementaux, des métropoles de Metz et de Nancy, de la communauté d'agglomération de Sarreguemines, de la ville d'Épinal) ainsi que d'opérateurs de recherche (Inserm, CNRS) ou d'autres entités publiques (Ademe, CHRU de Nancy, ARS). On retrouve ainsi 0,38 M€ de financements de collectivités au titre des projets CPER immobilier (- 0,72 M€ par rapport à 2025), mais également 0,93 M€ de financement de l'Université franco-allemande (UFA), destiné à financer des bourses pour les étudiants, 6,15 M€ au titre des financements de projets de recherche, dont 0,70 M€ au titre des financements de l'Ademe, et 1,07 M€ au titre des apports publics hors État, région, UE pour les CPER.

1.1.3. La CVEC

Les recettes issues de la fiscalité affectée (contribution de vie étudiante et de campus) **sont estimées au budget initial à 4,10 M€**, soit une baisse de 0,07 M€ par rapport aux prévisions faites en 2025. Ce montant correspond au montant de CVEC réparti par les instances de l'établissement. L'estimation faite correspond à deux encassemens sur l'exercice pour l'année universitaire 2025-2026.

Concernant la CVEC, il faut relever que 0,45 M€ des versements de l'année est suivi sur des opérations pluriannuelles (Mut@camp, appel à idées...).

1.1.4. Les recettes propres

Les autres recettes dénommées « recettes propres » sont budgétées à hauteur de 86,88 M€, en légère baisse de 0,43 M€ (-0,49 %) par rapport au budget 2025. Ces prévisions recouvrent les recettes générées par l'activité courante de l'établissement (droits d'inscription, formations continue et par alternance, taxe apprentissage, valorisation, prestations diverses...). La programmation des recettes propres entre le fonctionnement courant et les opérations pluriannuelles est décrite dans le tableau ci-après.

Recettes / Encaissements en M€	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Recettes propres	83,94	87,31	86,88	- 0,43	- 0,49 %
Composant 1 : Activité courante	28,43	70,67	70,30	- 0,37	- 0,52 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	55,51	16,64	16,58	- 0,06	- 0,36 %
<i>dont recettes fléchées</i>	3,54	3,17	3,00	- 0,16	- 5,20 %

L'essentiel de ces recettes, 70,30 M€, est suivi sur le budget retraçant l'activité courante de l'établissement tandis que les opérations pluriannuelles représentent 19 % de ces recettes propres, pour 16,58 M€.

Le détail des recettes propres par origine est quant à lui donné dans le tableau suivant.

RECETTES PAR ORIGINE (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Droits d'inscription	15,88	16,50	16,50	0,00	0,00 %
Formation continue, apprentissage diplômes propres et VAE	34,72	33,29	32,53	- 0,75	- 2,27 %
Taxe d'apprentissage	2,93	3,00	3,00	0,00	0,00 %
Contrats et prestations de recherche hors ANR	1,42	2,01	1,87	- 0,14	- 6,87 %
Valorisation	6,95	7,88	8,10	0,22	2,78 %
Subventions acteurs privés (Associations, Fondations, ...)	3,16	4,59	4,33	- 0,26	- 5,58 %
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0,00	0,05	0,12	0,07	122,94 %
Autres recettes	18,89	20,00	20,43	0,43	2,15 %
TOTAL RECETTES PROPRES	83,94	87,31	86,88	- 0,43	- 0,49 %

Les recettes propres sont relativement stables, il est constaté une baisse sur les recettes d'apprentissage, en raison de la baisse des niveaux de prises en charge, conjuguée à la diminution des aides pour les employeurs et l'instauration d'un reste à charge obligatoire pour les entreprises.

Ainsi, à mi-novembre, on compte environ 2 450 apprentis, soit globalement une baisse de 2 % par rapport à l'année 2024/2025. Cependant, le recul du nombre de nouveaux contrats est plus important, de l'ordre de 6 %. Par ailleurs, cette baisse des effectifs s'accompagne d'une réduction des niveaux de prise en charge, passant d'une moyenne de 7 500 € par contrat l'an dernier à 7 100 € cette année. Cette baisse des recettes d'apprentissage est en partie compensée par une hausse des prévisions sur les autres recettes de formation (formation continue, diplômes propres).

- **727,71 M€ de recettes sont attendues au budget initial 2026.**
- Les recettes sont en augmentation de 15,46 M€ par rapport au budget rectificatif 2025, cette hausse concernant surtout les autres financements publics (+ 17 M€).
- Au titre des financements publics, ce sont les financements de l'UE qui sont en forte hausse de 10,45 M€, en raison de la perception de soldes au titre des CPER, mais également d'avances perçues sur projet Erasmus Mundus.
- En l'absence de pré-notification de sa subvention pour charges de service public (SCSP), l'établissement a procédé à son estimation pour 545,55 M€. Ce montant comprend une compensation de 40 % de l'augmentation de 4 points de la contribution au CAS Pensions, mais aucune compensation au titre de la mise en place de la protection sociale complémentaire dont le surcoût en année pleine avoisinera les 1,70 M€ pour l'établissement, déduction faite du versement des 15€. Aucun financement n'est également prévu au titre de la revalorisation du RIPEC, dont l'effectivité n'est plus garantie pour 2026.
- Les recettes propres n'augmentent plus comme cela pouvait être le cas sur les exercices précédents, et connaissent même une baisse (– 0,43 M€, soit – 0,49 %), notamment sur l'apprentissage.

1.2. Les dépenses de personnels

1.2.1. Tableau des emplois

En l'absence de pré-notification obtenue dans les temps, a été repris pour 2026 le plafond d'autorisations d'emplois d'État notifié pour 2025, à savoir le chiffre de 6 042 ETPT.

Concernant les emplois financés hors SCSP (subvention pour charges de service public), le plafond d'emplois est en augmentation de 90 ETPT par rapport à celui de 2025, et il est arrêté à 1 337 ETPT.

Pour 2026, c'est l'augmentation attendue des dépenses de personnels sur les opérations financées (+ 5,96 M€) qui explique la hausse du plafond d'emploi (cf. point 1.2.2). Cette hausse concerne avant tout les projets de recherche, avec des recrutements de chercheurs (chercheurs sur projets ANR, post-doctorants sur Enact).

Le nombre maximal d'ETPT proposé au vote du Conseil d'administration pour l'exercice 2026 est de 7 379, en augmentation de 90 par rapport à 2025.

1.2.2. Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) de masse salariale

Le montant des dépenses en AE et CP de l'enveloppe de personnel inscrit au budget initial 2026 s'élève à 587,90 M€, en progression de 14,32 M€ (+ 2,50 %) par rapport au budget rectificatif 2025. Le détail de dépenses réalisées, selon la prise en charge sous ou hors plafond État, est donné dans le tableau suivant :

Enveloppe de masse salariale AE = CP (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
prise en charge sous plafond État	484,66	500,31	509,62	9,31	1,86 %
prise en charge hors plafond État	67,63	73,27	78,28	5,01	6,84 %
TOTAL AE/CP DE PERSONNEL	552,29	573,58	587,90	14,32	2,50 %
Composant 1 : Activité courante	523,61	540,80	549,16	8,36	1,55 %
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	28,68	32,78	38,74	5,96	18,19 %

De prime abord, il faut souligner que la variation en pourcentage est importante sur les opérations pluriannuelles (+ 18,19 %). Celles-ci représentent 40 % de la variation des dépenses de masse salariale par rapport au budget rectificatif de 2025, alors qu'elles représentent un peu plus de 6 % des dépenses de masse salariale de l'établissement.

Par rapport au budget 2025, l'augmentation des dépenses de personnel provient principalement, pour les dépenses prises en charge sous plafond État :

- De l'intégration de l'augmentation du compte d'affectation spécial Pensions (CAS Pensions) de 4 points, portant le taux de contribution employeur à 82,28 % au 1^{er} janvier 2026. Cette augmentation du taux est prévue dans le projet de loi de finances afin de maintenir un solde cumulé positif du CAS Pensions, et ainsi garantir le respect de l'article 21 de la LOLF. L'impact est prévu, pour l'Université de Lorraine qui favorise l'emploi titulaire, à 8 M€ pour 2026, alors que l'État ne devrait compenser que 40 % de cet impact (voir point 1.1.1) ;
- De l'impact du GVT pour 2,30 M€, dont 2,12 M€ pour les personnels titulaires, et 0,18 M€ pour les personnels contractuels ;
- De l'impact de la mise en place, au 1^{er} mai 2026, de la protection sociale complémentaire obligatoire, ainsi que le remboursement prévoyance, pour 1,63 M€, sans qu'une compensation supplémentaire par l'État ne soit actuellement prévue au budget (voir point précédent). Pour effectuer ce calcul, l'établissement a tenu compte d'un impact supplémentaire de 44€ pour la part mutuelle, et 7€ pour la prévoyance, pour environ 4 000 agents du fait de la possibilité de demander des dispenses. En année pleine, et une fois que l'ensemble des agents aura adhéré, le surcoût pour l'établissement sera de l'ordre de 2,50 M€ ;
- De la disparition au 1^{er} mai 2026 du versement forfaitaire de 15€ par agent pour le financement de sa mutuelle, en raison de la mise en place de la protection sociale complémentaire obligatoire, pour un impact négatif de 0,50 M€ ;

- S’agissant de la LPR, est prévue au budget initial une dernière augmentation pour les doctorants, financée par l’État, et dont l’impact sur le plafond État est de 0,47 M€, financée par l’État. Il n’est en revanche prévu aucune revalorisation au titre du RIPEC, en l’absence d’indication quant à son inscription dans la loi de finances à ce stade ;
- Des revalorisations du RIFSEEP pour 0,40 M€, à la fois pour l’extension en année pleine des mesures 2025, ainsi que des nouvelles mesures qui s’appliqueront en 2026 ;
- Des effets des ouvertures partielles de postes lors des campagnes d’emplois en vue de maîtriser l’évolution de la masse salariale, cela inclut :
 - L’impact de la campagne d’emploi 2025 en année pleine pour – 2,53 M€, la campagne de l’an passé ayant été réduite ;
 - Les effets de la campagne d’emploi prévue en 2026 pour – 0,40 M€, l’impact en année pleine étant estimé à – 1,21 M€.

Concernant les dépenses de personnel relevant du plafond d’emplois État (509,62 M€) celles-ci sont financées par la SCSP de masse salariale hors actions spécifiques estimée à 498,06 M€ dont il convient de déduire la dotation en heures complémentaires (15,7 M€) que l’établissement alloue aux collégiums pour la prise en charge de celles-ci par les composantes. Ainsi, ce sont plus de 27 M€ que l’établissement doit mobiliser pour couvrir la part de ces dépenses non financées par l’État. À noter que l’établissement bénéficie d’un solde (recettes – dépenses) des mises à disposition de personnel avec d’autres établissement positif évalué à 1,50 M€ et affecte chaque année 0,6 M€ des financements issus de la CVEC à la couverture de dépenses de personnel de la vie étudiante (sport, santé, culture) et relevant du plafond État, ce qui permet de réduire le reste à charge de l’établissement. **Une fois ces éléments pris en compte, le reste à financer par l’établissement s’élève à près de 25 M€ au budget initial 2026, en augmentation de près de 6 M€ par rapport au budget rectificatif de 2025, provenant de l’impact de l’augmentation de la contribution au CAS Pensions qui n’est pas compensée en totalité, de la mise en place de la protection sociale complémentaire sans compensation, du GVT, alors que les économies sur la campagne d’emploi permettent d’atténuer ces impacts, mais au détriment de la qualité du service rendu. Il faut noter que ce montant était de 10 M€ au compte financier 2023, puis 15,50 M€ au compte financier 2024, traduisant l’important impact pour l’université des mesures décidées par l’État sur les dernières années.**

Par rapport au budget 2025, **l’augmentation des dépenses de personnels hors plafond État atteint 5,01 M€.** Cela provient de la programmation faite sur les opérations pluriannuelles dont les prévisions de masse salariale sont supérieures de 5,96 M€ à celles réalisées au budget rectificatif 2025, tandis que les dépenses de masse salariale sous plafond établissement et hors projet sont en baisse de 0,95 M€. Cette diminution résulte de la prévision de bascule en cours d’année de dépenses personnel de l’activité courante vers les projets.

Pour les opérations pluriannuelles, les hausses (5,96 M€) en prévision de masse salariale sont données par groupe d’opérations :

Enveloppe de Personnel AE = CP (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	21,81	24,66	29,34	4,68	18,97 %
Contrats de formation continue	0,32	0,22	0,35	0,13	60,45 %
Contrats d’enseignement	5,85	6,08	6,76	0,68	11,15 %
Autres opérations d’investissement	0,70	1,82	2,30	0,48	26,06 %
TOTAL	28,68	32,78	38,74	5,96	18,19 %

On peut citer parmi les principales variations constatées en 2026 :

- Les **hausses sur les dépenses de personnels sur le projet Enact pour + 1,45 M€ en 2026**, ceci résultant à la fois de nouveaux recrutements, mais aussi des recrutements 2025 avec impact en année pleine. Il est ainsi prévu le recrutement de 23 post-docs en 2026 ;
- Les hausses sur les dépenses de personnels sur l'I-Site, qui s'élèvent à 6,53 M€, soit une augmentation de + 0,33 M€ par rapport à 2025 ;
- Les **hausses sur les dépenses des projets et équipements prioritaires de recherche (PEPR)**, dont les prévisions en masse salariale progressent de 0,55 M€ en 2026 pour atteindre 2,12 M€ ;
- Les **hausses de prévisions sur les projets ANR relevant de l'appel à projet générique**, dont les prévisions de dépenses en masse salariale s'élèvent à 5,12 M€, en progression de 0,73 M€ par rapport au budget 2025, et résultant de l'augmentation du nombre de projets ANR et d'une part de masse salariale dans ces projets de plus en plus importante
- Les **hausses des prévisions de dépenses sur les projets européens de recherche**, dont les programmations en masse salariale s'élèvent à 3,89 M€, en hausse de 0,94 M€ par rapport à 2025, ce qui résulte de l'inscription de dépenses supplémentaires sur les projets Croire (+ 0,20 M€), Edinaf (+ 0,20 M€)
- L'augmentation des dépenses sur le **projet Université inclusive**, pour 0,33 M€ prévu en 2026 ;
- L'augmentation des **dépenses sur les PIA/France 2030 de formation**, pour 0,45 M€, ceci résultant d'inscriptions supplémentaires sur le projet Eureca-pro pour 0,45 M€, Éducation et territoires pour 0,26 M€, ou encore Orion pour 0,22 M€, les dépenses diminuant à l'inverse de 0,55 M€ sur Pleiades du fait de la fin du projet ;
- **La hausse des dépenses liées au contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)**, soit une augmentation de 0,53 M€ par rapport à 2025, projet suivi sur les autres opérations d'investissement.

Concernant les dépenses de masse salariale sur opérations pluriannuelles variant peu, et présentant des montants significatifs au budget initial, on peut citer :

- Les dépenses de personnels financés sur les contrats de recherche pour 1,55 M€ ;
- Les dépenses de personnels financés sur les projets de recherche région, pour 1,20 M€ en 2026 ;
- Le financement des PAMSU, pour ceux rémunérés comme collaborateurs occasionnels du service public, pour 1,40 M€ en 2026.

- L'enveloppe de personnel est en augmentation de 14,32 M€ (+ 2,50 %) et est budgétée à hauteur de 587,90 M€.
- L'impact de la revalorisation de 4 points de la contribution employeur au titre du CAS Pensions est de 8 M€ pour l'établissement, dépense supplémentaire qui n'est financée que partiellement par l'État, à hauteur de 40 % (3,20 M€).
- L'impact de la mise en place de la protection sociale complémentaire ainsi que de la prévoyance au 1er mai 2026, est estimé à 1,63 M€, pour un surcoût de 1,13 M€ par rapport à 2025 ;
- 5,96 M€ (42 % de la variation) sont financés par de nouvelles ressources suivies via des opérations pluriannuelles (subventions principalement) ;
- Les économies sur les campagnes d'emploi 2025 et 2026 estimées à près de 3 M€ ne permettent pas de compenser l'ensemble des augmentations dont l'établissement doit assurer la prise en charge ;
- Plus de 25 M€ de dépenses de personnels sous plafond État restent à la charge de l'établissement du fait de l'insuffisance de la dotation en masse salariale. Ce montant est en augmentation de près de 10 M€ par rapport à 2024, compte tenu d'une part des impacts successifs des mesures décidées

par l'État (augmentation du CAS Pensions, protection sociale), et d'autre part des augmentations mécaniques (GVT), et ce malgré les économies sur la campagne d'emploi.

1.3. Autorisations d'engagement en investissement

Le montant des enveloppes d'AE d'investissement inscrit au budget initial 2026 s'élève à 52,48 M€, soit une baisse de près de 16 % des AE d'investissement par rapport au budget rectificatif 2025 (- 9,71 M€). La baisse des AE d'investissement est due à des engagements moins importants sur les opérations pluriannuelles. La répartition des dépenses d'investissement est retracée dans le tableau ci-après.

Enveloppe d'Investissement AE (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Activité courante	9,48	9,80	9,96	0,17	1,69 %
Opérations pluriannuelles	35,88	52,39	42,52	- 9,88	- 18,85 %
TOTAL AE D'INVESTISSEMENT	45,36	62,19	52,48	- 9,71	- 15,62 %

Concernant les dépenses d'investissement réalisées au titre du fonctionnement courant des entités non rattachées à des financements spécifiques (subventions), celles-ci sont budgétées à hauteur de 9,96 M€, soit un montant en très légère augmentation de 0,17 M€ par rapport au budget rectificatif de 2025.

Concernant les opérations pluriannuelles, elles représentent plus de 80 % des AE d'investissement en 2026 et sont budgétées à hauteur de 42,52 M€, dont 25,25 M€, soit près de 60 %, concernent les opérations immobilières, 11,61 M€ les projets de recherche (27 %), et 7,95 M€ les autres opérations pluriannuelles (13 %). Le détail des prévisions sur les opérations pluriannuelles est donné dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe d'Investissement AE (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	9,52	10,48	11,61	1,13	10,74 %
Contrats de formation continue	0,19	0,37	0,58	0,21	58,23 %
Contrats d'enseignement	1,91	1,18	1,42	0,24	20,47 %
Opérations d'investissement	24,26	40,37	28,91	- 11,46	- 28,39 %
<i>Dont Opérations Campus et PPP</i>	<i>0,01</i>	<i>0,01</i>	<i>0,01</i>	<i>- 0,01</i>	<i>- 61,56 %</i>
<i>Dont Opérations Immobilières</i>	<i>21,87</i>	<i>37,84</i>	<i>25,25</i>	<i>- 12,59</i>	<i>- 33,27 %</i>
<i>Dont autres opérations d'investissement</i>	<i>2,38</i>	<i>2,51</i>	<i>3,65</i>	<i>1,14</i>	<i>45,36 %</i>
TOTAL AE D'INVESTISSEMENT	35,88	52,39	42,52	- 9,88	- 18,85 %

Les opérations de travaux inscrites dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement immobilier (PP2I) sont budgétées à hauteur de 25,25 M€. Les AE sont en baisse de 12,59 M€ par rapport à 2025 (- 33,27 %), ce qui s'explique par les engagements très importants qui ont eu lieu en 2025 (rénovation énergétique du Campus lettres, opérations CPER). Ce sont en effet les engagements sur les opérations financées qui sont en baisse (- 10,80 M€) pour s'élever à 5,44 M€, ce qui correspond essentiellement à des engagements sur les travaux visant le bâtiment SHS sur le Saulcy pour 4,65 M€, et 0,48 M€ pour la phase 2 de l'aménagement du DataCentre.

Les engagements sur les opérations autofinancées par l'établissement ne sont en revanche qu'en légère baisse d'un peu plus de 1 M€ pour s'élever à près de 20 M€ prévu en 2026. On retrouve ainsi pour les plus gros montants, l'engagement :

- **Des travaux de gros entretien, renouvellement, sécurité pour 3,56 M€** (dont 2,07 M€ sur la mise en sécurité de la FST), soit une variation de - 3,96 M€ par rapport à 2025 qui s'explique par les décalages au niveau de la notification des marchés ;
- **Des dépenses visant à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments pour 10,73 M€**, soit une variation de +5,28 M€ par rapport au programme autofinancé de 2025, qui s'explique par l'inscription d'une prévision d'engagement de 3,20 M€ pour la rénovation de l'IUT de Metz, 3,50 M€ au titre de la mise en place d'ombrières, et 1,63 M€ au titre des investissements prévus dans le marché global de performance énergétique sur Lorraine nord ;
- **Des travaux d'adaptation fonctionnelle, pour 1,53 M€**, soit une variation de - 1,87 M€ par rapport à 2025 ;
- Des travaux de mise en accessibilité, pour 2,00 M€, en baisse de 0,58 M€ par rapport à 2025.

Les prévisions de consommations d'AE pour les projets d'investissement hors PP2I et Campus s'élèvent à 3,66 M€, en augmentation de 1,13 M€ par rapport au budget rectificatif 2025. Ce montant vise, pour les chiffres les plus importants :

- L'engagement de 1,28 M€ d'investissement prévus dans le cadre du COMP, pour le financement des travaux et aménagements des écocampus ;
- 0,92 M€ sur les travaux d'aménagement des composantes, travaux directement gérés par celles-ci. Ces dépenses sont en augmentation de 0,33 M€ par rapport à 2025, en raison de reprogrammations effectuées de 2025 vers 2026 ;
- L'engagement de 0,18 M€ au titre des investissements liés aux ressources issues de la CVEC ;
- L'engagement de 0,18 M€ au titre d'achat d'équipements et serveurs dans le cadre du projet de mise à jour des serveurs virtuels de l'université ;
- L'engagement de 0,36 M€ en 2026 pour continuer la mise à niveau de l'infrastructure Wi-Fi de l'établissement ;
- L'engagement des dépenses d'infrastructures de Lothaire pour 0,21 M€ ;
- Les engagements de dépenses d'équipements dans le cadre de la prolongation du plan de sûreté pour 0,36 M€.

Le budget d'AE d'investissement pour les projets de recherche s'élève à 11,61 M€, soit une augmentation de 1,13 M€ (+ 10,74 %) par rapport au budget 2025.

Pour les AE d'investissement des projets de recherche, l'augmentation est essentiellement visible sur les PEPR (+ 0,86 M€ par rapport à 2025 pour s'élever à 1,25 M€), mais également sur le projet Enact (0,72 M€ de programmé, soit + 0,62 M€ par rapport à 2025) pour lequel des achats d'infrastructures sont prévus. Les prévisions d'engagement sont également en hausse sur les projets de l'ANR relevant de l'appel à projets générique (+ 0,89 M€ à 1,41 M€), tandis que les engagements sont logiquement en baisse sur les projets CPER (- 2,30 M€ pour s'élever encore à 4,52 M€ au budget initial de 2026).

Enfin, s'agissant des contrats d'enseignement et de la formation continue, les AE d'investissement sont prévues à hauteur de 2,00 M€, en augmentation de 0,45 M€, ceci étant lié à la prévision de 0,50 M€ d'engagement en investissement pour les nouveaux projets Pacte Région pour 2025. À noter également

l'inscription de 0,40 M€ au titre du projet France 2030 Fibi mené avec l'Urca, et la baisse des engagements sur le projet Pleiades (- 0,65 M€) du fait de la fin du projet.

- Les autorisations d'engagement (AE) en investissement sont budgétées à 52,48 M€, en baisse de 9,71 M€ par rapport à 2025.
- Près de 60 % de ces AE concernent le programme immobilier de l'établissement (25,25 M€), dont les prévisions de consommation d'AE d'investissement baissent de 12,59 M€, dans la mesure où les engagements les plus importants sur les opérations CPER et de rénovation énergétique du Campus lettres ont été réalisés l'an passé.
- Le montant des engagements sur le programme immobilier autofinancé par l'établissement reste à peu près stable à près de 20 M€.
- Les prévisions en investissement sur les projets de recherche sont en légère augmentation (+ 1,13 M€) du fait des engagements à venir sur les PEPR, Enact et d'une hausse des engagements en investissement sur l'appel à projet générique de l'ANR, qui permet de compenser la baisse des engagements sur les opérations CPER qui approchent de leur terme.
- Les AE d'investissement sont en hausse sur les projets de formation (+ 0,45 M€), l'établissement ayant prévu au budget initial l'obtention d'un nouveau projet Pacte Compétences financé par la région.

1.4. Crédits de paiement en investissement

Au budget initial 2026, les CP d'investissement sont en très forte augmentation par rapport à 2025, ce qui est la conséquence des engagements très importants en investissement qui ont eu lieu en 2025. Les CP d'investissement augmentent ainsi de 23,86 M€ (+ 56,45 %) pour atteindre une prévision de 66,14 M€. Dans le détail, les CP d'investissement liés à l'activité courante de l'établissement sont en très légère baisse de 0,12 M€ tandis que ceux-ci sont en augmentation de 23,99 M€ sur les projets pluriannuels. Les CP sont prévus supérieurs de près de 14 M€ aux AE en 2026 sur projets du fait des décalages entre l'engagement et le paiement des dépenses sur les opérations pluriannuelles, et notamment sur les travaux immobiliers. Les opérations pluriannuelles représentent 86 % des CP d'investissement budgétés. Les opérations immobilières concentrent 52 % des CP d'investissement prévus au budget initial de 2026.

La répartition des dépenses d'investissement entre les dépenses d'investissement suivies sur le budget lié à l'activité courante et les dépenses d'investissement sur opérations pluriannuelles est retracée dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe d'Investissement CP (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Activité courante	9,07	9,30	9,17	- 0,12	- 1,34 %
Opérations pluriannuelles	37,90	32,97	56,96	23,99	72,75 %
TOTAL CP D'INVESTISSEMENT	46,97	42,27	66,14	23,86	56,45 %

Concernant les dépenses courantes d'investissement, qui visent essentiellement l'achat d'équipements par les composantes de formation, celles-ci sont en très légère baisse de 0,12 M€ (- 1,34 %).

S'agissant des opérations pluriannuelles, la répartition par grande catégorie d'opération est donnée ci-dessous :

Enveloppe d'Investissement CP (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	7,46	9,03	15,96	6,93	76,66 %
Contrats de formation continue	0,14	0,29	0,69	0,40	138,44 %
Contrats d'enseignement	2,67	1,43	0,88	- 0,54	- 38,06 %
Opérations d'investissement	27,62	22,22	39,43	17,21	77,42 %
<i>Dont Opérations Campus et PPP</i>	<i>1,72</i>	<i>1,74</i>	<i>1,76</i>	<i>0,02</i>	<i>1,25 %</i>
<i>Dont Opérations Immobilières</i>	<i>24,29</i>	<i>18,36</i>	<i>34,09</i>	<i>15,73</i>	<i>85,70 %</i>
<i>Dont autres opérations d'investissement</i>	<i>1,61</i>	<i>2,12</i>	<i>3,58</i>	<i>1,45</i>	<i>68,32 %</i>
TOTAL CP D'INVESTISSEMENT	37,90	32,97	56,96	23,99	72,75 %

Il faut en premier lieu relever le poids très important des opérations immobilières, qui représentent 60 % des prévisions en consommation de CP d'investissement sur les projets. **Ceci résulte des fortes consommations d'AE constatées sur l'exercice 2025 et également des déprogrammations de CP en 2025 pour reprogrammations en 2026.** Les prévisions s'élèvent à 34,09 M€, en hausse de 15,73 M€ par rapport aux prévisions de 2025.

Parmi les principales programmations, on retrouve :

- Les dépenses liées à l'opération de rénovation énergétique du Campus lettres et sciences humaines, pour 6,45 M€, qui est financée pour moitié par l'Etat ;
- **Les dépenses liées aux opérations CPER pour 8,93 M€**, soit un chiffre en augmentation de 6,49 M€, de nombreux engagements ayant eu lieu en 2025 lesquels ont des conséquences en CP sur 2026. On retrouve ainsi 5,88 M€ pour les travaux sur l'IUT Nancy Brabois, et 3,00 M€ sur SHS Metz ;
- Les prévisions de dépenses liées à l'amélioration des performances énergétiques des autres bâtiments de l'UL (hors CLSH) pour 5,05 M€, dont 1,93 M€ pour les investissements du marché global de performance conclu en 2024 et visant à réduire les consommations d'énergie, ou 0,74 M€ pour la rénovation énergétique de l'IUT de Saint Avold ;
- **Les travaux d'adaptation fonctionnelle**, qui s'élèvent à 3,25 M€, et qui comprennent notamment les travaux sur ISGMP au Saulcy pour 1,12 M€, ou 0,85 M€ sur le projet Mava sur le Saulcy, financé pour partie par les reliquats de la CVEC ;
- Les dépenses relevant du gros entretien renouvellement (GER) pour 5,49 M€ (+ 1,70 M€ par rapport à 2025) ;
- Les dépenses relevant de travaux d'accessibilité en investissement pour 3,00 M€ (+ 1,42 M€ par rapport à 2025).

Au global, les CP prévus sur les opérations de travaux financées par l'établissement s'élèvent à 21,34 M€ en 2026, contre 15,02 M€ en 2025, tandis que les dépenses sur les opérations financées par des subventions s'élèvent à 12,75 M€ en 2026 contre 3,34 M€ en 2025.

En dehors des travaux programmés sur le programme pluriannuel d'investissement immobilier, **les partenariats public-privé (PPP)** présentent une programmation en CP d'investissement correspondant aux remboursements aux partenaires de la redevance résiduelle d'investissement pour 1,76 M€. Elle est de 0,39 M€ pour le PPP « MIM-LEM3 » et de 1,37 M€ pour le PPP « Biologie-Santé », dont l'engagement a été réalisé à la signature en 2017 et en 2018.

S'agissant des opérations d'investissement hors immobilier, les CP sont prévus à hauteur de 3,58 M€, en hausse de 1,45 M€ par rapport à 2025. Ceci résulte de prévisions de dépenses sur le COMP en lien avec le projet Écocampus pour 1,10 M€, ainsi que de prévisions de dépenses supplémentaires sur les investissements numériques pour 0,79 M€, ou encore les travaux gérés par les composantes pour 0,73 M€.

Concernant les opérations pluriannuelles de la recherche, les CP prévus à hauteur de 15,96 M€ sont en forte augmentation de 6,93 M€ par rapport à 2025 (+ 76,66 %). Cette augmentation résulte de l'impact des projets CPER 2021-2027, qui ont fait l'objet d'importantes déprogrammations de crédits de paiement en investissement en 2025 (2,99 M€) réinscrits en 2026. Les dépenses d'investissement sur CPER sont ainsi en hausse de 5,38 M€ par rapport à 2025 pour s'élever à 10,06 M€, dont les principales dépenses concernent le projet IRM pour 3,53 M€, le projet GENI pour 1,30 M€, ou Bioéco pour 1,26 M€.

Le reste de la programmation sur les opérations de recherche concerne les investissements réalisés dans le cadre des projets sur l'appel à projets générique de l'ANR pour 1,28 M€, les investissements dans le cadre des PEPR pour 1,01 M€, ou ceux réalisés dans le cadre du projet ENACT pour 0,54 M€.

Enfin, s'agissant des opérations relevant des contrats d'enseignement et de la formation continue, les prévisions de consommation de CP sont en légère baisse de 0,14 M€, pour s'élever à 1,57 M€. La variation résulte de la fin du projet Pleiades, projet sur lequel 0,82 M€ d'investissement étaient encore prévus en 2025, alors que les investissements augmentent sur d'autres projets subventionnés (0,20 M€ sur Fibi, 0,12 M€ sur Amphy) ainsi que sur les ressources propres (0,69 M€ d'investissement financé via la formation continue, en augmentation de 0,40 M€ par rapport à 2025).

En conclusion, on peut relever que les CP d'investissement sont encore en augmentation en 2026, ceci étant lié à la fois au volume très important de travaux prévus en 2026, tant pour les opérations financées que celles autofinancées par l'établissement, mais aussi à la forte augmentation des dépenses sur les projets de recherche, en particulier sur les opérations CPER de la recherche.

- Les crédits de paiement (CP) en investissement sont budgétés à 66,14 M€ en 2026 (+ 23,86 M€ par rapport au budget rectificatif 2025).
- Les opérations immobilières concentrent plus de 50 % des CP d'investissement prévus au budget initial de 2026.
- Les CP d'investissement sur les opérations de travaux augmentent de 15,73 M€ par rapport à 2025, ce qui agrège une augmentation des dépenses sur les travaux financés par l'établissement de 6,32 M€ tandis que les dépenses sur opérations de travaux financées par un tiers augmentent de 9,41 M€ : les CP prévus sur les opérations de travaux financées par l'établissement s'élèvent à 21,34 M€ en 2026 tandis que les dépenses sur les opérations financées par des subventions s'élèvent à 12,75 M€

1.5. Autorisations d'engagement en fonctionnement

Le montant des AE de fonctionnement inscrit au budget initial de 2026 s'élève à 118,61 M€, en augmentation de 5,45 M€ par rapport au budget rectificatif 2025 (+ 4,82 %). Les opérations pluriannuelles représentent 40 % des AE de fonctionnement ouvertes au budget. La répartition des dépenses liées à l'activité courante et celles des opérations pluriannuelles est retracée dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de Fonctionnement AE (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Activité courante	77,20	69,37	71,97	2,60	3,75 %
Opérations pluriannuelles	37,37	43,79	46,64	2,85	6,50 %
TOTAL AE DE FONCTIONNEMENT	114,57	113,16	118,61	5,45	4,82 %

Dans le détail, il est prévu une augmentation de 2,60 M€ des engagements en fonctionnement sur les dépenses liées à l'activité courante de l'établissement (+ 3,75 %), et une augmentation de 2,85 M€ des engagements en fonctionnement sur les opérations pluriannuelles (+ 6,50 %).

L'augmentation sur l'activité courante de l'établissement résulte de la prévision, au budget initial, de 1 M€ de crédits de fonctionnement supplémentaires dans le cadre du passage prévu en fin d'année à Sifac+, afin d'anticiper l'engagement de certaines dépenses qui auraient eu lieu en 2027. Cela résulte également de la prévision de 1 M€ afin d'effectuer en cours d'année la reprogrammation de crédits sur opérations pluriannuelles, pour rouvrir des crédits sur les opérations n'ayant pas pu faire l'objet d'un engagement au 31 décembre 2025. Enfin, 0,50 M€ supplémentaires sont inscrits, en lien avec l'augmentation des ressources propres constatée en 2025, qui aura un impact sur les moyens 2026 mis à disposition des composantes.

Compte tenu des variations qui peuvent exister au niveau des AE, notamment en présence d'engagements à portée pluriannuelle, une augmentation ou une diminution de ceux-ci ne traduit pas forcément une augmentation du niveau des paiements sur l'exercice, mais uniquement une hausse des engagements pris par l'établissement à l'égard des tiers. Ainsi, un contrat de nettoyage engagé pour 4 ans ferme, d'un montant annuel de 0,1 M€ entraînera en année N une consommation d'AE de 0,4 M€, et de 0 AE en N+1, sans que cela ne traduise une baisse des paiements en N+1. La question des variations au niveau des dépenses de fonctionnement sera développée au point suivant qui concerne les CP.

Les AE de fonctionnement liées à l'activité courante se répartissent comme suit :

- **32,05 M€ pour l'exploitation, la maintenance, et l'entretien des bâtiments (EMEB)**, dont 13,70 M€ au titre des fluides (chauffage urbain, eau, électricité et gaz) et 6,00 M€ pour les contrats de nettoyage ;
- **29,79 M€ pour les collégiums et les composantes de formation**, y compris le **CFA** ; ce montant vient également anticiper les cofinancements que les composantes effectueront en cours d'année vers des opérations pluriannuelles, dont les dépenses auront lieu sur des exercices ultérieurs, pour une prévision de 4 M€ au budget initial.
- **14,92 M€ pour les directions**, dont 3,65 M€ affectés aux actions financées par la CVEC ;
- 6,05 M€ pour les pôles scientifiques et les composantes de recherche ;
- 0,93 M€ pour les unités de prestations et de services (UPS) ;
- 0,37 M€ pour les autres dépenses mutualisées (contribution FIPHFP...) ;
- **- 14,14 M€ qui viennent en déduction des montants précités**. Ce montant comprend la participation des entités aux frais de gestion, de services et d'environnement (FGSE), afin de couvrir les dépenses mutualisées de l'établissement.

Comme indiqué *supra*, à cela s'ajoute la budgétisation d'une enveloppe de 1 M€ permettant de réaliser en cours d'année la reprogrammation de crédits sur opérations pluriannuelles, pour rouvrir des crédits sur les opérations n'ayant pas pu faire l'objet d'un engagement au 31 décembre 2025, et une autre

enveloppe 1 M€ pour les engagements de fin d'année, anticipés dans le contexte de passage à Sifac+. En effet, le passage à Sifac+ va entraîner une impossibilité de réaliser des engagements en début d'année 2027, ce qui entraîne la nécessité d'anticiper certaines commandes en fin d'année (abonnements, petit matériel...)

Concernant les opérations pluriannuelles, les AE de fonctionnement sont présentées en hausse de 2,85 M€ (+ 6,50 %) par rapport au budget rectificatif de 2025. Le détail par groupe d'opérations pluriannuelles est donné dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de Fonctionnement AE (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	20,88	24,51	26,36	1,85	7,55 %
Contrats de formation continue	1,00	1,32	1,66	0,34	26,10 %
Contrats d'enseignement	11,56	12,56	13,52	0,96	7,67 %
Opérations d'investissement	3,93	5,40	5,09	- 0,31	- 5,73 %
TOTAL AE DE FONCTIONNEMENT	37,37	43,79	46,64	2,85	6,50 %

Pour les opérations pluriannuelles, les AE budgétées en fonctionnement s'élèvent à 46,64 M€ au budget initial 2026. Plus de la moitié des engagements en fonctionnement concerne les projets de recherche qui s'élèvent à 26,36 M€ d'AE en fonctionnement, 13,52 M€ concernent les contrats d'enseignements, 5,09 M€ les opérations d'investissement (investissement qui n'est pas entendu au sens comptable du terme) et 1,66 M€ les opérations liées à la formation continue.

Pour les projets de recherche, les dépenses de fonctionnement concernent :

- Le projet I-Site, pour lesquels 4,35 M€ d'AE de fonctionnement sont prévues, en hausse de 0,28 M€ par rapport à 2025 ;
- Les projets financés par l'UE, pour lesquels 3,16 M€ d'AE de fonctionnement sont prévues, dont 0,31 M€ au titre de l'ERC Bonerepair, en hausse de 0,59 M€ par rapport à 2025 ;
- Les projets PEPR pour lesquels 2,03 M€ d'AE sont prévues, stable par rapport à 2025 ;
- **Les projets financés par l'ANR** (hors PIA) dont les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de 6,19 M€ en hausse de 0,36 M€ par rapport à 2025 ;
- Les contrats de recherche conclus avec des partenaires publics ou privés sont programmés pour 3,15 M€, pour un montant en hausse de 0,35 M€ par rapport à 2025 ;
- **Les PIA Enact, Polaris, Sirius et Reil**, pour lesquels les AE de fonctionnement sont prévues à hauteur de 2,38 M€, en hausse de 0,38 M€ par rapport à 2025 ;
- Les autres projets de recherche, financés par des subventions privées ou de collectivités, pour des engagements prévus pour 2,76 M€, en baisse de 0,11 M€ par rapport à 2025 ;
- Les colloques, pour lesquels les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de 0,93 M€.

Pour les opérations d'investissement, on retrouve les dépenses relatives aux PPP, avec les redevances de fonctionnement à verser aux partenaires ainsi que les intérêts à verser à la BEI (1,14 M€ pour « MIM-LEM3 », et 1,46 M€ pour « Biologie-Santé »), pour un montant de 2,60 M€. Ces dépenses sont financées par l'État. Il est à noter que la redevance d'entretien-maintenance (RB2) n'est pas financée par l'État, la dépense correspondante étant prise en charge sur les crédits relevant de l'EMEB. On retrouve également 1,10 M€ de dépenses de fonctionnement en lien avec les engagements réalisés dans le cadre du COMP financé par l'État dans le cadre de la subvention pour charges de service public, ainsi que 0,49 M€ d'engagements en lien avec les ressources issues de la CVEC.

Sur les contrats d'enseignement, les prévisions d'engagement en fonctionnement sont en légère hausse de 0,96 M€. Les engagements sont prévus en hausse sur les PIA formation, ainsi que sur les projets financés par l'UE, qui s'explique par l'obtention de nouveaux projets Mundus, qui prévoient le versement de bourses aux étudiants.

Les principales opérations programmées sont les suivantes :

- Les bourses de mobilité Erasmus, qui font l'objet de programmations en AE de fonctionnement pour 2,88 M€, stables par rapport à 2024 ;
- Les dépenses liées aux projets de masters conjoints Erasmus Mundus, qui font l'objet de 2,89 M€ de programmation en AE de fonctionnement, en hausse de 0,55 M€ par rapport à 2025 ;
- Les projets PIA Orion, Fibi, Eureca-pro et Éducations et territoires, qui font l'objet de programmations pour 2,63 M€, en hausse de 0,70 M€ par rapport à 2025 ;
- Les dépenses liées aux concours des écoles d'ingénieurs qui font l'objet de programmations pour 1,15 M€, stables par rapport à 2025 ;
- La prise en charge du paiement des MSU pour ceux ayant fait valoir leur droit d'option, pour 0,75 M€.

Enfin, pour les **contrats de formation continue, les AE de fonctionnement s'élèvent à 1,66 M€, soit une hausse de 0,34 M€ par rapport à 2025**.

- **Les autorisations d'engagement (AE) en fonctionnement sont budgétées à 118,61 M€ (+ 4,82 % par rapport au budget rectificatif 2025).**
 - **On constate une augmentation de 2,60 M€ des engagements sur l'activité courante de l'établissement, qui résulte surtout de contraintes techniques (anticipation de dépenses dans le cadre du passage à Sifac+, permettre la reprogrammation sur opérations de crédits non consommés en 2025).**
 - **Les engagements sur opérations pluriannuelles sont en hausse de 2,85 M€, résultant d'une accélération des dépenses sur projets en cours.**

1.6. Crédits de paiement en fonctionnement

Le montant des enveloppes de crédits de paiement (CP) de fonctionnement inscrit au budget initial de 2026 s'élève à 113,17 M€, en hausse de 4,97 M€ (+ 4,59 %) par rapport au budget rectificatif 2025. À l'instar de ce qui a été dit pour les AE, les opérations pluriannuelles représentent également 40 % des CP de fonctionnement ouverts au budget. La répartition des CP de fonctionnement entre les dépenses liées à l'activité courante et celles réalisées sur opérations pluriannuelles est retracée dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de Fonctionnement CP (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Activité courante	68,29	65,69	67,58	1,89	2,87 %
Opérations pluriannuelles	36,07	42,50	45,59	3,08	7,25 %
TOTAL CP DE FONCTIONNEMENT	104,36	108,20	113,17	4,97	4,59 %

Concernant les dépenses liées à l'activité courante de l'établissement, les crédits de paiement, qui traduisent les prévisions de décaissements sur l'exercice, sont en augmentation de 2,87 % par rapport au budget rectificatif de 2025, pour s'établir à 67,58 M€.

La hausse constatée sur les dépenses courantes de fonctionnement de 1,89 M€ en 2026 provient :

- De la prévision de 1,00 M€ de CP de fonctionnement en vue d'anticiper des dépenses dans le cadre du passage à Sifac+ et permettre la reprogrammation de crédits sur opérations pluriannuelles en cours ;
- De prévisions supplémentaires de la part des composantes de formation pour 0,79 M€, en lien avec des ressources plus importantes ;
- D'une augmentation de 0,10 M€ de CP sur les crédits relevant de l'entretien, maintenance et exploitation des bâtiments (EMEB).

Il faut noter que les dépenses de fonctionnement liées à l'EMEB sont prévues en augmentation de 0,10 M€ pour s'élever à 30 M€ en 2026, car, bien que l'on prévoie une baisse des dépenses de fluides, estimée à 0,60 M€ pour atteindre 13,70 M€, les dépenses de nettoyage et produits sanitaires sont programmées en hausse de 0,30 M€, tout comme les dépenses de maintenance, prévues en hausse de 0,20 M€, l'enlèvement des déchets en hausse de 0,05 M€, ou encore les dépenses pour les espaces extérieurs qui subissent une hausse prévue à 0,10 M€.

Sur les 67,58 M€ correspondant aux dépenses courantes de l'établissement, les dépenses liées à l'EMEB représentent 30,00 M€, soit près de 45 % de ces dépenses courantes. Ceux-ci sont inférieurs aux prévisions en AE de près de 2 M€ en raison de la conclusion prévue en 2026 de contrats à portée pluriannuelle, notamment sur les prestations de nettoyage.

Pour le reste des crédits de fonctionnement courant, à l'instar des AE, les crédits de fonctionnement sont prévus de la sorte :

- **29,29 M€ pour les collégiums et les composantes de formation**, y compris le **CFA**. Ce montant vient également anticiper les cofinancements que les composantes effectueront en cours d'année vers des opérations pluriannuelles, dont les dépenses auront lieu sur des exercices ultérieurs, pour une prévision de 4 M€ au budget initial.
- **14,07 M€ pour les directions**, dont 3,65 M€ affectés aux actions financées par la CVEC ;
- 6,05 M€ pour les pôles scientifiques et les composantes de recherche ;
- 0,93 M€ pour les unités de prestations et de services (UPS) ;
- 0,37 M€ pour les autres dépenses mutualisées (contribution FIPHFP...) ;
- **– 14,14 M€ qui viennent en déduction des montants précités**. Ce montant comprend la participation des entités aux frais de gestion, de services et d'environnement (FGSE), afin de couvrir les dépenses mutualisées de l'établissement.

Il faut noter que la dotation de SCSP au titre du fonctionnement finance essentiellement les dépenses dites « centrales », à savoir les dépenses de fonctionnement bâti mentaires, et les directions. S'agissant des dépenses de communication financées qui doivent être diminuées lorsqu'elles sont financées sur SCSP, il faut noter une diminution de 20 % des dépenses de la direction de la communication réalisée dès 2025.

S'agissant des opérations pluriannuelles, les CP de fonctionnement sont présentés également en hausse de 3,08 M€ (+ 7,25 %) par rapport au budget rectificatif de 2025. Le détail par groupe d'opérations pluriannuelles est donné dans le tableau suivant.

Enveloppe de Fonctionnement CP (en M€)	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Variation BI – BR	en %
Contrats de recherche	19,99	24,14	25,34	1,20	4,96 %
Contrats de formation continue	0,93	1,24	1,41	0,17	13,39 %
Contrats d'enseignement	11,07	11,86	13,46	1,60	13,52 %
Opérations d'investissement	4,07	5,26	5,38	0,12	2,23 %
TOTAL CP DE FONCTIONNEMENT	36,07	42,50	45,59	3,08	7,25 %

La variation en valeur par rapport au budget rectificatif de 2025 porte essentiellement sur les contrats de recherche et d'enseignement, les consommations de CP sur les opérations de recherche étant supérieures de 1,20 M€ en 2026, et de 1,60 M€ pour les contrats d'enseignement.

S'agissant des projets de recherche, les prévisions en CP de fonctionnement s'élèvent à 25,34 M€. L'augmentation prévue au budget initial concerne la plupart des programmes. Cette programmation comprend :

- 3,23 M€ prévus sur le projet I-Site, montant stable par rapport à 2025 ;
- **1,99 M€ prévus sur les projets PEPR**, en baisse de 0,13 M€ par rapport à 2025 ;
- **6,40 M€ prévus sur les projets de l'ANR** (hors PIA), en progression de 0,41 M€ par rapport à 2025 ;
- **3,25 M€ prévus sur les projets européens** (ERC, Feder, H2020, Horizon Europe), soit une hausse de 0,66 M€ par rapport à 2025, ce qui inclut les programmations nouvelles sur l'ERC Bonerepair pour 0,31 M€ en CP de fonctionnement ;
- 2,83 M€ prévus sur les projets subventionnés par des partenaires privés ou des collectivités, en baisse de 0,24 M€ par rapport à 2025 ;
- **2,97 M€ prévus sur les contrats de collaboration de recherche** conclus avec un partenaire, montant en hausse de 0,29 M€ par rapport à 2025 ;
- 2,36 M€ prévu sur les PIA Enact, Polaris, Reil et Sirius, en hausse de 0,39 M€ par rapport à 2025 ;
- **0,91 M€ prévu sur les colloques** organisés par les composantes de l'établissement, pour un montant stable par rapport à 2025.

Concernant les contrats d'enseignement, le budget prévisionnel en CP pour 2025 est de 13,46 M€, en hausse de 1,60 M€ par rapport à 2025, la plupart des dépenses sur projets étant en hausse.

Les principales opérations programmées sont les suivantes :

- **Les bourses de mobilité Erasmus**, qui font l'objet de programmation pour 2,31 M€ en 2026, montant en hausse de 0,19 M€ par rapport à 2025 ;
- Les dépenses liées aux **projets de master conjoints Erasmus Mundus** pour 2,84 M€, en progression de 1,18 M€ par rapport à 2025 en raison de la mise en place du projet MISEI ;
- **Les projets PIA, dont font partie Orion, Éducation et territoires, Fibi et Eureca-pro**, qui font l'objet de programmation pour 2,67 M€, en hausse de 0,14 M€ par rapport à 2025 ;

- Les dépenses liées aux **concours des écoles d'ingénieurs** qui font l'objet de programmations pour 1,18 M€, montant stable par rapport à 2025 ;
- La prise en charge du paiement des **MSU** pour ceux ayant fait valoir leur droit d'option, pour 0,75 M€.

Concernant les opérations d'investissement (investissement qui n'est pas entendu au sens comptable du terme), **les CP de fonctionnement sont programmés à hauteur de 5,38 M€**, ce qui comprend les redevances de fonctionnement des PPP à verser aux partenaires ainsi que les intérêts à verser à la BEI (1,14 M€ pour « MIM-LEM3 », et 1,46 M€ pour « Biologie-Santé »), pour un montant de 2,60 M€. On retrouve également la programmation de 1,07 M€ de CP de fonctionnement lié aux projets financés par le COMP, que les dépenses de fonctionnement liées à l'utilisation de la CVEC pour 0,53 M€, ainsi que les travaux d'aménagement des composantes pour 0,37 M€.

Enfin, 1,41 M€ de CP de fonctionnement sont prévus sur les opérations financées à partir des ressources issues de la formation continue, en hausse de 0,17 M€ par rapport aux prévisions faites au budget rectificatif de 2025.

- **Les crédits de paiement (CP) en fonctionnement sont budgétés à 113,17 M€, soit un montant en hausse de 4,97 M€ par rapport à 2025.**
- **Les dépenses courantes de l'établissement sont en hausse de 1,89 M€, dont 1 M€ est prévu à titre technique (anticipation de dépenses liée au passage à Sifac+, reprogrammation de crédits non consommés sur opérations pluriannuelles).**
- **Les dépenses sur projets sont en hausse de 3,08 M€, liées à la hausse des dépenses sur les PIA/France 2030, mais également à la réalisation de nouvelles dépenses dans le cadre des financements de master conjoints Erasmus Mundus.**
- **Une grande partie des dépenses de fonctionnement courant (30,00 M€ sur un total de 67,58 M€) sont prévues pour financer les dépenses liées à l'EMEB, dont 13,70 M€ au titre des fluides, et 5,20 M€ au titre du nettoyage des locaux.**

1.7. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire présenté au budget initial est fortement déficitaire de 39,49 M€, traduisant un montant de CP très supérieur aux recettes attendues sur l'exercice. Le solde budgétaire 2026 et sa décomposition sont détaillés dans le tableau ci-après.

SOLDE BUDGÉTAIRE (en M€)	RECETTES	CP	SB au BI 26	SB au BR 25	Variation BI – BR	Variation des RECETTES	Variation des CP
Composant 1 : Activité courante	621,30	625,91	– 4,61	2,14	– 6,75	3,37	10,12
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	106,41	141,29	– 34,88	– 13,93	– 20,95	12,09	33,03
TOTAL	727,71	767,20	– 39,49	– 11,80	– 27,69	15,46	43,16

Le solde budgétaire déficitaire résulte :

- D'un déficit de 4,61 M€ pour l'activité courante de l'établissement ;

- **Du déficit attendu de 34,88 M€ sur les opérations pluriannuelles**, corrigé de l'excédent de financement (+ 1,65 M€) permettant le remboursement de l'emprunt des opérations PPP « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé ».

Le déficit du solde budgétaire découle donc essentiellement de la programmation budgétaire en recettes et en crédits de paiement réalisée pour les opérations pluriannuelles inscrites au budget (cf. tableaux 9 et 10), qui explique 80 % du déficit constaté. Néanmoins, cela ne doit pas masquer le déficit présent sur l'activité courante de l'établissement.

Concernant le composant lié à l'activité courante, le solde budgétaire est déficitaire de 4,61 M€. Il s'explique par le poids des dépenses liées à la masse salariale de l'établissement qui, outre le fait qu'elle progresse mécaniquement de plus de 2 M€ par an du fait du glissement vieillissement-technicité (GVT), augmente de près de 6 M€ en 2026 en raison de la prise en charge intégrale par l'établissement du financement de la protection sociale et prévoyance, et de la prise en charge de la majeure partie de l'augmentation de 4 points du CAS Pensions. Les économies que l'établissement génère, notamment sur la campagne d'emploi, estimées à près de 3 M€, ne permettent pas de compenser le poids des nouvelles augmentations à la charge de l'établissement.

Il faut noter toutefois l'inscription de 1 M€ de dépense supplémentaire en 2026 en raison de l'anticipation de dépenses de fin d'année dans le contexte de la mise en place de Sifac +, qui dégrade cette année le solde budgétaire lié à l'activité courante de l'établissement.

La présentation d'un solde budgétaire déficitaire pour le budget de fonctionnement courant de l'établissement traduit le fait qu'il n'est, en l'état actuel, qu'il ne dispose pas de ressources suffisantes, hors projets, pour couvrir l'augmentation de ses dépenses. La distinction entre activité courante et opérations pluriannuelles ne doit par ailleurs par biaiser la lecture qui est faite de ce chiffre, étant entendu que certaines dépenses récurrentes sont également suivies via des opérations pluriannuelles, comme les opérations immobilières de gros entretien. Le chiffre de 4,61 M€ ne traduit ainsi pas le déficit sur les dépenses et recettes récurrentes de l'établissement. À titre de comparaison, l'autofinancement de l'établissement attendu en 2026 sur les opérations pluriannuelles s'élève à 26 M€, traduisant le fait que l'établissement ne parvient pas à financer cet apport avec des ressources de l'année, et, *a fortiori*, ne permet pas de reconstituer la trésorerie ce qui obère sa capacité à décider de nouveaux investissements.

Concernant le solde budgétaire déficitaire des opérations pluriannuelles (– 34,88 M€), celui-ci provient essentiellement des opérations immobilières (– 24,16 M€ soit près de 70 % du total). Il faut noter que la programmation des opérations en PPP génère un excédent de 1,65 M€ pour couvrir le remboursement du capital emprunté à la BEI (cf. point 2.2). L'impact des opérations PPP est présenté à + 1,63 M€ au budget en raison de reliquat de l'Etat des exercices précédents sur les dépenses de fonctionnement. L'impact par nature d'opération est retracé dans le tableau ci-après, en synthèse des tableaux 10.

SOLDE BUDGÉTAIRE (en M€) des OPÉRATIONS PLURIANNUELLES présentées dans le tableau 10	RECETTES BI 2026	CP BI 2026	SB au BI 2026	SB au BR 2025	Variation du SB BI – BR
Contrats de recherche	65,43	70,64	- 5,20	- 2,86	- 2,34
Contrats de formation continue	1,95	2,44	- 0,49	0,28	- 0,77
Contrats d'enseignement	22,51	21,11	1,40	- 0,73	2,13
Opérations d'investissement	16,52	47,11	- 30,59	- 10,62	- 19,97
<i>Dont Opérations Campus et PPP</i>	<i>6,00</i>	<i>4,37</i>	<i>1,63</i>	<i>1,63</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont Opérations Immobilières</i>	<i>10,03</i>	<i>34,19</i>	<i>- 24,16</i>	<i>- 9,36</i>	<i>- 14,80</i>
<i>Dont Autres opérations d'investissement</i>	<i>0,49</i>	<i>8,55</i>	<i>- 8,06</i>	<i>- 2,89</i>	<i>- 5,17</i>
TOTAL Opérations pluriannuelles	106,41	141,29	- 34,88	- 13,93	- 20,95

Concernant les projets immobiliers, le solde budgétaire déficitaire s'explique par l'importance des dépenses sur les projets que l'établissement autofinance, et notamment les **opérations de rénovation énergétique**, qui présentent un solde budgétaire déficitaire de 7,14 M€. Cela comprend les dépenses de rénovation du Campus lettres et sciences humaines pour la part autofinancée pour 2,02 M€, mais également les dépenses d'investissement du marché global de performance pour 1,74 M€, ou encore les travaux sur l'IUT de St-Avold pour 0,74 M€.

Les opérations de **gros entretien renouvellement contribuent pour 5,49 M€ au solde budgétaire déficitaire, les opérations de mise en accessibilité pour 2,60 M€**. Parmi les autres opérations ayant un impact significatif sur le solde budgétaire et autofinancées par l'établissement, on peut citer les travaux sur le bâtiment ISGMP (1,12 M€).

Les opérations de travaux financées ont également un impact important sur le solde budgétaire de l'établissement, dans la mesure où l'université a perçu, sur les exercices précédents, des avances sur projet qu'elle consomme à présent. C'est le cas sur l'opération sur l'IUT Nancy-Brabois, pour laquelle 2,69 M€ d'avances précédemment perçues seront utilisées, ce qui dégrade d'autant le solde budgétaire.

Concernant le programme pluriannuel d'investissement hors immobilier et campus, le solde budgétaire est déficitaire de 8,06 M€ correspond en grande partie à l'impact du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) pour lequel 4,40 M€ de CP sont prévus, sans qu'aucune recette ne soit encaissée en 2026, le solde étant prévu en 2027.

Les projets d'aménagement des composantes, dont les apports ont été réalisés sur des moyens annualisés les exercices précédents, ont un impact estimé à 1,37 M€ au budget initial de 2026. Parmi les autres opérations ayant un impact sur le solde budgétaire, il faut signaler les **opérations sur la thématique numérique** avec les travaux de mise à niveau du réseau WiFi financé par prélèvement sur fonds de roulement, dont l'impact sur le solde budgétaire est de 0,53 M€, l'achat des serveurs dans le cadre du projet de mise à jour des serveurs virtuels de l'université pour 0,63 M€, ou encore les investissements réalisés dans le cadre de Lothaire pour 0,20 M€.

Concernant les projets de recherche, ceux-ci présentent un déficit budgétaire de 5,20 M€. Ce déficit provient essentiellement des projets CPER qui présentent un solde budgétaire déficitaire en 2026, pour un total de 2,56 M€, ces projets ayant fait l'objet de versements d'avances, et les soldes étant prévus en 2027 après justification. S'agissant des projets ANR hors PIA, ceux-ci présentent un solde budgétaire déficitaire de 1,80 M€, les dépenses étant prévues en hausse en 2026. Enfin, les projets européens de recherche présentent également un solde budgétaire déficitaire de 1,48 M€, les acomptes correspondant aux dépenses réalisées étant prévus en 2027. Il faut signaler que les projets PIA/France 2030 sont globalement à l'équilibre, les dépenses n'étant supérieures que de 0,30 M€ aux recettes.

Concernant les contrats d'enseignement, le solde budgétaire excédentaire de 1,40 M€ provient du fait que sont prévus en 2026 les acomptes intermédiaires de plusieurs projets Mundus, comme Misei, Densys 2 et Greenano, ce qui entraîne une amélioration du solde budgétaire sur ces projets de 3,35 M€, les recettes étant supérieures aux dépenses.

Enfin, **sur la formation continue, le solde budgétaire présenté est déficitaire de 0,49 M€** du fait du déport en 2026 de dépenses sur les reliquats de la formation continue des années précédentes.

- Le solde budgétaire des opérations pluriannuelles est déficitaire de 34,88 M€, soit une dégradation de 20,95 M€ par rapport à 2025.
- Les opérations d'investissement immobilier présentent un déficit budgétaire de 24,16 M€, ce qui explique 70 % du montant du déficit sur les opérations pluriannuelles.
- Le déficit sur les opérations immobilières est dû à la part importante que représentent les travaux autofinancés par l'établissement, ainsi que par l'utilisation d'avances perçues sur les exercices précédents.
- Les projets de recherche présentent un déficit budgétaire de 5,20 M€, soit une dégradation de 2,34 M€ par rapport à 2025, du fait de dépenses en forte hausse (+12,80 M€), qui n'est que partiellement compensée par la hausse des recettes (+10,46 M€), l'établissement utilisant les avances précédemment perçues, ou étant en attente de solde à percevoir sur les exercices suivants.

2. L'équilibre financier

Le tableau d'équilibre financier (cf. tableau 4) présente l'équilibre financier qui permet de déterminer la variation prévisionnelle de trésorerie sur l'exercice. La variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant des autorisations budgétaires et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires mais qui affectent la trésorerie. En effet, les opérations budgétaires ne sont pas les seules à affecter la caisse de l'établissement : le solde budgétaire représente un solde intermédiaire de trésorerie. Cet état permet d'appréhender l'ensemble des enjeux de financement.

2.1. Solde budgétaire

- Le solde budgétaire est présenté en déficit de 39,49 M€.
- Ce déficit est dû pour l'essentiel aux opérations pluriannuelles (cf. tableaux 9 et 10) pour 34,88 M€.
- Le déficit sur l'activité courante de l'établissement est un élément d'inquiétude, l'établissement n'étant pas en mesure de financer les dépenses relevant de son activité courante, ni les opérations d'investissement récurrentes suivies sur les opérations pluriannuelles.

Le solde budgétaire est fortement impacté par les opérations pluriannuelles. Face à la nécessité de réaliser les investissements indispensables sur son parc immobilier, l'établissement est encore très impacté en 2026 par le poids des opérations pluriannuelles immobilières et plus particulièrement celles en autofinancement. **Sur l'ensemble des opérations pluriannuelles, l'autofinancement que doit apporter l'établissement est estimé à 26,03 M€ au budget initial de 2026, ce qui comprend également les dépenses qui font suite aux apports des composantes réalisées les exercices précédents.**

En l'état des prévisions, et comme l'an passé, les apports des composantes utilisés en 2026 ne sont pas compensés par des excédents sur l'activité courante de l'établissement, cela étant principalement dû à l'augmentation des dépenses de masse salariale non compensées par l'État.

2.2. Emprunt

Pour les deux PPP « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé », le Conseil d'administration de l'université a autorisé le président le 20 septembre 2016 à contracter un emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour financer par anticipation une partie de la redevance d'investissement due aux partenaires. Deux tirages ont été effectués en 2017 et 2018 pour un montant total de 44 M€ : 27,43 M€ sur l'opération « MIM-LEM3 » et 16,57 M€ sur l'opération « Biologie-Santé ». Ce capital emprunté auprès de la BEI est remboursé trimestriellement par l'Université de Lorraine. La redevance résiduelle d'investissement, qui correspond aux sommes dues aux partenaires pour l'investissement et n'est pas couverte par l'emprunt (34,47 M€ sur « Biologie-Santé », 6,52 M€ sur « MIM-LEM3 »), est également payée trimestriellement à ces derniers par l'université.

Pour pouvoir financer l'investissement, à savoir le remboursement du capital à la BEI et le paiement de la redevance résiduelle d'investissement, l'État verse chaque année à l'Université de Lorraine une dotation spécifique prise en charge sur des crédits du titre 7 relatifs aux dépenses d'opérations financières. Cette dotation constitue une recette budgétaire pour l'université ; elle est retracée dans les opérations pluriannuelles « Biologie-Santé » et « MIM-LEM3 ». La dotation de l'État correspondant au financement de l'investissement sur « MIM-LEM3 » s'élève à 1,42 M€, et à 1,96 M€ sur « Biologie-Santé ».

Si le remboursement de la redevance résiduelle d'investissement aux partenaires est une dépense budgétaire au sens de la GBCP, tel n'est pas le cas du remboursement du capital emprunté à la BEI. En effet, le remboursement de l'emprunt à la BEI est une opération non budgétaire au sens de la GBCP, qui est retracée dans le tableau 4 d'équilibre financier, dans la partie besoins, à la ligne remboursement d'emprunt. À titre d'information, il est à noter que le remboursement des intérêts est bien une dépense budgétaire de fonctionnement, couverte par l'État par une dotation spécifique dans le cadre de la SCSP.

Par conséquent, une recette budgétaire de l'État vient couvrir une dépense non budgétaire de l'université, ce qui impacte positivement le solde budgétaire de l'université pour la part de la dotation d'investissement de l'État venant financer le remboursement en capital à la BEI en 2026, soit 1,65 M€.

2.3. Opérations au nom et pour le compte de tiers

Ces opérations sont détaillées dans le tableau 5 des opérations pour le compte de tiers. Elles sont traitées en comptabilité générale en décaissement et encaissement uniquement en compte de tiers, l'organisme ne disposant d'aucune marge de manœuvre décisionnelle. **Elles sont de natures différentes :**

- **La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :** la prévision en décaissements s'élève à 6,81 M€ au budget initial 2026, tandis que les prévisions d'encaissement se chiffrent à 6,88 M€. Ces opérations liées à la TVA sont quasiment neutres sur la trésorerie au cours de l'année, **l'impact sur la trésorerie étant estimé en 2026 à + 0,06 M€** ;
- **Les projets pour lesquels l'université est coordinatrice**, et pour lesquels elle perçoit ou a perçu des fonds des financeurs, afin de les reverser à ses partenaires, ainsi que les bourses AMI. Cela représente des décaissements de 5,90 M€ pour des encaissements de 4,76 M€, **soit un prélèvement sur la trésorerie de 1,14 M€**. Ceci s'explique notamment par lesversements sur les projets Erasmus Mundus où les versements sont réalisés auprès des universités partenaires, alors que les encaissements de l'Europe ont été perçus sur les exercices précédents.

Au niveau de la trésorerie, les opérations pour compte de tiers ont un impact négatif de 1,08 M€.

2.4. Variation de la trésorerie

Au 31 décembre 2026, la variation de la trésorerie est attendue en diminution de 42,21 M€. Cette variation résulte des éléments suivants :

Solde budgétaire :	– 39,49 M€
Remboursement d'emprunt :	– 1,65 M€
Opérations pour compte de tiers :	– 1,08 M€

Au vu de la variation de trésorerie prévue au budget rectificatif 2025 et au budget initial 2026, la trésorerie est évaluée à 86,60 M€ en fin d'exercice. La trésorerie se décompose en trésorerie fléchée et en trésorerie non fléchée issues du solde budgétaire, auxquelles s'ajoutent l'emprunt et les opérations pour compte de tiers. **La diminution de la trésorerie provient d'une diminution attendue sur la trésorerie fléchée de 11,94 M€, et d'une diminution sur la trésorerie non fléchée de 30,27 M€**, comme détaillé dans le tableau ci-après :

Trésorerie	Budget Rectificatif 2025			Budget Initial 2026			Variation BI26 – BR25		
	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	Total	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	Total	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	Total
Solde budgétaire	- 1,858	- 9,938	- 11,796	- 11,94	- 27,55	- 39,49	- 10,082	- 17,612	- 27,694
Emprunt, dépôts, et cautionnement	—	- 1,617	- 1,617	—	- 1,642	- 1,642	—	- 0,025	- 0,025
Op. pour comptes de tiers	—	- 3,23	- 3,23	—	- 1,081	- 1,081	—	2,149	2,149
Variation de la trésorerie	- 1,858	- 14,785	- 16,643	- 11,94	- 30,273	- 42,213	- 10,082	- 15,488	- 25,57

2.4.1. Trésorerie fléchée

Au 1^{er} janvier 2026, le solde prévisionnel de la trésorerie fléchée a été estimé à 57,58 M€. Au budget initial 2026, il est attendu un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 13,49 M€, une fois les opérations du PPP et l'autofinancement retraités, conduisant à un solde de trésorerie fléchée de 44,09 M€.

Trésorerie Fléchée corrigée (Emprunt + Autofinancement)	Budget rectificatif 2025	Retraitée au 1er janvier 2026 (a)	Solde Budgétaire Fléché (b)	Emprunt (c)	Auto-financement (d)	Budget initial 2026 (e) = (a)+(b)-(c)+(d)	Variation 2026 (f) = (a)-(e)
Montant en millions d'euros	57,499	57,58	- 11,94	1,647	0,093	44,086	- 13,494

La variation de la trésorerie fléchée décrite ci-après est donc constituée du solde budgétaire des opérations fléchées (- 11,94 M€), de l'autofinancement apporté par l'établissement sur ces mêmes opérations (+ 0,09 M€) et de la déduction du montant du remboursement du capital de l'emprunt pour les PPP (- 1,65 M€), qui est financé par une recette budgétaire réalisée dans le cadre d'une opération fléchée venant financer une dépense dite non budgétaire.

a. Le solde budgétaire des opérations fléchées (- 11,94 M€)

La trésorerie fléchée fait l'objet d'un tableau de suivi spécifique (cf. tableau 8). La variation de la trésorerie fléchée est la différence entre les recettes encaissées sur des projets considérés comme fléchés et les dépenses sur ces mêmes projets. Cette variation négative est ainsi la traduction de décaissements prévisionnels en 2026 (87,68 M€) supérieurs aux encaissements attendus la même année (75,74 M€), sur les opérations bénéficiant de recettes fléchées.

La variation de la trésorerie fléchée par rapport à 2025 est essentiellement due aux variations sur les opérations fléchées suivies sur les opérations d'investissement et sur les contrats de recherche.

SOLDE BUDGÉTAIRE (en M€) des OPÉRATIONS FLÉCHÉES présentées dans le tableau 8	RECETTES BI 2026	CP BI 2026	SB au BI 2026	SB au BR 2025	Variation du SB BI – BR
Contrats de recherche	47,46	58,01	- 10,55	- 5,75	- 4,81
Contrats de formation continue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats d'enseignement	15,92	15,95	- 0,03	- 1,19	1,16
Opérations d'investissement	12,62	13,98	- 1,36	5,08	- 6,44
TOTAL Opérations pluriannuelles	75,99	87,93	- 11,94	- 1,86	- 10,08

La présentation d'un solde budgétaire déficitaire de 10,55 M€ sur les contrats de recherche s'explique par des dépenses bien plus importantes que les recettes sur un certain nombre de projets fléchés.

Les projets européens de recherche présentent ainsi un solde budgétaire déficitaire de 2,48 M€, ceci résulte soit du fait que les versements correspondants aux dépenses sont attendus sur les exercices futurs, soit que l'établissement consomme actuellement les avances obtenues de la part de l'union européenne.

Les opérations CPER présentent quant à elles un solde déficitaire de 1,95 M€, ceci résultant du fait que les soldes correspondant aux dernières dépenses de l'année 2026 seront encaissés en 2027.

Concernant les autres projets, le déficit est également dû aux projets fléchés de l'ANR (hors PIA) pour 3,84 M€. Pour ces projets, il faut signaler que, compte tenu du caractère récurrent de ces projets, et pour présenter un budget le plus sincère possible, l'établissement a réalisé une prévision de recettes récurrentes à venir concernant les projets non connus au jour de l'élaboration du budget 2026. Cependant, dans la mesure où le détail des projets n'est pas connu, ces recettes qui constitueront des avances ont été prévues dans les recettes globalisées de l'établissement, et non fléchées. Une fois ces projets obtenus, les recettes que l'établissement obtiendra sur ces projets viendront augmenter la trésorerie fléchée, tandis que la déprogrammation des recettes globalisées sur l'ANR dégradera la variation sur la trésorerie non fléchée.

Les contrats d'enseignement présentent un solde budgétaire à l'équilibre. Ceci résulte du fait que les excédents sur certains projets (obtention du solde sur Pleiades, soit un excédent de + 0,53 M€ prévu en 2026) compense les situations où l'établissement consomme plus de CP que n'encaisse de recettes, comme c'est le cas sur les projets Orion ou Éducation et territoires, où l'établissement consomme les avances déjà perçues.

Sur les opérations d'investissement, l'impact est de – 1,36 M€ sur la trésorerie fléchée, dont + 1,65 M€ provient des PPP du fait que l'État verse une recette budgétaire de 1,65 M€ permettant de financer une dépense non budgétaire (remboursement de l'emprunt). Le solde budgétaire déficitaire de ces opérations traduit le fait que l'établissement consomme en 2026 les avances perçues jusqu'alors sur projets, qu'il s'agisse des CPER (IUT Nancy-Brabois), ou de la rénovation énergétique du Campus lettres et sciences humaines (programme 348).

Enfin, pour conclure il faut rappeler que le solde budgétaire des opérations fléchées sera amélioré au budget rectificatif, dans la mesure où seront prévues les éventuelles avances des projets financés non connus au jour de l'élaboration du budget initial.

Pour calculer la variation réelle de la trésorerie fléchée sur l'exercice, il est nécessaire de compléter cette variation de la trésorerie fléchée sur l'exercice afin de prendre en compte deux éléments qui l'impactent directement : le traitement de l'autofinancement sur les opérations pluriannuelles dites fléchées (b), et le financement d'opérations de trésorerie (dépenses non budgétaires) par des recettes fléchées (c). Ces éléments sont repris en bas du tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées et viennent corriger le niveau de la trésorerie fléchée indiqué au début de chaque exercice.

b. L'autofinancement des opérations fléchées (+ 0,09 M€)

Concernant l'autofinancement, il s'agit du cofinancement d'une partie d'un projet financé, soit par des recettes globalisées de l'exercice, soit par prélèvement direct sur la trésorerie de l'établissement via la mobilisation du fonds de roulement. C'est fréquemment le cas lorsqu'un financeur annonce ne pas prendre en charge intégralement les dépenses de projet, une part des dépenses restant alors à la charge de l'université. Celle-ci doit donc apporter des moyens lui permettant de prendre en charge les dépenses qui entrent dans l'assiette des coûts éligibles du projet, sans être couvertes par le financeur. De ce fait, des dépenses considérées comme fléchées (car étant imputées sur un projet dit fléché) ne sont pas compensées par des recettes fléchées mais par des ressources globalisées. Cela génère un décalage entre le montant des dépenses et des recettes qui, en l'absence de retraitement comptable, peut entraîner à terme un déficit structurel de la trésorerie fléchée. Ce retraitement est donc effectué sur la ligne (d) du tableau 8 « Autofinancement des opérations fléchées ».

Au budget initial 2026, l'impact de l'autofinancement apporté sur les opérations en cours est de 0,09 M€. Ces sommes viennent donc en déduction du prélèvement sur la trésorerie fléchée, l'impact négatif des dépenses sur le solde budgétaire ne résultant pas d'un décalage de trésorerie, mais de l'apport de l'établissement.

c. Le financement des opérations de trésorerie par des recettes fléchées (+ 1,65 M€)

Les remboursements du capital de l'emprunt des opérations en partenariat public-privé du plan Campus sont des opérations non budgétaires qui impactent directement la trésorerie. Ceux-ci sont couverts par la recette apportée par l'État, qui est une recette budgétaire comptabilisée en tant que recette fléchée (cf. point 2.2). **En conséquence, le montant du remboursement du capital de l'emprunt (1,65 M€ en 2026) doit être déduit du solde de la trésorerie fléchée en fin d'exercice.**

- **Au budget initial 2026, le montant de la trésorerie fléchée est attendu en excédent de 44,09 M€ à fin 2026, en baisse de 13,49 M€ une fois l'autofinancement de ces opérations et la part de remboursement du capital de l'emprunt pris en compte.**

- Ce solde indique que l'établissement est, de manière globale, encore en avance de trésorerie sur les projets fléchés, bien que celle-ci diminue, comme cela est habituellement le cas en début d'exercice. Ce montant sera revu au budget rectificatif, dans la mesure où seront prévues à cette occasion les perceptions d'avances pour les nouveaux projets fléchés non connus au jour de l'élaboration du budget initial.

2.4.2. Trésorerie non fléchée

Au budget initial 2026, la trésorerie non fléchée est attendue en forte baisse de - 28,72 M€. Ce prélèvement sur la trésorerie est dû :

- Au solde budgétaire déficitaire de 27,64 M€, hors opérations pluriannuelles sur recettes fléchées, issu :
 - **Du solde budgétaire relatif aux opérations suivies en dehors de la trésorerie fléchée pour – 27,55 M€**, soit du solde budgétaire déficitaire de – 4,61 M€ de l'activité courante et un solde budgétaire déficitaire de – 22,94 M€ des opérations pluriannuelles qui ne sont pas suivies sur recettes fléchées. Pour ces dernières, il faut signaler que le solde budgétaire est amélioré de 6 M€ par la prévision des avances récurrentes de l'ANR au titre des appels à projets génériques à venir, et des recettes de l'UE au titre de la mobilité Erasmus, recettes qui passeront fléchées une fois les notifications obtenues ;
 - de l'**autofinancement** apporté par l'établissement sur les opérations relevant de la **trésorerie fléchée pour – 0,09 M€**.
- De la correction sur les dépenses liées au remboursement de l'emprunt, financées par des recettes fléchées pour 1,65 M€, dont les dépenses sont sans impact sur la trésorerie globalisée après retraitement ;
- Au solde négatif sur les opérations pour compte de tiers pour – 1,08 M€ (cf. point 2.3).

- **Au budget initial 2026, le montant final de la trésorerie au 31 décembre 2026 est évalué à 86,60 M€, dont 44,09 M€ de trésorerie fléchée, après un prélèvement sur la trésorerie estimé à 42,21 M€ sur 2026, dont 13,49 M€ sur la trésorerie fléchée.**
- **Ce prélèvement pourra être revu à la baisse au budget rectificatif une fois prévues les avances à percevoir pour les nouveaux projets non récurrents non connus au jour de l'élaboration du budget initial.**

3. La soutenabilité du budget

En préambule, il faut noter le caractère largement incomplet du montant du résultat comme indicateur financier. En effet, en se focalisant uniquement sur les charges et les produits (dépenses de fonctionnement et recettes les finançant), il ne prend pas en compte certains éléments importants telles que les dépenses d'investissement. Ces dernières, bien que n'impactant pas directement le résultat comptable, jouent un rôle majeur dans la capacité de l'université à assurer son développement à moyen et long terme.

Un résultat positif peut parfois masquer une réalité plus nuancée. Si la trésorerie générée par l'activité courante, mesurée par la capacité d'autofinancement (CAF), n'est pas suffisante pour couvrir les besoins en investissements, cela conduit l'établissement à prélever dans son fonds de roulement pour financer ses projets. Recourir de manière excessive au fonds de roulement peut devenir insoutenable et mettre en péril la situation de l'établissement, et l'empêcher de réaliser les investissements stratégiques qu'il aura décidé.

Il est donc important d'adopter une approche plus globale de l'analyse financière, en tenant compte du niveau du fonds de roulement après prise en compte des investissements nécessaires. **C'est la capacité de l'établissement à dégager une capacité d'autofinancement permettant de limiter son recours au fonds de roulement pour financer ses investissements sur laquelle il est nécessaire d'attirer l'attention.**

Le décret financier n°2024-1108 du 2 décembre 2024, complété par l'arrêté du 5 décembre 2024, introduit de nouveaux indicateurs de soutenabilité budgétaire destinés à apprécier la solidité financière des établissements.

Ces indicateurs combinent des données issues de la comptabilité générale, de la comptabilité budgétaire et de la trésorerie. Un budget est considéré comme insoutenable dès lors qu'un seul des seuils fixés par ces critères n'est pas respecté.

Afin de pouvoir présenter, en fin de document, l'état de ces critères ainsi que la trajectoire financière de l'établissement, cette partie développera d'abord les principaux éléments de comptabilité générale : les charges et produits, le résultat de fonctionnement, la capacité d'autofinancement, le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Afin de donner une vision plus complète de la situation de l'établissement, les indicateurs principaux sont retracés ci-après.

Exercices (en M€ au 31/12) (*)	2020	2021	2022	2023	2024	2025 Budget rectificatif	2026 Budget initial
Résultat consolidé	12,939	16,754	11,079	0,638	3,058	3,144	- 9,913
Capacité d'autofinancement	28,043	34,051	22,275	11,834	17,907	19,57	6,871
Fonds de roulement (FR)	165,109	178,08	172,784	147,549	133,710	127,224	94,416
Besoin en fonds de roulement (BFR)	69,064	62,684	37,623	19,115	- 11,744	- 1,586	7,820
Trésorerie	96,05	115,395	135,161	128,434	145,454	128,810	86,597

Ces indicateurs financiers sont repris dans le tableau 6, qui retrace la situation patrimoniale de l'établissement. Dans ce tableau, le compte de résultat, la capacité d'autofinancement et l'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale sont établis conformément au principe de constatation des droits et obligations régissant la comptabilité générale. Ainsi, ils présentent les conséquences sur le résultat et la situation patrimoniale de l'organisme des opérations associées aux autorisations budgétaires en AE et CP ainsi qu'aux recettes, au même niveau de détail ou de regroupement que la présentation des dépenses et des recettes du tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, ils apportent une vision complémentaire au tableau des autorisations et du solde budgétaire quant à la situation de l'Université de Lorraine.

3.1. Le résultat prévisionnel

Le compte de résultat présenté dans le Tableau 6 permet de déterminer **le résultat prévisionnel de l'exercice 2026**. Celui-ci est estimé en fort déficit de **9,91 M€**, en diminution de 13,06 M€ par rapport à celui prévu au budget rectificatif 2025.

Le résultat attendu correspond aux modifications décrites précédemment concernant les crédits de paiement et les recettes (cf. partie 1), ainsi que les modifications apportées sur la prévision des charges et produits calculés, notamment des éléments constitutifs de la capacité d'autofinancement (CAF).

Les charges de fonctionnement (y compris les dépenses de personnel) sont estimées à 746,65 M€, alors que les produits s'élèvent à 736,74 M€.

a. Les charges de fonctionnement (746,65 M€) proviennent pour :

- **579,72 M€ de charges de personnel.** Celles-ci sont inférieures de 8,18 M€ aux CP budgétés afin de tenir compte des impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (contribution « versement transport » et contribution au Fonds national d'aide au logement – FNAL), et qui relèvent des dépenses de fonctionnement dans la nomenclature comptable ;
- 117,02 M€ de charges de fonctionnement (hors éléments constitutifs de la CAF), prévues de manière similaire aux CP de fonctionnement, auxquelles ont été ajoutés les impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations évoqués précédemment, ainsi que les prévisions de charges correspondant à l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs et aux créances irrécouvrables admises en non-valeur. Est en revanche retiré 1 M€ compte tenu du fait qu'il est prévu que les dépenses anticipées de fin d'année dans le contexte de Sifac+ passeront pour l'essentiel pour des charges constatées d'avances ;
- 49,91 M€ de charges calculées et constitutives de la CAF, qui sont sans impact sur la trésorerie. Il s'agit notamment des :
 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (47,61 M€) ;
 - Dotations pour dépréciation sur actif circulant (2,30 M€). Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement d'une créance devient improbable. Celle-ci doit être comptabilisée lors de retards de paiement importants de la part de notre client, en cas de dégradation de la situation financière de notre débiteur ou lorsque le bien-fondé de la créance est remis en cause.

À noter que par rapport au budget rectificatif 2025, les charges sont attendues en augmentation de 19,95 M€ (+ 2,75 %), dont :

- **14,30 M€ pour les dépenses de personnels** ; ceci comprend les augmentations sur les dépenses de masse salariale exposées au point 1.2.2 ;

- **4,12 M€ pour les charges de fonctionnement (hors éléments constitutifs de la CAF)** ; celles-ci sont en hausse à l'instar des CP de fonctionnement (+ 4,97 M€), la différence étant due aux dépenses pouvant être considérées en fin d'exercice comme des charges constatées d'avance, ainsi qu'au décalage prévisible entre les services faits et les paiements ;
- **Une augmentation de 1,53 M€ pour les charges calculées issues de la CAF**, ce qui est exclusivement dû à l'augmentation de la dotation pour les amortissements par rapport à 2025 (+ 1,53 M€), ce qui résulte de l'impact des nombreuses dépenses d'investissement réalisées par l'établissement sur les derniers exercices, les dotations aux provisions et dépréciations des actifs circulants restant stables en étant prévues à 2,30 M€.

b. Les produits de fonctionnement (736,74 M€) proviennent pour :

- **545,55 M€ de la SCSP**, qui intègrent les dotations attendues au titre des frais financiers et de fonctionnement des PPP (cf. point 1.1.1) ;
- 4,10 M€ au titre des recettes fiscales de la CVEC ;
- 73,23 M€ de subventions de fonctionnement ;
- 80,73 M€ d'autres produits encaissables ;
- 0,04 M€ de produits de cession d'éléments d'actifs ;
- **33,09 M€ de produits calculés**, qui sont sans impact sur la trésorerie ; il s'agit notamment :
 - de la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à ces actifs pour 31,74 M€. Cette quote-part est la contrepartie en produit des amortissements comptabilisés pour les biens ayant été financés par un tiers sous forme de subvention principalement ;
 - des reprises sur dépréciations des actifs circulants, pour 1,35 M€ ; la reprise est comptabilisée lorsque la perte de la créance, pour laquelle une dépréciation avait été passée, est devenue effective.

À noter que par rapport au budget rectificatif 2025, les produits sont attendus en augmentation de 6,09 M€ (+ 0,94 %), dont :

- **- 1,04 M€ au titre de la SCSP** (cf. point 1.1.1), ce qui résulte essentiellement de l'absence de versement au titre du COMP en 2026 (3,74 M€ avaient été perçus en 2025), tandis qu'un financement de 40 % de l'augmentation du CAS Pensions, soit + 3,20 M€, est prévu au budget, le reste de la variation résultant de l'absence de budgétisation de certaines actions spécifiques ;
- **+ 7,14 M€ dus à la comptabilisation des subventions de fonctionnement**. Ces subventions sont en hausse de près de 10 % par rapport à 2025. Pour rappel, les subventions de fonctionnement peuvent se comptabiliser de deux manières. En présence d'une subvention sans condition d'octroi, celle-ci est comptabilisée au jour de la naissance du droit. En présence d'une subvention avec condition d'octroi, la subvention de fonctionnement est comptabilisée pendant l'exercice à la hauteur des dépenses éligibles ouvrant droit à la perception des recettes. Ainsi, un projet entièrement financé présentera au compte de résultat autant de charges que de produits. Les PIA portés par l'établissement sont donc sans impact sur le résultat de l'établissement, les avances perçues n'étant pas comptabilisées au résultat, ni a fortiori au fonds de roulement, mais au besoin en fonds de roulement de l'établissement, en le faisant diminuer. Les autres subventions sont donc en augmentation dans la mesure où les charges sur des projets financés (I-Site, PEPR, ERC, Orion, Sirius, Éducation et territoires, Enact, Polaris, Reil, projets Mundus) sont en augmentation en 2026 par rapport à 2025. Sur ces projets, les charges de personnel et de fonctionnement supplémentaires prévues en 2026 conduisent à une hausse sur les subventions. **Cette hausse des subventions à comptabiliser est donc la conséquence directe de l'augmentation des dépenses de personnels attendues sur les opérations pluriannuelles bénéficiant d'un financement affecté** (cf. point 1.2 et 1.6) ;

- **– 0,31 M€ pour les autres produits de fonctionnement encaissables.** Ces produits sont en baisse par rapport au budget rectificatif de 2025, dans les mêmes proportions que les recettes propres prévues en comptabilité budgétaire (point 1.1.4) ;
- – 0,07 M€ de la fiscalité affectée (cf. point 1.1.3 sur la CVEC) ;
- **+ 1,17 M€ pour les produits calculés issus de la CAF**, ce qui provient de la hausse de la quote-part de reprise des financements rattachés à des actifs, qui sont en augmentation (+ 1,02 M€) dans la mesure où une part importante des investissements font l'objet de dotation aux amortissements, puisque financés (CPER recherche et travaux). Les reprises sur provisions et de la dépréciation sur actifs circulants sont quant à elles prévus en hausse de 0,15 M€ par rapport à 2025 ;

En synthèse, l'augmentation des produits prévue au budget, portée par l'augmentation des subventions, ne permet pas de prendre en charge l'augmentation des dépenses courantes de l'établissement, notamment en personnel. Le résultat prévisionnel est fortement déficitaire au budget initial, à – 9,91 M€, soit en baisse de 13,06 M€ par rapport au budget rectificatif de 2025. L'augmentation des subventions qui constitue la principale hausse de produits constatée au budget initial provient directement de la hausse des charges sur projet, ce qui vient financer des dépenses nouvelles sur projets, et non la hausse des coûts de fonctionnement de l'établissement, dont une part significative devrait être compensée par une hausse de la SCSP en application du principe décideur payeur (CAS Pensions, protection sociale complémentaire obligatoire).

La variation très importante de – 13,06 M€ du résultat par rapport au budget rectificatif de 2025 provient principalement :

- De la prise en charge par l'établissement de 60 % l'augmentation du CAS Pensions de 4 points, pour un impact de 4,80 M€ sur le résultat par rapport à 2025 ;
- De la prise en charge intégrale par l'établissement du surcoût lié à la mise en place de la protection sociale complémentaire et prévoyance, pour un impact négatif de 1,13 M€ par rapport à 2025 ;
- La prise en charge du GVT par l'établissement pour 2,30 M€, et non financée ;
- **L'impact du COMP en 2026**, qui est prévu avec un impact de - 3,31 M€ sur le compte de résultat en 2026, alors que celui-ci avait un impact de + 1,59 M€ en 2025 en raison de recettes de SCSP supérieures aux dépenses de fonctionnement et personnel, **soit une variation de - 4,90 M€ du résultat** ;
- **L'impact du projet Université inclusive, financé, à l'instar du COMP, par la SCSP**, qui est prévu avec un impact de + 0,08 M€ sur le compte de résultat en 2026, alors que celui-ci avait un impact de + 0,45 M€ en 2025 en raison de recettes de SCSP supérieures aux dépenses de fonctionnement et personnel, **soit une variation de – 0,37 M€ du résultat** ;
- La baisse au niveau des autres actions spécifiques de la SCSP, pour un impact négatif de 0,75 M€ sur le résultat ;
- **L'impact des augmentations prévues au titre du RIFSEEP**, non financées, pour un impact de 0,40 M€ sur le résultat ;
- La baisse des autres produits liée à la baisse des ressources propres de 0,37 M€, qui diminue d'autant le résultat ;
- Les variations entre l'augmentation des charges calculées (+ 1,53 M€) et l'augmentation moindre des produits calculés (+ 1,17 M€), ce qui diminue de 0,36 M€ le résultat ;
- L'augmentation des dépenses de fonctionnement et personnel sur les projets de formation continue suivis sur les opérations pluriannuelles pour 0,30 M€, ce qui provient de l'utilisation d'excédents générés les exercices précédents, et dégrade en 2026 le résultat ;
- L'impact des campagnes d'emploi partielles de 2025 et 2026, ce qui conduit à une amélioration de 2,94 M€ du résultat.

Ce résultat déficitaire traduit l'impossibilité pour l'établissement de prendre en charge l'ensemble des hausses de charges décidées par l'État sans nouvelle ressources. Si on cumule l'ensemble des dépenses que l'établissement a dû prendre en charge les dernières années sans compensation de la part de l'État, à savoir la prise en charge intégrale de l'augmentation du CAS Pensions, le financement intégral des mesures Guerini, le financement dû à la mise en place de la protection sociale, le résultat s'élèverait à +1 M€, et à plus de 20 M€ si le GVT avait continué à être financé.

- Les produits sont estimés à 736,74 M€ et les charges évaluées à 746,65 M€, respectivement en hausse de 6,89 M€ et 19,95 M€ par rapport à 2025.
- Le résultat est présenté en déficit de 9,91 M€, résultant d'un accroissement des charges, et notamment en personnel, non compensé par la hausse des produits.
- L'augmentation de la masse salariale sous plafond État, due à la hausse des dépenses liées au CAS Pensions, à la protection sociale complémentaire et au GVT, a un impact de plus de 8 M€ sur le résultat.
- L'impact du COMP, du fait de l'absence de versement de l'État en 2026, et de dépenses plus importantes, est de 3,31 M€, soit une variation de 4,90 M€ par rapport à 2025.

3.2. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) traduit la capacité de l'établissement à financer ses besoins pérennes en investissement. Elle est portée en ressources du tableau de financement prévisionnel, matérialisant son caractère durable et permettant ainsi le financement des investissements et le remboursement des dettes financières (emprunt, par exemple). **Les données du budget initial 2026, décrites précédemment, ont un impact direct sur la CAF de l'établissement puisque celle-ci est estimée à seulement 6,87 M€**, en baisse de 12,70 M€ par rapport au budget rectificatif 2025.

La dégradation de la CAF de l'établissement pour 12,70 M€ provient surtout de la dégradation du résultat de l'établissement pour 13,06 M€, puis de la hausse des charges calculées (1,53 M€) conjuguée à la hausse moins importante des produits calculés (1,17 M€). **Elle a pour effet, pour l'établissement, de considérablement restreindre sa capacité à financer ses investissements.**

La présentation d'un tel niveau de CAF ne permet de financer que 11% des investissements. Cela va ainsi conduire l'établissement à utiliser fortement son fonds de roulement pour financer près de la moitié de ses investissements courants qui sont pour l'essentiel des investissements de maintien, à défaut de pouvoir les financer par l'activité de l'exercice.

3.3. Le tableau de financement et la variation du fonds de roulement

3.3.1. Le tableau de financement

L'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés, qui est également appelé tableau de financement, est présenté dans la 2^e partie du tableau 6.

Les emplois inscrits au tableau de financement (67,71 M€) traduisent notamment les conséquences prévisionnelles, en comptabilité générale, des opérations de dépenses prévues dans l'enveloppe d'investissement à hauteur de 64,30 M€. Ils concordent avec les 66,13 M€ de CP programmés en investissement desquels a été retiré le paiement de la redevance de financement de l'investissement des deux PPP.

Ces dépenses d'investissement (64,30 M€) sont en hausse de 25,56 M€ par rapport à 2025. Cette hausse résulte des hausses de programmation sur les opérations pluriannuelles (point 1.4).

À ces dépenses s'ajoutent **les remboursements des dettes financières pour 3,41 M€**, regroupant les dépenses non budgétaires de l'exercice, c'est-à-dire le remboursement en capital de l'emprunt de la BEI (1,65 M€) et la redevance résiduelle due aux prestataires des PPP (1,77 M€). Cette redevance correspond aux paiements dus chaque trimestre à nos partenaires au titre du résiduel d'investissement, c'est-à-dire au remboursement de notre dette vis-à-vis de nos deux partenaires pendant 25 ans.

Les ressources figurant au tableau de financement (34,91 M€) traduisent à la fois les conséquences prévisionnelles en comptabilité générale des opérations de recettes et des dépenses prévues au tableau des autorisations budgétaires. La première ressource est la capacité d'autofinancement qui a été décrite précédemment (6,87 M€). **Ainsi, en 2026, la CAF nous permet d'assurer le financement de seulement 11 % de nos acquisitions d'immobilisations**, ce qui est très faible. Ceci provient de la forte dégradation de la CAF conjuguée à l'augmentation des dépenses d'investissements.

Au budget initial, 44 % de nos investissements sont financés par des subventions dont le versement est conditionné par la réalisation effective des dépenses. Pour les opérations d'investissement financées par un tiers, la comptabilisation, en comptabilité générale, des subventions d'investissement se fait à hauteur de la part financée des dépenses éligibles constatées au cours de l'exercice, à la différence de la comptabilité budgétaire qui constate les encaissements. **La comptabilisation de ces subventions (y compris les financements de l'État) est attendue à hauteur de 28 M€ au budget 2026, soit en hausse de 12 M€. Ceci est la conséquence de la comptabilisation des subventions d'investissement en hausse notamment sur les CPER Travaux et Recherche.**

Enfin, il convient d'ajouter à ces ressources les « autres ressources » correspondant aux produits de la cession d'éléments d'actifs (0,04 M€).

- Une CAF prévisionnelle estimée à seulement 6,87 M€ au budget initial, attendue en très forte baisse par rapport à 2025 du fait de la dégradation du résultat de l'exercice.
- Une CAF qui permet d'assurer le financement de seulement 11 % de nos nouvelles dépenses d'investissements, bien inférieur au ratio prudentiel fixé par le Ministère à 30 %.
- Un taux de financement de l'investissement par les subventions de 44 %.
- Le reste des investissements (+ 32,81 M€) est financé par un prélèvement sur fonds de roulement.
- Compte tenu de la présentation d'une CAF très faible, l'établissement va prélever en 2026 dans son fonds de roulement pour financer une partie de ses investissements courants et de maintien.

Le niveau très faible de la CAF en 2026 met en grande difficulté l'établissement qui ne parvient pas à financer avec ses ressources de l'année les investissements qui sont nécessaires à son activité courante (remplacement de matériel scientifique, pédagogique, équipements numériques) pas plus qu'il ne peut, *a fortiori*, financer par les ressources de l'année l'ensemble des dépenses liées aux programmes immobiliers récurrents (gros entretien-

renouvellement-sécurité, mise en accessibilité, travaux d'efficacité énergétique) et nécessaire au maintien de notre parc immobilier et à l'amélioration de notre environnement de travail.

L'augmentation de la CAF est indispensable pour pouvoir limiter le recours au fonds de roulement, sans quoi l'établissement se retrouvera en forte difficulté dès 2028.

3.3.2. La variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement découle du tableau de financement. En effet, la présentation en équilibre du tableau 6 (2^e partie) est réalisée par la variation du fonds de roulement (augmentation du fonds de roulement ou diminution du fonds de roulement). **La variation prévisionnelle attendue en 2026 correspond à un prélèvement sur le fonds de roulement de 32,81 M€, portant ainsi le niveau du fonds de roulement à 94,42 M€ au 31 décembre 2026.**

Exercices (en M€ au 31/12) (*)	2020	2021	2022	2023	2024	2025 Budget rectificatif	2026 Budget initial
Fonds de roulement (FR)	165,109	178,08	172,784	147,549	133,710	127,224	94,416

Cette variation est la résultante :

- de la diminution de 3,41 M€ au titre des PPP sur « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » ;
- de la diminution de 29,40 M€ au titre du financement par l'établissement de son programme d'investissement autofinancé, dont 20,51 M€ venant financer notamment le programme pluriannuel d'investissement immobilier.

- **Le fonds de roulement au 31 décembre 2026 est évalué à 94,42 M€ suite au prélèvement attendu de 32,81 M€.**

3.3.3. Le fonds de roulement disponible

Afin de déterminer le fonds de roulement disponible, il est nécessaire de retraité le fonds de roulement net global de 94,42 M€ attendu à fin 2026. Celui-ci doit d'abord être retraité de la part qui concerne la comptabilisation des PPP, puis retraité de la part qui concerne la programmation des investissements programmés.

L'engagement de 84,9 M€ de l'État pour financer les PPP sur la durée des contrats (25 ans) a fait l'objet d'une comptabilisation en tant que ressources sur les exercices 2017 et 2018. En parallèle, l'établissement a procédé à l'inscription de ces biens à l'actif de son bilan. La contrepartie de la comptabilisation des biens à l'actif a consisté en l'inscription d'une dette financière au passif du bilan. Dans ce cas, la part relative à l'investissement de la rémunération versée par

l'établissement aux tiers est analysée comme un apurement de la dette financière. À l'échéance du contrat ou du marché, la dette vis-à-vis du tiers sera apurée dans sa totalité. **L'inscription des dettes résiduelles**, qui seront apurées au fur et à mesure du paiement des redevances aux partenaires **et de l'emprunt souscrit auprès de la BEI** (les remboursements en capital venant diminuer la dette lors des paiements) **ont fortement impacté le fonds de roulement de l'établissement à fin 2018.**

Il convient donc de rappeler aux administrateurs qu'une part importante de ce fonds de roulement est dite non-mobilisable puisqu'elle correspond à la comptabilisation en ressources de la dette liée à la subvention de l'État pour le financement de la redevance d'investissement des bâtiments « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » en PPP et de la dette financière (remboursement du capital) liée à l'emprunt effectué auprès de la BEI. **L'établissement finance ainsi, par prélèvement sur fonds de roulement, la redevance résiduelle d'investissement et le remboursement du capital.**

Pour l'exercice 2026, ces deux opérations en PPP impacteront à nouveau négativement le fonds de roulement de l'établissement à hauteur de 3,41 M€. À fin 2026, la part du fonds de roulement dite non-mobilisable, car liée aux PPP, est évaluée à 56,92 M€, dont 35,95 M€ pour « Biologie-Santé » et 20,97 M€ pour « MIM-LEM3 ». **Compte-tenu de ces éléments, le fonds de roulement hors PPP est estimé à 37,50 M€ au 31 décembre 2026.**

Concernant les opérations pluriannuelles inscrites au budget rectificatif (cf. tableaux 9 et 10), les restes à réaliser sur les années 2027 et ultérieures pour les seules opérations d'investissement autofinancées sont évalués à 58 M€, soit supérieur au fonds de roulement disponible hors PPP. En l'état actuel, le fonds de roulement disponible hors PPP pourrait atteindre 0 dès la fin de l'année 2028, ce qui nécessite des mesures correctives.

- **Le fonds de roulement hors PPP est estimé à seulement 37,50 M€ au 31 décembre 2026.**
- **Compte tenu des programmations sur les opérations d'investissement, le fonds de roulement disponible hors PPP serait inférieur à 10 M€ à la fin de l'année 2027 en l'état de la programmation actuelle.**

3.3.4. Impact sur le fonds de roulement des opérations pluriannuelles d'investissement autofinancées

Le prélèvement sur le fonds de roulement présenté au budget initial 2026 est la résultante :

- D'une part, de la politique de l'établissement visant à utiliser son fonds de roulement pour financer ses investissements immobiliers, y compris ses investissements de maintien ;
- De l'utilisation par l'établissement du fonds de roulement pour financer ses investissements courants nécessaires à son activité, et suivi en dehors des opérations pluriannuelles, dans la mesure où la CAF est insuffisante pour les financer en totalité.

Au budget initial 2026, la CAF de l'établissement n'est plus suffisante pour couvrir les investissements non financés par des tiers. À noter que le financement de l'investissement sur fonds propres se fait, soit par mobilisation de la CAF (solde entre les produits et les charges, c'est-à-dire les économies de gestion, et le solde entre la dotation aux amortissements et la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à ces actifs), soit par prélèvement sur les réserves de l'établissement (fonds de roulement).

En conséquence, il est proposé, au vote du Conseil d'administration, un prélèvement sur le fonds de roulement de 32,81 M€, qui prend en compte le résultat déficitaire de 9,91 M€.

Le prélèvement sur fonds de roulement permettra de financer les opérations d'investissement votées par le CA et programmées au budget 2026, dont les plus importantes sont :

- **La programmation des opérations relevant du programme pluriannuel d'investissement immobilier (PP2I) pour un prélèvement de 20,51 M€.** Pour les opérations ayant un impact sur le fonds de roulement, il s'agit :
 - Des opérations de rénovation énergétique, pour 7,14 M€, dont 2,02 M€ au titre de l'apport de l'établissement pour la rénovation du Campus lettres et sciences humaines, 1,75 M€ pour les investissements du marché global de performance ou encore 0,74 M€ au titre de la rénovation de l'IUT de St-Avold ;
 - Des travaux réalisés dans le cadre du gros entretien-renouvellement pour 5,49 M€ ;
 - Des autres travaux d'adaptation fonctionnelle pour 3,25 M€, dont 1,12 M€ pour les travaux sur ISGMP ;
 - Des opérations de mise en accessibilité pour 3,00 M€.
- **Le financement pour 2,30 M€ des investissements courants des entités** (hors opérations pluriannuelles), résultant d'une CAF inférieure aux montants des dépenses courantes d'investissement ;
- **Le financement des investissements mobiliers de l'établissement, parmi lesquels on trouve le financement de la mise à niveau de l'infrastructure Wi-Fi pour 0,36 M€, mais également les investissements dans le cadre de Lothaire pour 0,16 M€, des équipements numériques liés au renouvellement des serveurs virtuels pour 0,63 M€ ;**
- **Le financement des investissements réalisés dans le cadre du COMP, notamment dans le cadre de la démarche Écocampus, pour 1,10 M€ ;**
- **Le financement d'une partie du CPER de la recherche, au titre de l'apport de l'université, pour 0,61 M€ ;**
- **Le financement des investissements dans le cadre du plan sûreté, financé par l'établissement pour 0,36 M€ ;**
- **Le financement des travaux d'aménagement des composantes, financés par des excédents des exercices précédents, et suivis dans les opérations pluriannuelles, pour 0,73 M€ ;**
- **Le financement des investissements dans le cadre des projets de formation continue pour 0,69 M€, et des contrats de recherche, pour 0,77 M€ ;**
- **L'impact du paiement des loyers d'investissement et du remboursement de l'emprunt auprès de la BEI pour les PPP, avec un impact de 3,41 M€ sur le fonds de roulement.**

Une variation à la baisse du fonds de roulement de 32,81 M€ essentiellement due :

- **au programme pluriannuel d'investissement immobilier pour plus de 20 M€ de travaux autofinancés par l'établissement en 2026,**
- **au financement des dépenses courantes de l'investissement (hors opérations pluriannuelles) pour 2,30 M€ en raison d'une CAF insuffisante,**
- **au retraitement comptable des PPP pour 3,41 M€.**

3.4. L'évolution du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est un indicateur important. Il représente le besoin de financement à court terme résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encaissements liés à l'activité de l'établissement. Le BFR d'une université est structurellement négatif parce que les encaissements précèdent globalement les décaissements, c'est-à-dire que l'on encaisse plus vite que l'on ne dépense.

Toutefois, pour l'Université de Lorraine, le niveau du BFR attendu au 31 décembre 2026 est de 7,82 M€. Par rapport à 2025, le BFR augmente de 9,41 M€.

Exercices (en M€ au 31/12) (*)	2020	2021	2022	2023	2024	2025 Budget rectificatif	2026 Budget initial
Besoin en fonds de roulement (BFR)	69,064	62,684	37,623	19,115	- 11,744	- 1,586	7,820

Le niveau du besoin en fonds de roulement est actuellement fortement positif compte tenu de l'inscription en ressources de financement de la dotation de l'État qui a permis de garantir le financement des deux PPP. Cette subvention de l'État est réduite chaque année par l'apurement de nos dettes financières, à l'inverse de ce qui se passe au fonds de roulement (cf. point 3.3.3).

On peut noter que le besoin en fonds de roulement serait négatif sans la comptabilisation des PPP et qu'il se situerait aux alentours de - 49 M€, traduisant le fait que les activités ont tendance à générer un excédent de fonds de roulement, à savoir que l'établissement encaisse plus vite qu'il ne dépense.

Cela provient essentiellement du fait que l'établissement va réaliser des dépenses sur des projets sur lesquels il a déjà perçu d'importantes avances (CPER travaux, opération de rénovation énergétique du CLSH, Mundus notamment), ou qu'il va réaliser en 2026 des dépenses pour lesquelles une partie des soldes ne seront perçus que l'année prochaine (CPER recherche).

Toutefois, sur l'exercice 2026, on attend une augmentation du besoin en fonds de roulement, ce qui indique que celui-ci vient dégrader la trésorerie de l'établissement.

C'est cette tendance que l'on peut observer dans le tableau 8, avec un prélèvement prévu sur la trésorerie fléchée.

3.5. La soutenabilité budgétaire

Le décret financier n°2024-1108 du 2 décembre 2024, complété par l'arrêté du 5 décembre 2024, introduit trois indicateurs permettant d'apprécier la soutenabilité d'un budget présenté :

- Le niveau final de trésorerie qui doit être supérieur à 30 jours de fonctionnement en CP hors investissement ;
- Le niveau final de fonds de roulement qui doit être supérieur à 15 jours en CP hors investissement ;
- Les charges de personnel qui doivent être inférieures à 83 % des produits encaissables (ratio « Dizambourg »).

Aucun de ces indicateurs ne doit être dépassé, dans le cas contraire, le budget ne serait pas considéré comme soutenable.

Données chiffrées	CF 2024	BR 2025	BI 2026
Charges de personnel (en M€)	544,27	565,42	579,72
Produits encaissables (en M€)	676,08	697,88	703,60
Ratio Dizambourg	80,50 %	81,02%	82,39 %
Niveau final de trésorerie estimé au 31/12	145,45	128,81	86,60
Niveau final de FDR estimé au 31/12	133,71	127,22	94,42
Niveau final FDR hors PPP estimé 31/12	70,02	66,89	37,50
Ratio trésorerie /fonctionnement (en jours)	79,7	68,0	44,5
Ratio FDR / fonctionnement (en jours)	73,3	67,2	48,5
Ratio FDR hors PPP / fonctionnement (en jours)	38,4	35,3	19,3

À l'aune de ces trois critères, le budget initial 2026 apparaît comme soutenable, bien que l'ensemble des indicateurs connaisse une nette dégradation par rapport à ceux présentés au budget rectificatif de 2025.

1. Le ratio des charges de personnel sur les produits encaissables, dit ratio « Dizambourg », augmente de 1,30 point pour atteindre 82,39 %, se rapprochant ainsi du seuil critique de 83 %. Cette évolution résulte principalement de la prise en charge par l'établissement de 60 % de la hausse de 4 points du CAS Pensions, de la prise en charge intégrale du glissement vieillissement-technicité (GVT), ainsi que de la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire à compter du 1er mai. Le seuil de 83 % serait franchi si les charges de personnel atteignaient 584 M€, soit 4,28 M€ de plus que le montant inscrit au budget initial. Ainsi, **sans les économies réalisées dans le cadre de la campagne emploi, le ratio aurait été quasiment atteint dès 2026. Ce niveau déjà élevé fait néanmoins peser un risque important de non soutenabilité dès 2027**, du fait de l'application en année pleine de la protection sociale complémentaire et de la poursuite de la hausse non financée du GVT, sans que ne puisse être prévue une augmentation en parallèle des ressources propres.
2. La trésorerie prévisionnelle au 31 décembre 2026 permettrait de couvrir 44,5 jours de CP de fonctionnement et masse salariale, soit un niveau supérieur au seuil de soutenabilité fixé à 30 jours. Cependant, **ce ratio est en très net repli par rapport à 2025**, en raison d'une forte mobilisation de la trésorerie en 2026. Celle-ci s'explique à la fois par la consommation des avances déjà perçues sur projets et par le financement sur ressources propres de nombreuses opérations immobilières. Par ailleurs, l'augmentation des crédits de paiement de personnel et de fonctionnement contribue également à dégrader ce ratio. En cas de **prélèvement de trésorerie d'un niveau équivalent en 2027, le ratio tomberait alors en dessous du seuil de 30 jours**, marqueur des difficultés que rencontre l'établissement.
3. Le fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2026 permettrait de couvrir 48,5 jours de CP fonctionnement et masse salariale, soit un niveau bien supérieur au seuil de soutenabilité fixé à 15 jours. Néanmoins, en corrigeant les écritures relatives au PPP, le ratio n'est plus que de 19,3

jours, ce qui ne situe l'établissement que 4 jours au-dessus du seuil limite de 15 jours. **Le fonds de roulement hors PPP** étant estimé à 37,50 M€ en fin d'année 2026, **celui-ci pourrait être quasiment nul à la fin 2027**, en présence d'un nouveau prélèvement aux alentours de 30 M€ l'an prochain, conformément à ce qui est actuellement programmé.

La soutenabilité du budget s'apprécie également par le solde budgétaire, l'analyse de l'équilibre financier à travers les variations du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie, ainsi que par le niveau de trésorerie lié aux opérations fléchées. En effet, la soutenabilité correspond au croisement de la pérennité (engagements et fonds de roulement) et de la faisabilité (solde budgétaire et trésorerie). Le tableau ci-après reprend ces principaux éléments.

	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2025	Budget initial 2026	Variation par rapport au BI
Solde budgétaire (SB)	13,58	– 11,796	– 39,491	– 27,695
Solde des opérations non budgétaires	3,44	– 4,848	– 2,723	2,125
Variation du fonds de roulement (Δ FR)	– 13,839	– 6,486	– 32,808	– 26,322
Variation du besoin en fonds de roulement (Δ BFR)	– 30,859	10,157	9,406	– 0,751
Variation de la trésorerie (Δ T)	17,02	– 16,644	– 42,214	– 25,57

Les indicateurs financiers apparaissent comme nettement dégradés par rapport au budget rectificatif de 2025.

On constate un prélèvement sur fonds de roulement de plus de 32 M€, cet impact étant lié à la présentation d'un résultat déficitaire de près de 10 M€ et d'une CAF en baisse à moins de 7 M€, soit même insuffisante pour financer les investissements de maintien. Cela signifie que la quasi-totalité des investissements réalisés en 2026, y compris une grande partie ceux relevant de l'activité courante de l'établissement, seront financés via un prélèvement sur fonds de roulement, ce qui n'est pas une trajectoire soutenable dans le temps.

Dans ces conditions, l'établissement pourra difficilement présenter un budget soutenable, au sens du décret financier, en 2027. Ces nettes dégradations résultent essentiellement des décisions de l'État de mettre à la charge des établissements des dépenses nouvelles, qui ne sont que peu ou pas accompagnées financièrement, contrairement au principe du décideur-payeuse, régissant le passage aux responsabilités et compétences élargies. Ainsi, l'augmentation du CAS Pensions ne devrait être financé qu'à 40 % par l'État, soit un reste à charge pour l'université de l'ordre de 4,80 M€. La mise en place de la protection sociale et prévoyance, prévue entièrement à la charge de l'établissement, pour un surcoût estimé à 1,13 M€, à quoi s'ajoutent l'impact mécanique du GVT mais aussi la non compensation des mesures Guerini ainsi que l'impact de l'inflation subie par l'établissement sur les dernières années. En parallèle, les ressources de l'établissement ne suivent pas la même trajectoire, et risquent même de diminuer compte tenu des nouvelles règles régissant les contrats d'apprentissage, ce qui va accroître les difficultés pour l'établissement.

En outre, si on observe les programmations ultérieures à 2026, on constate que plus de 60 M€ de la trésorerie de l'établissement correspond actuellement au décalage de trésorerie sur les projets financés, entre les avances et les restes à percevoir. Les restes à engager sur les opérations autofinancées, ainsi que

les restes à payer sur ces mêmes opérations représentent plus de 63 M€. Ainsi, plus de 120 M€ sont d'ores et déjà programmés pour des opérations à venir, tandis que la trésorerie prévue à fin 2026 n'est prévu qu'à 86 M€, soit un écart de plus de 30 M€. Pour combler cet écart, il est nécessaire de dégager des ressources supplémentaires sur l'activité courante de l'établissement. Or, les projections montrent un impact négatif de - 4,61 M€ en 2026 sur l'activité courante, alors que cet indicateur devrait être positif pour permettre l'autofinancement des projets pluriannuels.

La situation présentée pour 2026 apparaît relativement similaire à celle du budget initial 2025, c'est-à-dire avant que ne soit acté par l'État le financement intégral de la hausse du CAS Pensions subie l'année précédente.

Dans ce contexte, l'établissement a déjà consenti d'importants efforts, avec une réduction des allocations en 2025, des campagnes d'emplois réduites en 2025 et 2026, et une progression des taux de frais de gestion. Cependant, ces mesures d'ajustement ne suffiront pas à garantir la soutenabilité à moyen terme. Il devient nécessaire d'engager des réformes structurelles importantes, faute de quoi des mesures correctrices pourraient être imposées par l'État dès 2028, si le compte financier 2027 ne respecte plus tout ou partie des indicateurs de soutenabilité.

Ces réformes s'annoncent indispensables afin d'éviter de devoir déprogrammer les investissements pourtant indispensables, qu'ils répondent à des besoins rendus nécessaires par les activités ou à des exigences réglementaires.

Les efforts réalisés et les économies générées par l'université devront pouvoir être réinvestis dans ses missions de service public, et non pas constituer pour l'État des marges budgétaires justifiant l'absence de compensation des mesures qu'il décide.

Il est ainsi indispensable à la pérennité des missions de service public que l'État compense pleinement les charges nouvelles dont il est à l'origine. À défaut, il placerait l'établissement dans une situation où il ne disposerait plus des moyens nécessaires pour investir et se réorganiser, mesures pour nécessaires à sa modernisation et sa restructuration.

Sans accompagnement, l'établissement serait contraint à des choix dégradant la qualité du service rendu, comme le gel des campagnes d'emplois, la réduction de l'offre de formation, ou des difficultés à cofinancer les projets stratégiques.

La situation de l'université de Lorraine ne diffère pas de celle des autres universités, et l'absence de soutien de l'État serait particulièrement contre-productive pour le pays, car l'université joue un rôle essentiel pour la formation, l'innovation scientifique et technologique, et le développement économique des territoires.

Ne pas lui donner les moyens d'agir reviendrait à affaiblir durablement la capacité du pays à innover, à former, et à répondre aux grands défis auxquels fait face le pays, à rebours des ambitions affichées aux niveaux national et européen.

Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine

Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau des dépenses par destination

Budget	Dépenses de l'organisme						
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		TOTAL
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150 - FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	579 993 337	579 993 337	114 949 932	109 453 453	52 165 500	65 891 450	747 108 769
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	159 616 920	159 616 920	7 833 331	7 810 121	7 099 469	6 084 296	174 549 720
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	124 791 600	124 791 600	16 186 376	15 960 515	2 707 034	2 320 251	143 685 010
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	891 232	891 232	535 661	535 661	-	-	1 426 893
D105 - Bibliothèques et documentation	12 371 067	12 371 067	2 758 619	2 758 619	11 500	61 500	15 141 186
D106 - Recherche univ. en sciences de la vie, biotechnologie et santé	31 637 083	31 637 083	5 959 441	5 953 602	1 391 138	5 001 160	38 987 662
D107 - Recherche univ. en mathématiques, STIC, micro et nanotechnologies	35 399 796	35 399 796	5 017 929	4 930 480	2 871 855	2 855 032	43 289 580
D108 - Recherche univ. en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	59 654 334	59 654 334	9 401 385	9 612 394	3 306 759	5 076 749	72 362 478
D109 - Recherche univ. en physique nucléaire et des hautes énergies							-
D110 - Recherche univ. en sc. de la terre, de l'univers et de l'environnement	11 985 256	11 985 256	2 934 552	2 994 714	825 200	951 968	15 745 008
D111 - Recherche univ. en sciences de l'homme et de la société	53 998 268	53 998 268	3 081 279	3 174 418	165 198	166 273	57 244 745
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	7 532 762	7 532 762	7 265 771	5 608 174	2 776 932	1 486 992	17 575 465
D113 - Diffusion des savoirs et musées	310 720	310 720	425 941	474 692	10 000	10 000	746 661
D114 - Immobilier	11 684 579	11 684 579	35 716 024	33 806 247	26 946 600	37 575 444	74 347 203
D115 - Pilotage et support	70 119 720	70 119 720	17 833 623	15 833 816	4 053 815	4 301 785	92 007 158
Programme 231 - VIE ETUDIANTE	7 906 663	7 906 663	3 656 734	3 712 094	314 339	245 795	11 877 736
D201 - Aides directes aux étudiants			130 000	130 000			130 000
D202 - Aides indirectes	13 535	13 535	-	-			13 535
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	7 893 128	7 893 128	3 526 734	3 582 094	314 339	245 795	11 734 201
Total	587 900 000	587 900 000	118 606 666	113 165 547	52 479 839	66 137 245	758 986 505
							767 202 792

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine
Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau des recettes par origine

Budget	Recettes de l'organisme								Total	
	Recettes globalisées				Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	545 546 000								545 546 000	
Droits d'inscription					16 500 000				16 500 000	
Formation continue, diplômes propres et VAE					32 534 760				32 534 760	
Taxe d'apprentissage					3 000 000				3 000 000	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 871 200				1 871 200	
Valorisation					8 095 411				8 095 411	
ANR investissements d'avenir		500 000				26 179 212			26 679 212	
ANR hors investissements d'avenir				5 373 160			8 981 955		14 355 115	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				2 139 716			5 361 799		7 501 515	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - UE				3 305 000			15 537 971		18 842 971	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 625 217		5 256 508	3 999 569	11 412 782	5 515 010	329 909	28 138 995	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					108 600			10 000	118 600	
Autres recettes			4 100 000		17 766 132			2 662 000	24 528 132	
Total	545 546 000	2 125 217	4 100 000	16 074 384	83 875 672	37 591 994	35 396 735	3 001 909	727 711 911	
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								39 490 881		

Tableau 5 : Opérations pour le compte de tiers
Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
ANR	47310000	Projet PLEIADES	27 000,00	27 000,00
ANR	47310000	Projet BIOVALOR	44 432,00	44 432,00
ANR	47310000	Projet ENACT - IA	2 570 000,00	2 635 000,00
ANR	47310000	Projet LULABAT	46 711,00	46 711,00
ANR	47310000	Projet CAUSALI	215 563,00	215 563,00
ANR	47310000	Projet DYLT	125 497,00	125 496,60
ANR	47310000	Projet OPTOSPINCOM	145 200,00	145 200,00
ANR	47310000	Projet DEFMAL	561 914,00	561 914,00
COMMISSION EUROPEENNE	47310000	Projet MISEI	350 000,00	
COMMISSION EUROPEENNE	47310000	Projet DENSYS 2.0	250 000,00	
ANR	47310000	Projet DEAMONHYC	249 026,00	249 026,00
COMMISSION EUROPEENNE	47310000	Projet GREENANO	265 000,00	
ANR	47310000	Projet SUPERSPIN	184 444,00	184 444,00
		Sous-total	5 034 787,00	4 234 786,60
MESRE	46751331	Bourses AMI	867 000,00	523 800,00
TVA	44500000	IIVA	6 813 816,00	6 876 272,00
Autres opérations pour comptes de tiers			0,00	0,00
		TOTAL	12 715 603,00	11 634 858,60

Tableau 7 : Plan de trésorerie
Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	128 810 113	210 091 592	157 157 728	108 723 682	189 415 949	151 401 726	104 910 683	243 985 286	197 237 557	150 987 887	177 863 029	136 741 269	
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	138 040 000	5 197 000	5 630 000	138 945 000	17 575 000	6 650 000	196 185 000	8 160 435	12 090 000	92 640 565	14 150 000	16 458 273	651 721 273
Subvention pour charges de service public	132 100 000	0	0	132 755 000	12 255 000	0	186 155 000	2 650 435	0	79 630 565	0	0	545 546 000
Subvention pour charges d'investissement													0
Autres financements de l'Etat	130 000	117 000	110 000	290 000	170 000	150 000	140 000	50 000	190 000	210 000	250 000	318 217	2 125 217
Fiscalité affectée	2 100 000						2 000 000						4 100 000
Autres financements publics	410 000	780 000	620 000	1 400 000	950 000	800 000	890 000	760 000	1 800 000	2 500 000	2 400 000	2 764 384	16 074 384
Recettes propres	3 300 000	4 300 000	4 900 000	4 500 000	4 200 000	5 700 000	7 000 000	4 700 000	10 100 000	10 300 000	11 500 000	13 375 672	83 875 672
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	5 450 000	2 360 000	7 680 000	5 420 000	3 740 000	9 150 000	8 190 000	3 240 000	3 530 000	6 900 000	8 900 000	11 430 638	75 990 638
Subvention pour charges d'investissement fléchée													0
Financements de l'Etat fléchés	4 400 000	800 000	5 300 000	1 900 000	1 400 000	3 450 000	5 870 000	850 000	950 000	3 800 000	4 000 000	4 871 994	37 591 994
Autres financements publics fléchés	1 000 000	1 500 000	2 280 000	3 400 000	2 300 000	5 600 000	2 200 000	2 300 000	2 500 000	3 000 000	3 900 000	5 416 735	35 396 735
Recettes propres fléchées	50 000	60 000	100 000	120 000	40 000	100 000	120 000	90 000	80 000	100 000	1 000 000	1 141 909	3 001 909
<i>Opérations non budgétaires</i>	439	439	439	439	389	4 868							
Emprunts : encaissements en capital													0
Prêts : encaissements en capital	439	439	439	439	389	389	389	389	389	389	389	389	4 868
Dépôts et cautionnements													0
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	359 241	1 688 644	395 655	466 278	1 119 496	190 820	575 308	1 407 111	334 922	904 074	1 053 682	3 139 628	11 634 859
TVA encaissée	110 215	1 543 444	164 500	151 998	1 119 496	190 820	234 248	1 197 591	334 922	342 160	1 009 250	477 628	6 876 272
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers :	249 026	145 200	231 155	314 280			341 060	209 520		561 914	44 432	2 662 000	4 758 587
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers													0
TOTAL	143 849 680	9 246 083	13 706 094	144 831 717	22 434 885	15 991 209	204 950 697	12 807 935	15 955 311	100 445 028	24 104 071	31 028 928	739 351 638
DECASSEMENTS													
<i>Enveloppes hors recettes fléchées</i>	48 790 846	56 237 352	54 302 304	55 658 789	54 195 064	54 728 748	56 565 459	55 953 082	56 643 958	59 319 521	57 734 346	69 142 898	679 272 368
Personnel	44 217 428	46 331 867	45 283 960	45 194 141	45 265 388	46 201 156	47 333 966	51 296 665	44 490 470	46 441 653	46 454 008	48 724 844	557 235 546
Fonctionnement	2 911 602	7 042 672	6 931 046	8 475 919	6 857 943	6 243 080	7 013 151	3 708 651	5 773 504	9 040 867	8 054 657	12 753 396	84 806 489
Investissement	1 661 816	2 862 813	2 087 298	1 988 729	2 071 733	2 284 512	2 218 342	947 767	6 379 985	3 837 000	3 225 680	7 664 658	37 230 333
<i>Dépenses sur recettes fléchées</i>	10 125 953	4 888 266	7 180 860	7 421 905	5 595 600	7 174 954	7 942 376	3 387 616	4 882 619	11 715 519	6 787 469	10 827 286	87 930 424
Personnel	3 066 290	2 295 971	2 321 420	2 404 007	2 443 567	2 527 337	3 101 634	2 378 763	2 231 672	2 663 061	2 540 961	2 689 771	30 664 454
Fonctionnement	5 302 102	1 134 816	3 397 536	2 708 757	1 484 953	1 455 540	2 066 303	512 185	1 957 056	4 041 271	1 598 941	2 699 599	28 359 058
Investissement	1 757 561	1 457 479	1 461 905	2 309 140	1 667 080	3 192 078	2 774 439	496 667	693 891	5 011 188	2 647 567	5 437 916	28 906 912
<i>Opérations non budgétaires</i>	408 825	0	0	411 001	0	412 596	0	0	414 197	0	0	0	1 646 619
Emprunts : remboursements en capital	408 825			411 001			412 596			414 197			1 646 619
Prêts : décaissements en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	3 242 576	1 054 329	656 975	647 756	658 444	578 550	955 663	214 966	678 404	2 120 648	704 016	1 203 275	12 715 603
TVA décaissée	428 132	470 303	502 264	565 756	447 644	510 550	531 603	204 966	588 404	845 534	592 384	1 126 275	5 813 816
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers :	2 814 444	584 026	154 711	82 000	210 800	68 000	424 060	10 000	90 000	1 275 114	111 632	77 000	5 901 787
décaissements													0
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers													0
TOTAL	62 568 201	62 179 947	62 140 140	64 139 450	60 449 108	62 482 252	65 876 094	59 555 664	62 204 981	73 569 886	65 225 831	81 173 459	781 565 013
SOLDE DU MOIS	81 281 479	-52 933 864	-48 434 046	80 692 267	-38 014 223	-46 491 043	139 074 603	-46 747 729	-46 249 670	26 875 142	-41 121 760	-50 144 531	-42 213 375
SOLDE CUMULE	210 091 592	157 157 728	108 723 682	189 415 949	151 401 726	104 910 683	243 985 286	197 237 557	150 987 887	177 863 029	136 741 269	86 596 738	
													don ^t trésorerie fléchée
													don ^t trésorerie sur op. non budgétaires

Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées

Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2026 non dénouées	2026	2027	2028	2029 et s	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		57 579 681	44 085 597	22 543 939	16 000 312	
Recettes fléchées (b)	324 759 074	75 990 638	48 833 317	41 550 695	67 259 153	558 392 877
Financements de l'Etat fléchés	124 924 841	37 591 994	22 465 469	19 752 258	62 491 673	267 226 235
Autres financements publics fléchés	192 499 550	35 396 735	25 953 105	21 788 437	4 189 429	279 827 256
Recettes propres fléchées	7 334 682	3 001 909	414 743	10 000	578 051	11 339 385
Dépenses sur recettes fléchées (c)	256 738 152	87 930 424	69 228 208	46 502 339	56 757 657	517 156 780
Personnel (AE=CP)						
AE	96 215 641	30 664 454	30 393 408	21 572 481	14 679 422	193 525 406
CP	96 215 641	30 664 454	30 393 408	21 572 481	14 679 422	193 525 406
Fonctionnement et intervention						
AE	99 670 777	28 754 385	20 858 772	13 157 661	8 803 033	171 244 628
CP	93 260 042	28 359 058	21 779 719	17 556 963	10 288 846	171 244 628
Investissement						
AE	117 905 636	15 565 726	7 455 869	10 449 688	1 009 826	152 386 745
CP	67 262 468	28 906 912	17 055 081	7 372 895	31 789 389	152 386 745
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b-c)	68 020 922	-11 939 786	-20 394 891	-20 394 891	-4 951 644	10 501 496

Autofinancement des opérations fléchées (d)	2 036 719	92 907	526 159	107 064	1 054	2 763 903
--	------------------	---------------	----------------	----------------	--------------	------------------

Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	12 477 960	1 647 205	1 672 926	1 699 048	26 502 862	44 000 000
---	-------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------

Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	57 579 681	44 085 597	22 543 939	16 000 312	-	-	0
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------	----------	----------

Tableau 10 : détail des opérations pluriannuelles et programmation
Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision pluriannuelle		
Opération	Nature	Coût total de l'opération
Contrats de FC	Fonctionnement	4 353 685
	Investissement	1 275 592
	Personnel	1 227 262
Total Contrats de FC		6 856 539
Contrats d'enseignement	Fonctionnement	69 052 998
	Investissement	7 676 054
	Personnel	41 207 318
Total Contrats d'enseignement		117 936 370
Programmes pluriannuels d'inv.	Fonctionnement	79 271 368
	Investissement	238 922 188
	Personnel	7 677 930
Total programmes pluriannuels d'inv		325 871 486
Contrats de recherche	Fonctionnement	142 068 763
	Investissement	62 683 405
	Personnel	183 721 936
Total Contrats de recherche		388 474 104
Sous total Fonc		294 746 814
Sous total Inv.		310 557 239
Sous total Pers.		233 834 446
TOTAL		839 138 499

Prévisions 2026			
AE consommées les années antérieures à 2026	AE ouvertes en 2026	CP consommés les années antérieures à 2026	CP ouverts en 2026
1 886 832	1 659 962	1 682 798	1 406 494
426 531	581 061	262 337	690 255
635 855	347 400	635 855	347 400
2 949 219	2 588 423	2 580 991	2 444 149
35 560 864	13 523 924	31 701 635	13 463 732
4 292 814	1 420 987	4 260 027	883 775
14 816 034	6 757 915	14 816 034	6 757 915
54 669 711	21 702 826	50 777 696	21 105 422
29 366 949	5 094 532	28 312 967	5 377 854
157 402 890	28 905 841	88 476 422	39 428 265
2 627 785	2 300 306	2 627 785	2 300 306
189 397 624	36 300 679	119 417 174	47 106 425
77 916 065	26 359 189	74 668 990	25 338 408
35 107 571	11 607 470	28 826 611	15 960 470
99 308 025	29 336 971	99 308 025	29 336 971
212 331 661	67 303 630	202 803 626	70 635 849
144 730 710	46 637 607	136 366 391	45 586 488
197 229 806	42 515 359	121 825 397	56 962 765
117 387 699	38 742 592	117 387 699	38 742 592
459 348 215	127 895 558	375 579 487	141 291 845

Prévisions 2027 et suivantes					
AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues en 2028	CP prévus en 2028	AE prévues en 2029 et après	CP prévus en 2029 et après
736 884	884 384	70 000	380 000	-	-
218 000	203 000	50 000	70 000	-	50 000
194 000	194 000	50 000	50 000	-	-
1 148 884	1 281 384	170 000	500 000	-	50 000
9 634 022	10 433 775	6 557 211	9 191 077	3 775 462	4 261 259
809 070	925 354	631 025	1 084 741	522 147	522 147
7 042 114	7 042 114	5 815 499	5 815 499	6 775 724	6 775 724
17 485 206	18 401 243	13 003 735	16 091 317	11 073 333	11 559 130
4 771 199	5 172 424	3 249 024	3 275 024	36 789 657	37 133 095
18 883 441	40 701 143	19 799 775	20 295 802	13 930 084	50 020 422
2 727 698	2 727 698	22 138	22 138	-	-
26 382 338	48 601 265	23 070 937	23 592 964	50 719 741	87 153 517
20 075 604	20 589 172	10 258 075	12 748 411	7 457 545	8 721 380
8 749 793	7 568 549	4 794 097	4 723 286	2 424 279	5 604 279
28 306 396	28 306 396	17 919 551	17 919 551	8 841 198	8 841 198
57 131 793	56 464 117	32 971 723	35 391 248	18 723 022	23 166 857
35 217 709	37 079 755	20 134 310	25 594 512	48 022 664	50 115 734
28 660 304	49 398 046	25 274 897	26 173 829	16 876 510	56 196 848
38 270 208	38 270 208	23 807 188	23 807 188	15 616 922	15 616 922
102 148 221	124 748 009	69 216 395	75 575 529	80 516 096	121 929 504

Tableau 10 : détail des opérations pluriannuelles et programmation
Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

B - Prévisions de recettes

Prévision pluriannuelle		
Opération pluriannuelle	Nature	Financement de l'opération
Contrats de FC	Financements de l'Etat (*)	253 103
	Autres financements publics (**)	488 910
	Autres financements (***)	6 114 526
Total Contrats de FC		6 856 539
Contrats d'enseignement	Financements de l'Etat (*)	40 835 128
	Autres financements publics (**)	62 086 802
	Autres financements (***)	13 259 787
Total Contrats d'enseignement		116 181 717
Programmes pluriannuels d'inv.	Financements de l'Etat (*)	202 818 808
	Autres financements publics (**)	28 907 040
	Autres financements (***)	4 801 374
Total programmes pluriannuels d'inv.		236 527 222
Contrats de recherche	Financements de l'Etat (*)	114 182 057
	Autres financements publics (**)	232 151 380
	Autres financements (***)	38 841 401
Total Contrats de recherche		385 174 838
Sous-total Financement de l'Etat		358 089 096
Sous-total Autres financements publics		323 634 132
Sous-total Autres financements		63 017 088
TOTAL		744 740 316

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchées

Prévision 2026	
Encaissements des années antérieures à 2026	Encaissements prévus en 2026
142 051	55 526
235 530	51 255
3 824 911	1 846 733
4 202 492	1 953 514
20 578 246	6 173 719
40 282 863	12 147 817
9 405 286	4 184 000
70 266 394	22 505 536
80 462 326	14 331 250
13 720 390	1 757 500
3 622 354	430 000
97 805 071	16 518 750
65 203 466	22 730 557
152 429 814	32 582 365
22 251 536	10 121 685
239 884 815	65 434 607
166 386 088	43 291 052
206 668 597	46 538 937
39 104 087	16 582 418
412 158 773	106 412 407

Prévisions en 2027 et suivantes		
Encaissements prévus en 2027	Encaissements prévus en 2028	Encaissements prévus en 2029
55 526		
0	40 000	0
660 526	40 000	0
4 078 561	3 905 882	8 713 166
2 392 532	4 151 234	142 860
14 750	10 000	0
6 485 843	8 067 116	8 856 026
13 846 800	6 970 000	88 453 533
3 435 000	8 740 000	0
180 000	0	578 051
17 461 800	15 710 000	89 031 584
11 316 258	12 106 826	2 176 573
25 421 671	16 992 035	6 254 224
4 104 787	1 090 241	413 911
40 842 716	30 189 102	8 844 708
29 297 145	22 982 708	99 343 272
31 249 203	29 883 269	6 397 084
4 904 537	1 140 241	991 962
65 450 885	54 006 218	106 732 318

Annexe : Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Budget initial 2026

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

			BI 2026
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	130 393 429
Flux de l'année	2	Niveau initial du fonds de roulement	127 223 633
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 1 586 480
	4	Niveau initial de la trésorerie	128 810 113
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	57 579 681
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	71 230 432
Niveaux finaux	5	Autorisations d'engagement	758 986 505
	6	Résultat patrimonial	- 9 913 000
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	6 870 580
	8	Variation du fonds de roulement	- 32 807 242
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- 1 641 751
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	950 000
		Variation des stocks	+ / - 0
		Charges sur créances irrécouvrables (654)	- 350 000
		Produits divers de gestion courante (7583)	+ 600 000
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 7 375 390
		Ecart entre les produits / ressources et les encassements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 6 300 000
		Ecart entre les produits / ressources et les encassements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 1 075 390
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 39 490 881
	12.a	Recettes budgétaires	727 711 911
	12.b	Crédits de paiement ouverts	767 202 792
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	2 722 494
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	- 42 213 375
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	- 11 939 786
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	- 30 273 589
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	9 406 133
	16	Variation des restes à payer	- 8 216 287
	17	Niveau final de restes à payer	122 177 142
	18	Niveau final du fonds de roulement	94 416 391
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	7 819 653
	20	Niveau final de la trésorerie	86 596 738
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	45 639 895
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	40 956 843
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	